



Caravane interconfessionnelle sur la
planification familiale et la santé reproductive

Guide de l'animateur

Développé par

Faith to Action Network
Centre islamique international pour les études et les
recherches sur la population, Université Al-Azhar
Cordaid, l'Organisation catholique pour les secours
et l'aide au développement

Publication : 2020

Cette publication bénéficie du soutien
de l'Union Européenne et de FP2020.



Caravane interconfessionnelle sur la planification familiale et la santé reproductive. Guide de l'animateur.

© 2019

Auteurs : Ahmed Ragab, Gamal Serour, Geertje van Mensvoort, Grace Kaiso, Ibrahim Elhodhod, Ibrahim Lethome, Immaculée Amisi, Matthias Brucker, Peter Munene

Publié par :

Faith to Action Network
Hatheru Court
Hatheru Road (Lavington)
Nairobi, Kenya
P.O. Box 2438-00202
W : www.faithtoactionnetwork.org

Cordaid
Grote Marktstraat 45
2511 BH La Haye, Pays-Bas
W : www.cordaid.org

International Islamic Center for Population Studies and Research
Université Al-Azhar
Al-Darrasah
Le Caire, Egypte
W : <https://alazhar-iicpsr.org/>

Cette publication a été réalisée avec le soutien financier de FP2020 et de l'Union Européenne. Le contenu de cette publication est la seule responsabilité de Faith to Action Network, Cordaid et International Islamic Center for Population Studies and Research, Al-Azhar University.

Ce guide a été élaboré en 2019. En tant qu'organisation apprenante, Faith to Action Network cherche continuellement à améliorer ses systèmes et à adapter ses processus, pratiques et outils aux circonstances changeantes. Par conséquent, de nouvelles éditions de ce guide seront publiées régulièrement.

Design et Layout: James Ngechu, Lead Designer, Eleven Degrees Africa.

© Faith to Action Network, Cordaid, Université Al Azhar 2019

Tous droits réservés. Les organisations encouragent la reproduction et la diffusion de ces documents. L'utilisation non commerciale sera autorisée gratuitement, sur demande. La reproduction à des fins de vente ou à d'autres fins commerciales n'est pas autorisée.

Les demandes d'autorisation de reproduire ou de diffuser les documents protégés par le droit d'auteur de Faith to Action Network et toutes les questions concernant les droits et les licences doivent être adressées par courrier électronique à : petermunene@faithtoactionnetwork.org

1 Table des matières

2	Introduction	1
2.1	À qui est destiné ce guide ?	1
2.2	Brève histoire de l'action interconfessionnelle pour la planification familiale et la santé reproductive	1
2.3	Religion, planification familiale et santé reproductive au Sud Kivu	2
2.4	Objectifs de la Caravane	3
2.5	Objectifs d'apprentissage	3
2.6	Qui devrait participer ?	3
2.7	Principes méthodologiques	4
2.8	Structure	4
2.9	Comment utiliser ce guide	5
2.10	Les animateurs	5
3	Programme	7
4	Préparation	9
4.1	Plaidoyer pour les organisations religieuses	9
4.2	Adapter ce guide au contexte local	10
4.3	Préparer la Caravane	10
5	Apprentissage et échange	13
5.1	Accueil et présentations	13
5.2	Dévotions et prières	16
5.3	Une perspective médicale	18
5.4	Une perspective socio-économique	20
5.5	Historique du plaidoyer interconfessionnel pour la planification familiale, l'espacement des naissances et la santé reproductive	29
5.6	La dignité humaine, le bien-être humain, la justice sociale et pour le genre dans un contexte musulman et chrétien	31
5.7	Les dilemmes auxquels sont confrontées nos communautés	34
5.8	Point de vue islamique	36
5.9	Perspective protestante	46
5.10	Point de vue catholique	49
5.11	Agir	53
5.12	Dialogue interconfessionnel	54

5.13	Le cadre politique sur la planification familiale et la santé reproductive	56
5.14	Dialogue sur l'application du cadre politique par le biais des plateformes religieuses	57
6	Plaidoyer	59
6.1	Cérémonie de signature	59
6.2	Table ronde multi-sectorielle sur la planification familiale et la santé reproductive	60
6.3	Conférence de presse sur la déclaration interconfessionnelle	62
6.4	Réunion avec les représentants du gouvernement local	64
7	Action interconfessionnelle	67
7.1	Culte inter-religieux	67
7.2	Dialogue avec les membres de la congrégation et les chefs religieux	69
8	Suivi et Évaluation	71
9	La création d'espaces interconfessionnels positifs	73
9.1	Définition	73
9.2	Comment établir un espace interconfessionnel positif:	73
9.3	Techniques d'animation	74
9.4	Exercices et énergisants	75
9.5	Principes	75

10 Annexes :	76
Annexe 1 :	Outils de cartographie	77
Annexe 2.1 :	Messages de planification familiale islamique	78
Annexe 2.2 :	Messages chrétiens de planification familiale	81
Annexe 3 :	Exemple de déclaration de consensus sur la planification familiale et la santé reproductive	82
Annexe 4 :	Exemple de lettre d'invitation	84
Annexe 5 :	Formulaire de consentement	85
Annexe 6 :	Briefing sur la manière de conduire les dévotions	86
Annexe 7 :	Écritures religieuses recommandées pour les dévotions	87
Annexe 8 :	Planification familiale et santé reproductive : une perspective médicale	91
Annexe 9 :	Polycopié : Avantages de l'espacement des naissances	102
Annex 10 :	Document sur la fraternité humaine pour la paix mondiale et la coexistence commune – version française	103
Annexe 11 :	Polycopié : L'Islam soutient la planification familiale et l'espacement des naissances	108
Annexe 12 :	La planification familiale et la santé reproductive dans un contexte Protestant - écritures religieuses et leur interprétation	109
Annexe 13.1 :	Polycopié : information générale sur la doctrine sociale catholique ...	114
Annexe 13.2 :	Polycopié : la doctrine sociale catholique sur la conscience	115
Annexe 14.1 :	Exemple de programme de la conférence de presse	118
Annexe 14.2 :	Exemple d'un communiqué de presse	119
Annexe 14.3 :	Exemple d'un dossier de presse	120
Annexe 14.4 :	Conférence de presse : Exemple de fiche technique pour les porte-paroles	122
Annexe 14.5 :	Conférence de presse : Liste des questions et réponses potentielles.	124
Annexe 15 :	Développer des revendications de plaidoyer	128
Annexe 16.1 :	Questionnaire sur la santé et le bien-être familial (avant la caravane)	129
Annexe 16.2 :	Questionnaire sur la santé et le bien-être familial (après la caravane)	131
Annexe 16.3 :	Instruction pour les animateurs des débriefings	133
Annexe 17 :	Acronymes	134



2 Introduction

2.1 À qui est destiné ce guide ?

Ce guide s'adresse :

- aux organisations confessionnelles qui cherchent à promouvoir la planification familiale et la santé reproductive d'une manière constructive.

Les organisations confessionnelles qui considèrent que les normes sociales sont au cœur de la planification familiale et de la santé reproductive trouveront ce guide très utile. Les croyances religieuses affectent souvent le comportement des individus et ont un impact sur la santé, y compris l'âge auquel ils se marient, les structures familiales et les rôles ainsi que les pratiques préventives de santé comme les stratégies que les couples utilisent pour atteindre le modèle familial qu'ils souhaitent. Parfois, une mauvaise interprétation des enseignements religieux favorise les pratiques néfastes comme le mariage des enfants et les mutilations génitales féminines. Ces organisations savent que la foi est au cœur de l'identité des gens dans la plupart des régions du monde. Ils savent qu'il faut à long terme, un dialogue proactif pour apprécier d'autres points de vue et agir collectivement pour une meilleure planification familiale et santé reproductive.

- aux animateurs qui feront les formations et animeront les dialogues avec les acteurs religieux sur la planification familiale et la santé reproductive.

Les meilleurs animateurs combineront les connaissances les plus récentes sur la santé reproductive, d'un point de vue médical, démographique et religieux. Ce sont des formateurs Chrétiens et Musulmans chevronnés. Leur savoir-faire dans la création d'espaces positifs pour le respect et la compréhension mutuelle est la clé pour travailler avec les acteurs religieux sans « instrumentalisation » ou utilisation de ces derniers.

Ce guide se fonde sur une forte expérience d'action interconfessionnelle pour la planification familiale et la santé reproductive. Il se fonde sur l'expertise collective de l'Université Al Azhar, Cordaid, de Faith to Action Network et de FP2020 et la combine avec les perspectives et expériences pragmatiques des acteurs religieux du Sud Kivu.

2.2 Brève histoire de l'action interconfessionnelle pour la planification familiale et la santé reproductive

Faith to Action Network a conçu ce guide en collaboration avec ses membres fondateurs, le Centre Islamique International d'Études et de Recherches sur la Population de l'Université d'Al Azhar et Cordaid, l'organisation catholique pour les secours et l'aide au développement.

Au cours des dix dernières années, ils ont élargi les actions interconfessionnelles en faveur de la planification familiale et de la santé reproductive pour aboutir à cette Caravane interconfessionnelle.

Pendant des décennies, l'Université Al Azhar a mis en place des séminaires itinérants afin de stimuler le changement des normes sociales parmi les leaders religieux musulmans et leurs institutions et communautés. Une équipe multidisciplinaire de chercheurs se déplace, comme dans une caravane, vers différentes destinations pour débattre avec les dirigeants religieux sur la planification familiale et la santé reproductive. Cette approche permet d'aborder les idées reçues et la résistance contre la planification familiale et motive les chefs religieux musulmans et les communautés à devenir des champions de la planification familiale. Dans leur déclaration historique de 2019 pour la paix, la liberté et les droits des femmes, le Grand Imam d'Al-Azhar,

Ahmad el-Tayeb, et le Pape François, le chef de l'Église catholique ont appelé à une plus grande collaboration entre les musulmans et les chrétiens.

Les programmes de Cordaid dans les contextes fragiles visent à réduire la vulnérabilité des adolescentes et prévenir les grossesses non désirées. Le réseau offre aux jeunes femmes une chance d'avoir un avenir meilleur. Il les aide à terminer leurs études, à acquérir plus de connaissances et à rester en bonne santé, ainsi qu'à augmenter leurs chances de trouver un emploi. Les acteurs religieux sont des partenaires importants pour atteindre cette vision. En 2016, Cordaid a élaboré un guide de facilitation pour travailler avec les chefs religieux dans le domaine de la santé reproductive des adolescents.

Faith to Action Network est un réseau interconfessionnel mondial de plus de 100 organisations confessionnelles bahaïs, bouddhistes, chrétiennes, confucéennes, hindoues et musulmanes qui collaborent dans le domaine de la santé et du bien-être familial. Cela inclut le plaidoyer, le renforcement des capacités, la communication sur le changement de comportement et la prestation de services dans le domaine de la planification familiale et de la santé reproductive. Depuis 2011, Faith to Action Network a organisé de nombreuses conférences interconfessionnelles, des dialogues et des projets à travers le monde. Entre 2017 et 2018, Faith to Action Network a participé au groupe de référence pour FP2020. FP2020 est un partenariat multipartite qui vise à élargir l'accès de 120 millions de femmes et filles aux informations et aux services de planification familiale d'ici 2020.

Le financement pour développer et piloter la méthodologie de la Caravane interconfessionnelle a été fournie par FP2020 et l'Union européenne.

2.3 Religion, planification familiale et santé reproductive au Sud Kivu

La première caravane interconfessionnelle a été mise en œuvre à Bukavu, la capitale provinciale de Sud Kivu, entre le 25 et le 30 novembre 2019.

Le système de santé publique de la République Démocratique du Congo (RDC) repose en grande partie sur les organisations confessionnelles. Environ la moitié des établissements de santé sont gérés par des organisations religieuses. Les établissements de santé confessionnels sont beaucoup plus impliqués dans la planification familiale dans le Sud-Kivu qu'à tout autre endroit en RDC. Presque toutes ses zones de santé ont un programme de planification familiale et environ la moitié des agents de santé ont été formés à la planification familiale. Le Sud-Kivu est la province ayant le pourcentage le plus élevé d'établissements de santé offrant des services de planification familiale.

Le dynamisme pour la planification familiale a augmenté en RDC, et en 2018, le pays a promulgué une nouvelle loi de santé publique qui garantit légalement l'accès aux services de planification familiale pour toutes les personnes en âge de procréer, y compris les adolescentes et les jeunes. La participation des acteurs religieux dans l'expansion des services de planification familiale et de santé reproductive augmente, avec plusieurs acteurs religieux à la tête de comités techniques multisectoriels permanents provinciaux ou CTMP. En 2016 et 2018, Faith to Action Network, le Cheikh Luaba Mangala (à l'époque Grand Mufti de la RDC) et le CTMP ont convoqué les chefs religieux afin d'obtenir leur soutien pour la planification familiale et la santé reproductive.

2.4 Objectifs de la Caravane

L'objectif principal de cette Caravane est de gagner l'engagement public des acteurs religieux pour fournir les services et les informations concernant la planification familiale et la santé reproductive.

Les dirigeants religieux développeront et publieront une déclaration et une charte interconfessionnelle avec des étapes actionnables et mesurables sur la planification familiale et la santé reproductive. L'engagement donne aux travailleurs de la santé, aux enseignants et aux autres membres du personnel concernés au sein des structures confessionnelles un mandat pour offrir des informations et des services sur la planification familiale et la santé reproductive, dans les situations où un tel mandat clair fait défaut.

2.5 Objectifs d'apprentissage

La Caravane a les quatre objectifs d'apprentissage suivants :

- Sensibiliser sur l'urgence et l'importance des informations et des prestations de services de planification familiale et de santé reproductive ;
- Identifier, refléter et internaliser les écritures, les sources et les enseignements religieux qui soutiennent la planification familiale et la santé reproductive chez les chrétiens et les musulmans ;
- Identifier les actions possibles en faveur de la planification familiale et de la santé reproductive, en tirant parti des institutions et des plateformes religieuses ;
- Démontrer le soutien institutionnel pour la planification familiale et la santé reproductive.

2.6 Qui devrait participer ?

La Caravane est organisée au profit des organisations confessionnelles. La Caravane doit inclure toutes les principales organisations confessionnelles dans le secteur.

Un équilibre doit être atteint à différents niveaux :

- Assurer la représentation des principales confessions chrétiennes dans le secteur,
- Assurer la représentation des principales écoles de pensée musulmanes dans le secteur,
- Assurer un équilibre entre les participants musulmans et chrétiens.

Dans le Sud Kivu, six organisations confessionnelles ont participé à la Caravane en 2019. Elles sont listées dans l'encadré 1.

Encadré 1 : La Caravane interconfessionnelle 2019 dans le Sud Kivu rassemblait les organisations suivantes :

- Église du Christ au Congo
- Communauté islamique du Congo
- Église Kimbanguiste
- Église Catholique, Archidiocèse de Bukavu
- Église Anglicane, Diocèse de Bukavu
- Église Adventiste du Septième Jour

Une stratégie délibérée doit être mise en place afin de garantir la participation des femmes et des jeunes, en gardant à l'esprit que les décideurs religieux sont souvent de vieux membres du clergé masculins. Par conséquent, les organisations confessionnelles doivent être représentées par plusieurs départements :

- Les hauts dirigeants
- Les unités théologiques
- Les services médicaux
- Les services d'éducation
- Les unités des femmes
- Les unités des hommes
- Les unités des jeunes

Les organisations identifieront les représentants et leur donneront un mandat écrit afin qu'ils puissent prendre des engagements et des accords au nom de leur organisation. Cela exclut la participation sur la base de motivations ou de relations individuelles.

2.7 Principes méthodologiques

La Caravane utilise une approche interconfessionnelle, guidée par le respect et la sensibilité des croyances et des valeurs dans leur diversité.

Elle va au-delà des débats théologiques théoriques et engage les participants à résoudre des problèmes pragmatiques.

Sans se détourner des sujets controversés, elle tire parti des écritures, des sources et des enseignements religieux, des connaissances médicales et des connaissances socio-économiques pour réfléchir ensemble et accroître la compréhension et le soutien des acteurs religieux sur la planification familiale et la santé reproductive. Cela aide à clarifier les idées reçues et les mythes.

Les sources musulmanes sont plus explicites en ce qui concerne la planification familiale et la santé reproductive que les écritures chrétiennes. Le langage et la terminologie utilisés diffèrent entre les différentes religions et cela a donc des répercussions sur les méthodes de la Caravane.

Par conséquent, la méthodologie mélange les conférences, groupes de travail, discussions plénières et discussions en petits groupes avec des apprentissages par l'expérience par le biais de conférences de presse, de dialogues avec les parties prenantes, de visites de plaidoyer et de prières interconfessionnelles.

La Caravane est un espace positif pour le dialogue interconfessionnel. Les discussions sont sans jugement, pleines de compassion et solidaires. A l'abri du regard du public, la méthodologie encourage les acteurs religieux à soulever des questions franches et à participer à des débats courageux.

La Caravane expose les participants à de nouvelles expériences. Souvent, les acteurs religieux n'ont jamais mis les pieds dans d'autres lieux de culte. Les visites conjointes d'une mosquée et d'une église dessinent symboliquement le processus d'une semaine d'échange de nouvelles idées et perspectives.

2.8 Structure

Ce guide comporte neuf chapitres.

Le chapitre 1 est la page de sommaire.

Le chapitre 2 présente la caravane d'apprentissage. Il décrit le public cible, l'objectif principal et les objectifs d'apprentissage en fournissant des informations sur son contexte de développement et ses principes méthodologiques et donne également des conseils aux animateurs et aux participants. Après avoir résumé sa structure, il donne des conseils sur la façon d'utiliser le guide de la manière la plus efficace possible.

Le chapitre 3 illustre l'agenda hebdomadaire de la caravane.

Le chapitre 4 aide les organisateurs et les animateurs à se préparer en proposant des recommandations sur les processus qui contribuent à une caravane réussie.

Le chapitre 5 traite de l'apprentissage et de l'échange. Il couvre les éléments de formation et de dialogue interconfessionnel de la caravane.

Le chapitre 6 décrit les activités de plaidoyer et de communication qui doivent être organisées pour transformer les leçons apprises en engagements et en actions.

Le chapitre 7 donne des conseils sur l'apprentissage par l'expérience et la mise en pratique des engagements interconfessionnels.

Le chapitre 8 traite du Suivi et de l'Évaluation et comprend un certain nombre d'outils recommandés.

Le chapitre 9 explique comment développer un espace positif.

Le chapitre 10 comprend des annexes avec des documents, des supports et des outils à distribuer.

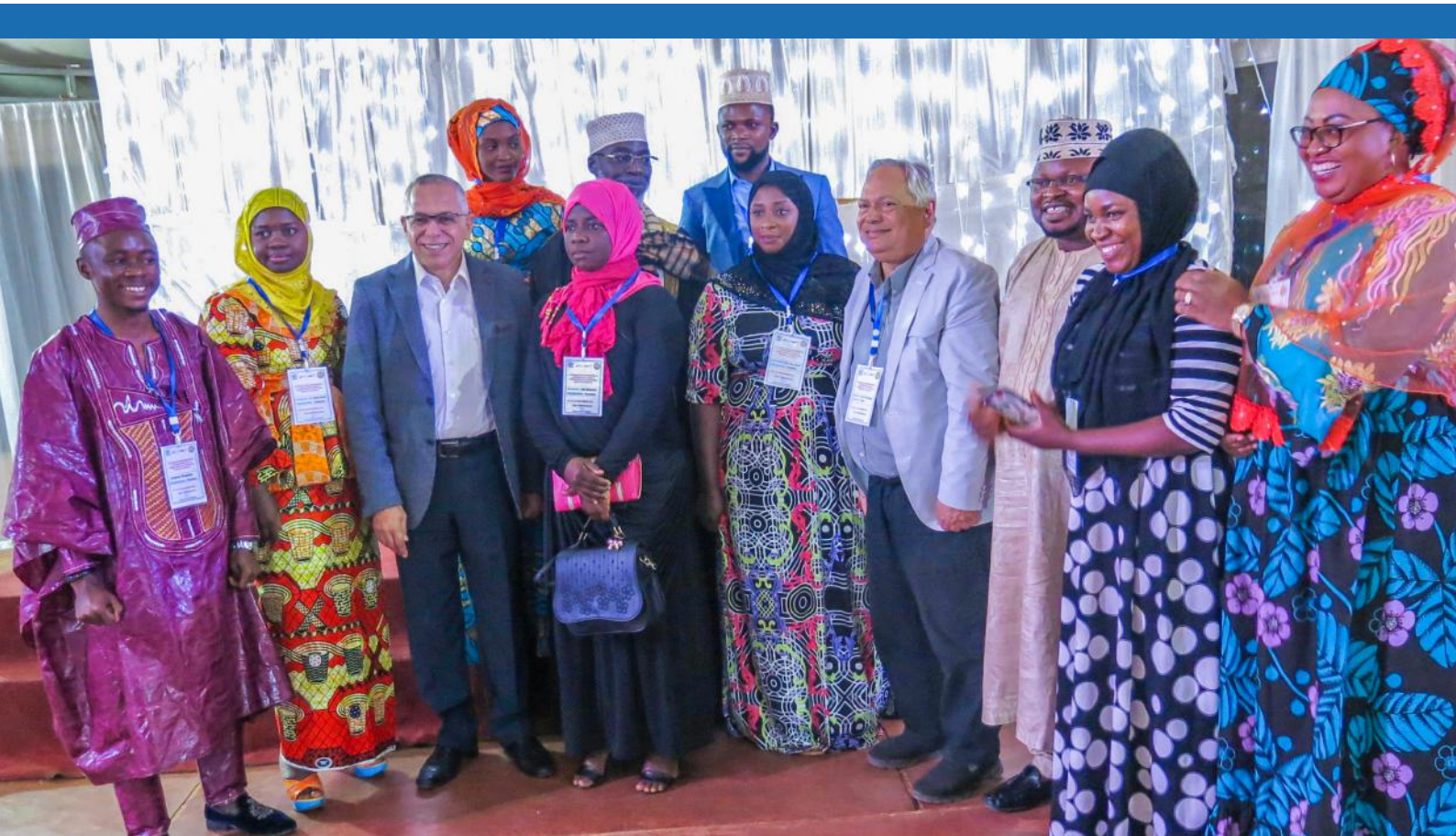
2.9 Comment utiliser ce guide

Ce guide vise à aider les animateurs à mettre en œuvre une caravane interconfessionnelle. Chaque section commence par un bref aperçu décrivant les objectifs d'apprentissage, la méthodologie, les ressources nécessaires et la durée. Il fournit ensuite les principaux messages et contenus détaillés en finissant par des conseils aux animateurs.

2.10 Les animateurs

Les meilleurs résultats ne peuvent être obtenus que d'une équipe d'animateurs combinant de solides compétences et une forte crédibilité théologique ainsi que des connaissances et de l'expérience dans :

- a) la planification familiale et la santé reproductive d'un point de vue théologique, médical et démographique
- b) le travail avec les acteurs religieux chrétiens et musulmans
- c) le développement organisationnel dans un contexte religieux
- d) la promotion d'espaces interconfessionnels positif et de conversations courageuses
- e) le travail avec des apprenants adultes
- f) les techniques d'apprentissage par l'expérience et la participation





3 Programme

Horaires	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
08:00 – 13:00	Réunion d'information entre les organisateurs et les experts Visite de courtoisie aux chefs religieux musulmans et chrétiens Visite de courtoisie à l'administration locale	Dévotion Planification familiale et santé reproductive : une perspective socio-économique Historique du plaidoyer interconfessionnel pour la planification familiale	Dévotion Travail de groupe et débat sur la planification familiale et la santé reproductive avec différentes perspectives religieuses Séances de groupe : les actions que les groupes religieux vont prendre	Dévotion Dispositif politique sur la planification familiale et la santé reproductive Dialogue sur l'application des dispositions politiques sur les plateformes religieuses Développer une déclaration et charte d'engagement religieuses Conférence de presse	Jumuah - La prière du vendredi sur la planification familiale et la santé reproductive	Culte dans une église sur la planification familiale et la santé reproductive
13:00 – 14:00					Dialogue avec les membres de la congrégation sur la santé reproductive et l'Islam	Dialogue avec les membres de la congrégation sur la santé reproductive et la foi Chrétienne
14:00 – 17:00	Accueil et présentations Dévotion Planification familiale et santé reproductive : une perspective médicale Prière de clôture	Dignité humaine et bien-être humain Un débat sur les dilemmes contemporains Prière de clôture	Dialogue interconfessionnel sur la planification familiale et la santé reproductive Prière de clôture	Rencontre avec un représentant de l'administration locale Rencontre avec les intervenants locaux Prières Réception avec les parties prenantes	Dialogue avec les membres de la congrégation sur la santé reproductive et l'Islam	Dialogue avec les membres de la congrégation sur la santé reproductive et la foi Chrétienne Cérémonie de clôture finale et recommandations Prière de clôture
17:00 – 19:00	Débriefing d'équipe	Débriefing d'équipe	Briefing de la délégation religieuse sur les activités de plaidoyer Débriefing d'équipe	Débriefing d'équipe	Débriefing d'équipe	Débriefing d'équipe



4 Préparation

Ce chapitre explique les activités préalables nécessaires pour garantir l'atteinte de l'objectif principal de la Caravane.

4.1 Plaidoyer pour les organisations religieuses

Acquérir une bonne compréhension des acteurs religieux locaux. Cela peut se faire sous forme cartographique (voir l'annexe 1). L'exercice énumère les principales institutions religieuses et résume leurs structures de prise de décision, leur influence dans les communautés, leur rôle dans la prestation de services de santé et dans l'éducation. Cela vise aussi à comprendre qui détient le pouvoir de prise de décision formelle et informelle et qui évalue les croyances religieuses. Cela permet ainsi d'identifier leurs positions formelles et informelles sur la planification familiale et la santé reproductive.

Identifier les objectifs de plaidoyer. Pour chaque acteur religieux, développez un objectif de plaidoyer. Les acteurs religieux se présentent sous toutes formes. Certains ont des structures formelles avec des hiérarchies et des départements à part entière gérant des services d'éducation et des services médicaux. D'autres ont des structures informelles et la prise de décision dépend dans ce cas des dirigeants. Certains sont centralisés et d'autres sont décentralisés. Au sein d'une même organisation confessionnelle, il y a parfois des positions et des pratiques différentes, mais aussi concordantes sur la planification familiale et la santé reproductive. Les objectifs de plaidoyer doivent correspondre à la situation spécifique de chaque acteur religieux.

Sensibiliser les décideurs sur la planification familiale et la santé reproductive. La cartographie indiquera les entités ayant besoin d'être contactées. Rencontrez le chef religieux le plus influent pour discuter de la planification familiale et de la santé reproductive. Une liste des messages de sensibilisation basés sur la religion est présente en annexe 2.

Cette première réunion doit atteindre les objectifs suivants :

- Convaincre ce chef religieux que son organisation confessionnelle n'a pas su répondre aux dilemmes de planification familiale et de santé reproductive auxquels sa communauté fait face.
- Convaincre cette personne que des solutions pragmatiques doivent être trouvées et qu'un dialogue inter-religieux est important et utile.
- Se mettre formellement d'accord sur une personne focale avec laquelle travailler. Cette personne focale agira entre vous et l'institution religieuse et travaillera avec d'autres points focaux pour développer la caravane.

Pré-négocier une déclaration inter-religieuse et une charte d'engagement. Parvenir à un consensus sur la planification familiale et la santé reproductive entre les différents acteurs religieux est un processus qui prend du temps. Il est important d'élaborer une déclaration inter-religieuse sur la planification familiale et la santé reproductive à l'avance (un exemple est donné en annexe 3).

Son contenu principal est structuré en cinq sections :

- *Avant-propos* : cette section explique qui fait la déclaration et pourquoi la planification familiale et la santé reproductive sont pertinentes.
- *Notre vocation* : cette section explique le rôle des acteurs religieux et la raison pour laquelle ils ont décidé de prendre des mesures.
- *Déclaration* : ceci est la partie principale et énumère une série d'engagements avec les divers rôles des acteurs religieux.
- *Signataires* : cette section contient la signature des principaux décideurs des acteurs religieux.
- *Points d'action* : cette section énumère les points d'action spécifiques pour chaque acteur religieux.

Il faudra négocier un consensus avec les points focaux qui devront obtenir l'approbation formelle de leurs institutions religieuses. Il est préférable de laisser les points focaux identifier leurs propres moyens de convaincre leurs décideurs sur le texte final.

4.2 Adapter ce guide au contexte local

Identifier les lois et politiques pertinentes. Les acteurs religieux doivent être informés sur les lois et les politiques de planification familiale et de santé reproductive et sur la façon dont elles s'appliquent aux acteurs religieux. Certains de ces éléments sont controversés, mais il est important d'avoir une bonne compréhension de ce que la législation nationale dit à ce sujet.

Il faut considérer les aspects suivants :

- Tout couple et individu a le droit fondamental de décider librement et en toute responsabilité du nombre d'enfants qu'il souhaite avoir et de l'espacement de leur naissance et de disposer des informations, de l'éducation et des moyens voulus et nécessaires en la matière.
- La contraception.
- Les informations et les services de santé reproductive pour les adolescents.
- Les droits sexuels.
- L'avortement.
- Les principales stratégies de planification familiale et de santé reproductive.
- Les interventions et programmes principaux.
- Les normes et lignes directrices pour la planification familiale et la santé reproductive.
- Les guides et programmes sur l'éducation sexuelle adaptés à l'âge.

Identifier les engagements antérieurs avec les acteurs religieux. Dans de nombreux pays, les acteurs religieux, gouvernements et d'autres parties prenantes ont organisé des dialogues interconfessionnels et obtenu des engagements religieux. La caravane doit tirer parti de ces activités précédentes. Pour mieux comprendre la portée de ces engagements, vous devriez évaluer si les dirigeants religieux ont participé à ces activités à titre individuel ou s'ils ont été mandatés par leurs institutions.

Identifier les mécanismes de coordination. Que ce soit au niveau national et local, les gouvernements ont mis en place des groupes de coordination pour la planification familiale et la santé reproductive. Identifiez ces mécanismes de coordination et montrez leurs vos plans afin qu'ils en prennent connaissance.

Compiler des données locales récentes sur :

- La mortalité et la morbidité maternelles
- La mortalité infantile
- Les taux de prévalence en contraception
- Les besoins non satisfaits en planification familiale
- Les grossesses chez les adolescentes
- La pauvreté
- Le % d'établissements de santé gérés par des organisations confessionnelles
- Le % d'écoles gérés par des organisations confessionnelles

4.3 Préparer la Caravane

Sélectionner et inviter les participants. Sélectionnez les participants en collaboration avec les points focaux et obtenez un engagement ou un mandat institutionnel. Identifiez des invités d'honneur pour la cérémonie d'ouverture et de clôture. Une lettre d'invitation est disponible en annexe 4.

Identifier les lieux où se dérouleront les sessions de la Caravane. La Caravane est mise en œuvre à différents endroits.

- Lieu de conférence : les formations, dialogues (chapitre 5), la cérémonie de signature, la conférence de presse et la table ronde avec les parties prenantes ont lieu dans une salle de conférence (Chapitre 6). Pour cet emplacement, assurez-vous que tout le matériel audiovisuel et d'interprétation fonctionne bien. Vérifiez qu'il existe un système de sauvegarde pour les ordinateurs, des projecteurs, des générateurs. Prévoyez une salle de conférence et des salles séparées pour les discussions de groupe. Assurez-vous qu'il y a des tables secondaires afin d'exposer les documents d'information. Les exigences religieuses spécifiques incluent une salle de prière et il faut veiller à ce que l'hôtel serve des plats halal tout au long de l'événement, au petit déjeuner, au déjeuner, au dîner et pendant les pauses.
- Autorité gouvernementale locale : Les participants rencontreront le haut responsable d'une administration locale (chapitre 6.4). Identifiez le point de rencontre, l'itinéraire du lieu de la conférence vers ce point de rencontre ainsi que les considérations de protocole et de sécurité.
- Mosquée : le programme de la Caravane comprend des activités interconfessionnelles dans une mosquée et dans une salle à proximité (chapitre 7.1). Conjointement avec un point focal musulman, identifiez ces sites, obtenez l'accord des autorités musulmanes que les activités peuvent bien être mises en œuvre dans la mosquée, qu'un imam externe remplacera l'imam local, que des croyants de confession chrétienne puissent participer à l'activité et recevez l'approbation que la déclaration interconfessionnelle soit distribuée dans la mosquée.
- Église : le programme de la Caravane comprend des activités interconfessionnelles dans une église et dans une salle à proximité (chapitre 7.1). Conjointement avec un point focal chrétien, identifiez ces sites, obtenez l'accord des autorités ecclésiastiques qu'un chef religieux externe rejoindra le clergé local. Obtenez leur accord pour que des croyants de confession musulmane puissent participer à l'activité et que la déclaration interconfessionnelle soit distribuée dans l'église.

Penser à la logistique supplémentaire. Une caravane implique de nombreuses exigences logistiques supplémentaires. Portez une attention particulière aux points suivants :

- Étant donné que les dirigeants religieux musulmans communiquent souvent en arabe, des services d'interprétation seront nécessaires.
- Organiser le transport entre les différents lieux.
- Organiser des services de restauration pour les activités mises en œuvre en dehors du lieu de conférence.
- Préparer des supports visibles, tels que des sacs, chemises, articles de papeterie, bannières, badges.
- Avant d'imprimer ces supports, mettez-vous d'accord sur un message avec les points focaux. Ce message peut être imprimé sur les bannières et les banderoles.

Adapter l'agenda au contexte local. Avant de planifier la caravane, il est important de vérifier les jours fériés et les fêtes religieuses. L'agenda doit être ajusté pour répondre aux besoins des prières musulmanes. Il n'y a pas de norme mondiale, et cela doit être vu avec le point focal musulman. Le déjeuner peut coïncider avec Dhur (prière de midi) qui dure environ 1h30, les pauses de l'après-midi peuvent coïncider avec Asr (prière de l'après-midi) et les activités devraient se terminer avant la prière du Maghrib (prière du coucher de soleil).

Identifier les locuteurs. En collaboration avec les points focaux, les organisateurs doivent identifier et donner des instructions aux volontaires pour les dévotions et les prières (voir le chapitre 5.2). Ils identifieront un volontaire pour partager un témoignage sur la façon de mener une vie saine grâce au retardement et à l'espacement des grossesses (voir le chapitre 5.4).

Organiser des réunions de courtoisie. Afin d'obtenir l'adhésion aux activités de la Caravane, il est recommandé de prévoir des réunions de courtoisie avec le chef de l'administration locale ainsi que les hauts chefs religieux.



CONFERENCE
2024
RDC Bukavu

Rev. Basaza Matt
ORGANISATION: ECC
PAYS: RDC Bukavu
PROFIL: Participant

5 Apprentissage et échange

5.1 Accueil et présentations

Objectifs	Faire connaissance les uns les autres Clarifier les objectifs et les résultats de la Caravane Examiner l'agenda Déterminer un espace positif et se mettre d'accord sur les règles de base
Méthodologie	Discussion plénière animée
Ressources	Cartes Tableaux à feuilles mobiles et marqueurs
Durée du module	1 heure
Présentation	Néant
Documents à distribuer	Agenda de la Caravane

Messages clés et contenu

Les animateurs accueillent les participants. Ils se présentent et demandent aux participants de se présenter à leur tour.

Les animateurs demandent à chaque participant de faire part aux autres du nombre d'années qu'ils ont passé à travailler avec des couples et des familles dans leurs communautés, écrivent leurs réponses sur un tableau à feuilles mobiles et enfin additionnent le nombre total d'années et le partagent avec le groupe.

Les animateurs soulignent qu'il y a de nombreuses années d'expérience dans la salle, allant de ceux qui ont des décennies de travail dans la communauté à ceux dont l'expérience est plus récente. Tout le monde a beaucoup à apprendre et peut contribuer de manière importante. Ils disent aux participants que Dieu nous a créés pour que chaque personne apporte au monde quelque chose d'unique et de spécial. Dans cet exercice, les participants vont faire connaissance et connaître les qualités et compétences uniques qu'ils apportent à la caravane.

Ensuite, les animateurs demandent aux participants de se présenter deux par deux. La mission de cet exercice est la suivante :

- Faire connaissance avec son voisin
- Communiquer le nom sous lequel la personne souhaite être appelée durant cette formation
- Partager une force personnelle
- Identifier comment cette force sera utilisée lors des ateliers et
- Se préparer à présenter son partenaire au groupe.

Après 10 minutes, les animateurs demandent aux participants de présenter leur partenaire au groupe. Remerciez les participants d'avoir partagé leurs forces avec le groupe et dites-leur qu'ils pourront être appelés à les partager avec les autres.

Les animateurs répètent les objectifs et les résultats de la Caravane :

- La Caravane vise à établir un consensus entre les acteurs confessionnels sur la planification familiale et la santé reproductive.
- Une déclaration et une charte interconfessionnelle avec des étapes réalisables et mesurables en matière de planification familiale et de santé reproductive seront signées et publiées au cours de la caravane.

Les animateurs présentent l'histoire de l'engagement et de la conception de la Caravane et cela en :

- faisant référence à la déclaration historique de 2019 pour la paix, la liberté et les droits des femmes, dans laquelle le Grand Imam d'Al-Azhar, Ahmad el-Tayeb, et le Pape François, le chef de l'Église catholique ont appelé à une plus grande collaboration entre les musulmans et les chrétiens.
- gardant à l'esprit que les points focaux ont été désignés par les organisations confessionnelles participantes et que des consultations préalables ont été menées avec toutes les organisations confessionnelles.
- expliquant l'approche globale de la caravane y compris l'apprentissage, le dialogue, le plaidoyer et les prières et services interconfessionnels.
- passant en revue l'agenda et en demandant aux participants s'ils ont des questions.

Puis, lors d'une discussion plénière les animateurs et les participants doivent se mettre d'accord sur les principes d'un espace inter-religieux positif et sur les règles de base. Les animateurs demandent :

- Comment s'assurer que les participants se sentent à l'aise dans cet espace ?
- Quels aspects facilitent l'apprentissage et quels aspects freinent l'apprentissage dans cet espace ?

Les animateurs résument les réponses et créent une liste des principes sur le tableau de papier. À la fin de cette discussion, les animateurs lisent à haute voix les principes répertoriés et obtiennent l'accord des participants indiquant qu'ils se conformeront à ces principes. Ceci est scotché au mur pour référence durant l'atelier. L'encadré 2 propose une liste des principes possibles.

Par la suite, les animateurs s'occupent des questions administratives.

- En mettant l'accent sur les facteurs relatifs à la sécurité,
- En parlant de la logistique y compris les salles de prière, les repas et les pauses,
- En rappelant au groupe de signer les feuilles d'inscription,
- En confirmant que tous les participants ont lu et signé les formulaires de consentement. Un exemple de formulaire de consentement est disponible en annexe 5.

Pour chaque sujet, ils indiquent qui est le point focal.

Encadré 2 : Principes d'un espace positif :

- Mettre l'accent sur la résolution des défis communs
- Mettre l'accent sur ce que nous avons en commun, et non pas sur ce qui nous divise
- Être présent et à l'écoute des uns des autres.
- Démontrez votre intérêt et être curieux d'apprendre
- Accepter différentes opinions
- Ne pas porter de jugement
- Se remettre en question, réfléchir à ses propres partis pris
- Mettre en valeur la différence entre la culture et la religion
- Tous les avis sont valables : théologiques, techniques, hommes, femmes, âge, chrétiens, musulmans, etc.
- Attention à vos mots : ne pas offenser les autres
- Les rapports de cette réunion sont anonymes
- Les citations nominatives requièrent le consentement de la personne
- Être à l'heure
- Éteindre son téléphone portable

Conseils aux animateurs

Il est important de prêter attention aux considérations locales sur la façon d'ouvrir une réunion. Dans certains contextes, l'ouverture est très formelle, avec des invités d'honneurs. Des représentants du gouvernement et des dirigeants religieux pourraient vouloir faire une brève apparition pour des discours d'ouverture et une bénédiction de l'événement. Parfois, l'hymne national doit être joué. Une telle ouverture officielle doit être séparée de l'accueil et de l'ouverture décrits dans cette section.

Il y a plusieurs façons de mettre les gens à l'aise lors des présentations. Par exemple, les animateurs peuvent demander aux participants de se présenter, en utilisant leur nom et en choisissant un animal qui les représente, en expliquant en quoi cela a un sens pour eux. Une autre façon est de demander aux participants de faire part d'un trait de caractère qui leur est spécifique.

Au cours de cette séance d'accueil, les participants pourraient avoir besoin d'aide dans la définition des règles de base pour l'espace positif. L'animateur peut donner des exemples de la liste dans l'encadré 2. Cela aide les participants à comprendre ce que vous essayez d'atteindre. Il est important de se mettre d'accord sur le fait que les dialogues sont « constructifs » et se concentrent sur ce que les participants ont en commun. Il faudra se mettre d'accord sur les règles de communication appropriées, y compris la communication non verbale, le respect du temps, les téléphones, la confidentialité. Afin d'encourager les discussions courageuses, il est important de souligner que les mots ne doivent en aucun cas blesser ou blâmer qui que ce soit. Le chapitre 9 donne beaucoup de conseils sur la construction d'un espace interconfessionnel positif.



5.2 Dévotions et prières

Objectifs	Lancer un processus de réflexion théologique sur les sujets du jour Construire un espace interconfessionnel positif Partager des réflexions sur les procédures de la Caravane
Méthodologie	Dévotion en séance plénière
Ressources	Lignes directrices sur les dévotions (annexe 6) Écritures et sources religieuses recommandées (annexe 7)
Durée du module	Entre 10 et 20 minutes
Présentation	Néant
Documents à distribuer	Néant

Messages clés et contenu

Les dévotions visent à initier un processus de réflexion théologique sur des sujets de la Caravane en utilisant des textes et sources religieux. Les prières de clôture visent à faire réfléchir sur les apprentissages des participants au cours de la journée. L'agenda comporte quatre dévotions et cinq prières, comme suit.

Horaires	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
8:00 – 8:30		Dévotion (2) chrétienne	Dévotion (3) musulmane	Dévotion (4) chrétienne		
14:00 – 14:20	Dévotion (1) musulmane					
16:45 – 17:00	Prière de clôture chrétienne	Prière de clôture musulmane	Prière de clôture chrétienne	Prières avant la réception - musulmane et chrétienne		Prières à la cérémonie de clôture musulmane et chrétienne

Les animateurs auront identifié des bénévoles au préalable en collaboration avec les points focaux (voir le chapitre 4 sur la préparation). Le choix des bénévoles doit être équilibré entre les musulmans et les chrétiens, le clergé et les laïcs, hommes et femmes, et d'autres identités locales importantes.

Les dévotions ont lieu au début des jours 1, 2, 3 et 4. Elles donnent le ton pour le reste de la journée et doivent être soigneusement préparées. Les sujets des dévotions sont prescrits et sont liés aux sujets principaux de la journée. Les volontaires sont libres de décider de la façon d'organiser leur dévotion, en suivant le briefing en annexe 6.

- Dévotion 1 : Connaissances et Science
- Dévotion 2 : La dignité humaine
- Dévotion 3 : Santé reproductive
- Dévotion 4 : Le devoir à l'action

Prières : Les animateurs demanderont aux volontaires de réfléchir aux travaux de la journée.

Conseils aux animateurs

Les animateurs doivent planifier les dévotions et les prières avec les points focaux, attribuer des responsabilités et s'accorder sur les principaux sujets des dévotions. Ils peuvent donner aux volontaires le briefing en annexe 6 et peuvent recommander des écritures et sources religieuses en rapport avec les sujets de la journée. L'annexe 7 présente une liste des écritures et sources recommandées.

Les dévotions sont courtes et ne prennent pas plus de 15 minutes. Elles commencent par une lecture de la Bible ou du Coran. Cela est suivi d'une explication qui interprète le texte en rapport aux principales séances de la journée. Une courte histoire personnelle peut illustrer comment le texte s'applique aux réalités quotidiennes des participants. Il est conseillé d'éviter des chants religieux.

5.3 Une perspective médicale

Objectifs d'apprentissage	À la fin de cette séance, les participants seront en mesure de définir la santé reproductive / planification familiale, de décrire les méthodes de planification familiale et de décrire la composante de la santé reproductive. Les participants comprendront les bénéfices sanitaires de la planification familiale et de la santé reproductive.
Méthodologie	Conférence avec une séance de questions-réponses
Ressources	Néant
Durée du module	1h30
Présentation	Néant
Documents à distribuer	Document sur la perspective médicale de la santé reproductive / Planification familiale (annexe 9)

Messages clés et contenu

Cette conférence informe les participants sur les aspects médicaux de la planification familiale et de la santé reproductive.

Les animateurs aborderont les sujets suivants :

- Définir la planification familiale et la santé reproductive.
- Anatomie et physiologie du système reproducteur féminin et masculin.
- Comment la grossesse fonctionne-t-elle ?
- Risques induits par des grossesses fréquentes.
- Contribution à la santé maternelle et infantile.
- Discussion sur les différentes méthodes de contraception.

La conférence est suivie d'une mini séance de questions-réponses.

Conseils aux animateurs et aux formateurs

Les organisations confessionnelles accompagnent le développement spirituel de leurs fidèles et assument des services importants de bien public, sensibilisent les populations et promeuvent l'entraide et la solidarité.

Bien que leurs chefs religieux ne soient pas des professionnels de santé doués d'une expertise médicale, ils rencontrent de nombreuses personnes ayant des besoins en planification familiale et en santé reproductive. De nombreux chefs religieux ont la volonté d'aider, mais ne se sentent pas aptes à le faire, car bien souvent ils manquent de formation pour parler de planification familiale, de santé reproductive et de sexualité.

Cette session donne un premier aperçu des aspects médicaux de la planification familiale et de la santé reproductive. Les animateurs doivent insister sur le fait que tout le monde a un rôle à jouer. Les professionnels de santé sont les seuls compétents à offrir des conseils médicaux sur la planification familiale et la santé reproductive. Cependant, les organisations confessionnelles et les chefs religieux jouent un rôle dans la sensibilisation des fidèles sur la planification familiale et la santé reproductive.

Ils peuvent contribuer à réduire les mythes, idées reçues et la stigmatisation.

C'est dans ce contexte que cette session représente un bon point de départ. Les chefs religieux pourront par exemple partager avec les fidèles des informations pendant leurs sermons ou lors de diverses autres occasions. Ce faisant, ils doivent pouvoir distinguer les informations médicales correctes et celles qui ne le sont pas.

Loin d'être des experts médicaux, les chefs religieux peuvent et doivent travailler avec les professionnels de la santé et les agents de santé communautaire. Ils peuvent dresser un inventaire des ressources disponibles dans la communauté, inviter des professionnels de la santé à donner des conférences sur la planification familiale et la santé reproductive et établir un système de référence vers des établissements de santé.

Bien que le langage de cette session soit légèrement étranger aux chefs religieux, il suscite toujours beaucoup d'intérêt et ces derniers bénéficieront de nouvelles informations utiles pour leur propre vie et celle de leurs communautés. Les animateurs ne devraient pas hésiter à répéter les mêmes points plusieurs fois et avec des mots différents. Au début, utilisez des mots médicaux, puis simplifiez en paraphrasant dans la langue de tous les jours. L'annexe 8 comprend une explication médicale détaillée sur la planification familiale et la santé reproductive.

D'autres sessions de la caravane traiteront des aspects religieux. Les animateurs doivent renvoyer toutes questions ou commentaires aux discussions qui auront lieu ultérieurement et se concentrer exclusivement sur les questions médicales.



5.4 Une perspective socio-économique

Objectifs d'apprentissage	À la fin de cette séance, les participants comprendront les avantages socio-économiques de la planification familiale et de la santé reproductive. En se référant au modèle de dividende démographique, ils comprendront que le développement est lié à la gestion de la croissance démographique.
Méthodologie	Conférence avec une séance de questions-réponses
Ressources	Tableaux à feuilles mobiles et marqueurs
Durée du module	1h30
Présentation	Présentation des avantages socio-économiques de la planification familiale
Documents à distribuer	Néant

Messages clés et contenu

Cette section comporte trois parties. Une première partie qui comprendra le témoignage d'une personne participante, une seconde partie fera guise d'introduction à la notion de dividende démographique et une dernière partie permettra aux participants de réfléchir à ce qu'ils ont entendu.

Partie 1 Témoignage d'une vie saine

Cette partie dure environ 30 minutes.

Avant la caravane, les animateurs doivent identifier un(e) participant(e) qui partagera une histoire personnelle sur son expérience d'une famille idéale.

Ce témoignage devrait inclure les éléments clés indiqués dans l'encadré 3.

Les animateurs doivent ensuite présenter le/la volontaire et lui demander de raconter son histoire.

Enfin, les animateurs remercient le/la volontaire et demandent à la séance plénière de résumer les enseignements clés et résumant les principaux enseignements de cette histoire sur un tableau. Les apprentissages possibles sont par exemple :

- Le retardement de la première grossesse permet aux femmes de terminer leurs études et d'obtenir un meilleur emploi.
- Le retardement de la première grossesse, permet aux couples d'économiser des ressources et d'investir dans des actifs.

Encadré 3 : Liste de contrôle pour un témoignage sur une famille idéale

- L'histoire est transformatrice.
- Elle montre comment la planification familiale, en retardant et en espaçant les grossesses a contribué au bien-être de toute la famille.
- Retarder la première naissance a permis à la femme d'obtenir un diplôme universitaire, la base d'un emploi avec une rémunération plus élevée.
- Retarder la première naissance a permis au couple de faire des économies et d'investir dans un patrimoine privé (par exemple, une entreprise privée et construire une petite maison).
- L'espacement des enfants a permis de bien utiliser les ressources de la famille, en donnant aux enfants les services de santé nécessaires et de les envoyer dans de bonnes écoles.

- L'espacement des naissances augmente la santé de la mère et des enfants.
- L'espacement des naissances réduit la pression sur les ressources de la famille. Il y a plus d'attention pour chaque enfant et le couple peut leur offrir une meilleure santé, une meilleure alimentation et une meilleure éducation.

Partie 2 Dividende démographique

Les animateurs abordent maintenant la partie 2, où ils introduisent les notions de dividende démographique. Cette partie dure environ 40 minutes.

Le témoignage est un exemple d'une vie saine. En effet, la Bible parle de la vie abondante. « Moi, je suis venu pour que les hommes aient la vie et qu'ils l'aient en abondance. » (John 10:10b). La vie abondante enseigne la prospérité et la santé de l'être humain dans son ensemble, y compris le corps, l'esprit, les émotions, les relations, les besoins matériels, et la vie éternelle.

L'islam enseigne que les croyants doivent s'efforcer d'atteindre le bien-être spirituel et physique. D'après la pratique du Prophète (PBSL), il est évident qu'il avait l'habitude de prier pour ce qui est bon dans ce monde et ce qui est bon dans l'au-delà, le monde spirituel et le monde matériel.

ربنا آتنا في الدنيا وفي الآخرة حسنة....."

« Seigneur! Accorde nous belle part ici-bas, et belle part aussi dans l'au-delà ... » (Al Baqara, verset 201)

En 2019, la population de la RDC a atteint 86,7 millions d'habitants et devrait atteindre 155,73 millions d'ici 2040. Cette population est très jeune et les personnes de moins de 15 ans représentent 46% de la population totale. Ses habitants sont extrêmement pauvres, avec un taux de pauvreté extrême de 73% en 2018, un des plus élevés en Afrique subsaharienne. En 2018, son économie a progressé de 4,1%, après des années de déclin ou de croissance lente.

Les perspectives du bien-être spirituel et matériel semblent faibles. Comment cela peut-il changer ? Voici comment les démographes et les économistes aident à trouver des réponses.

La prospérité économique et le bien être spirituel exigent des investissements.

La population en âge de travailler doit être en **bonne santé**, avoir une éducation de qualité et avoir des **emplois décents** pour que le pays puisse réaliser prospérité économique et bien être spirituel.

- Les personnes en bonne santé sont capables de travailler plus longtemps et plus efficacement. Ils ne tombent moins souvent malades, ce qui réduit l'absentéisme.
- Les personnes éduquées travaillent plus intelligemment et peuvent donc effectuer des tâches plus complexes et plus précieuses en termes économiques, ce qui les rend plus productives.
- Les personnes qui ont accès aux possibilités économiques ne restent pas inactives et dépendent leur temps et leur énergie dans des activités productives.

Pour y parvenir, les familles et le gouvernement doivent **investir des ressources**.

	Investissement des ménages	Investissements du gouvernement
Santé	<ul style="list-style-type: none"> - Une alimentation saine - Eau potable - Style de vie sain - Payer pour la médecine et les services de santé 	<ul style="list-style-type: none"> - Système de santé publique subventionné avec des centres de santé qui fonctionnent, du personnel de santé qualifié, un approvisionnement garanti en médicaments - Campagnes de santé publique - Eau potable et systèmes d'assainissement
Éducation	<ul style="list-style-type: none"> - Passer du temps avec les enfants, leur enseigner les compétences de vie - Veiller à leur éveil spirituel - Payer les frais de scolarité et les fournitures scolaires - Payer pour les écoles professionnelles, les collèges, les universités 	<ul style="list-style-type: none"> - Système éducatif subventionné avec des écoles opérationnelles, des enseignants qualifiés, de bons programmes d'études - Campagnes d'éducation
Opportunités économiques	<ul style="list-style-type: none"> - Terres agricoles, forêts, animaux, semences, engrais, etc. pour les agriculteurs - Ressources financières pour mettre en place une entreprise - Équipement, outils et autres entrées 	<ul style="list-style-type: none"> - Des programmes de conseil aux entreprises - Services de conseils agricoles, programmes à valeur ajoutée - Attirer les entreprises et les investisseurs

Dans un contexte de contrainte de ressources, plus il y a de personnes dépendantes par rapport à la population active, moins il y a de ressources disponibles. Le résultat est un cercle vicieux de la pauvreté et ainsi, le bien-être spirituel et matériel dépendent du nombre d'enfants dépendants des plus grands, la population en âge de travailler.

Certains pays ont montré comment inverser ce cercle vicieux avec un dividende démographique

Un dividende démographique se produit lorsqu'une **diminution du taux de natalité** change la répartition de l'âge d'un pays, de sorte que **moins d'investissements sont nécessaires pour répondre aux besoins des plus jeunes groupes d'âge et les ressources sont libérées pour les investissements dans le développement économique et le bien-être de la famille.**

Pourquoi cela ?

- Comme le nombre de naissances chaque année décline, la population jeune dépendante diminue par rapport à la population en âge de travailler. Il y a donc plus de travailleurs et moins de jeunes à prendre en charge.
- Cela améliore le ratio de travailleurs productifs par rapport aux enfants à charge.
- Cela réduit le fardeau économique pour les familles et le gouvernement. Les mêmes ressources limitées peuvent être utilisées pour moins de personnes. Les parents ont moins de pression de subvenir aux besoins de nombreux enfants. Le revenu familial peut être utilisé davantage pour une meilleure nourriture pour les enfants et pour leur éducation prolongée.
- Pratiquer la planification familiale, l'espacement des naissances et la santé reproductive contribue à réduire les taux de natalité.
- Population - santé - éducation - économie et gouvernance sont étroitement liées. C'est souvent représenté de la sorte :

FAITH TO ACTION NETWORK

aid



erconfess
de la Plan
30 No
es engage

Apprentissage pour
familiale au Sud - Kivu

Hôtel Panorama

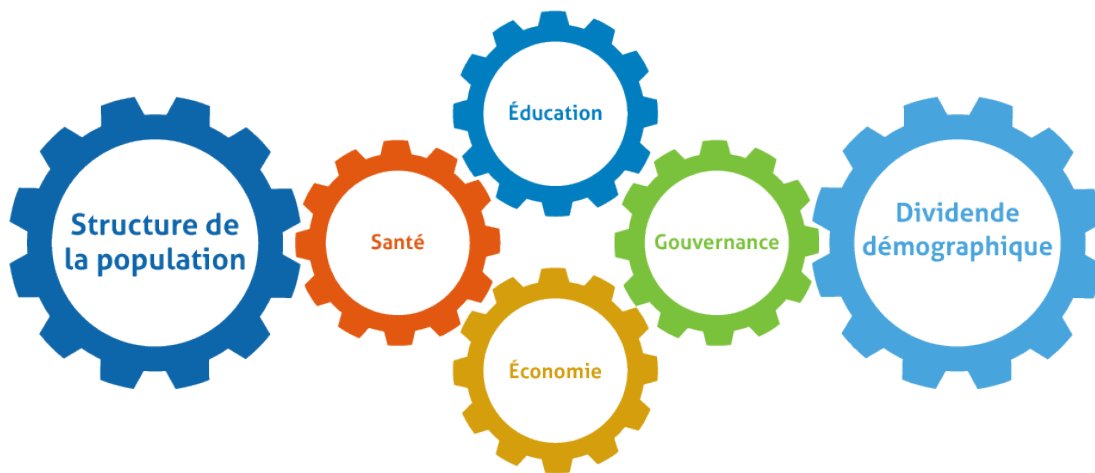
familial au Sud-Kivu



ACTIV

GR

L'importance
de la planification
familiale au Sud-Kivu
est de plus en plus
importante. Les relations
familiales sont au cœur
de la vie sociale et
économique. La planification
familiale permet de mieux
organiser la vie familiale
et de garantir le bien-être
de tous les membres de la
famille.



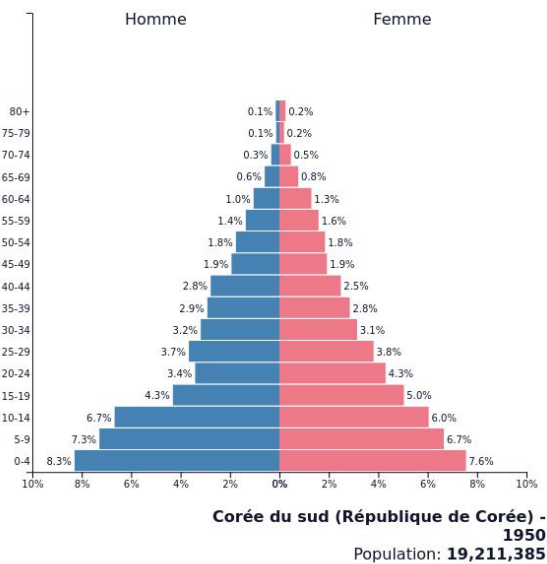
D'autres pays comme la Thaïlande, la Malaisie ou la Corée du Sud ont ouvert la voie. Jetons un œil à la Corée du Sud.

La Corée du Sud a fait une transition rapide d'une forte fertilité vers une basse fertilité, tout en connaissant une croissance annuelle par habitant avec un produit intérieur brut de 6,7% entre 1960 et 1990.

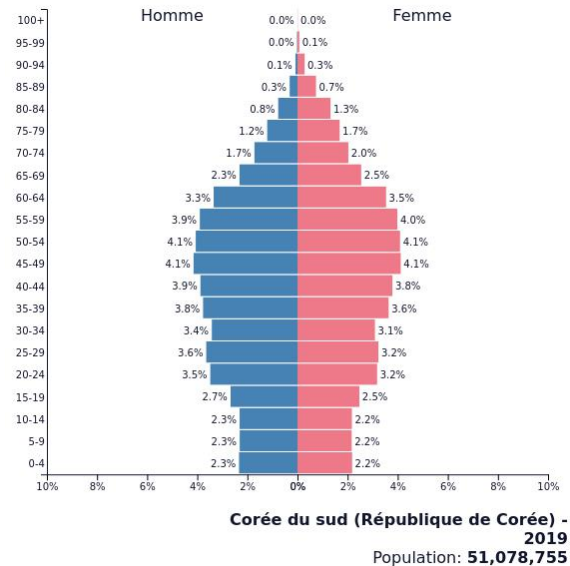
Jetons un regard sur l'évolution de la population de la Corée du Sud. Chaque couche de ce diagramme est un groupe d'âge et la largeur de chaque couche représente la proportion de la population dans ce groupe d'âge. En 1950, cela ressemble à une pyramide parce que quand les couples ont beaucoup d'enfants, plus de gens sont ajoutés chaque année dans les groupes d'âge et donc il y a plus de jeunes à la base de la pyramide. En 1950, plus de quarante pour cent de la population de la Corée du Sud était âgée de moins de quinze ans, et les femmes avaient une moyenne de six enfants.

Au cours des décennies qui ont suivi, les taux de mortalité ont diminué, le désir d'avoir une famille moins large a augmenté et les investissements dans la planification familiale ont permis un rapide déclin des naissances. Dans les années 1990, les femmes avaient en moyenne moins de deux enfants chacune, et par conséquent, la croissance de la population a ralenti. En 1990, la population en Corée du Sud était plus grande et la structure d'âge était transformée, avec une population comprenant moins de jeunes.

Cette tendance a continué jusqu'en 2019 et ce changement de la structure par âge a contribué à accélérer la croissance économique. Aujourd'hui, la population de la Corée du Sud est dominée par les adultes en âge de travailler, qui feront partie d'une force de travail productive pendant de nombreuses années.



Pyramide de la population en Corée du Sud en 1950



Pyramide de la population en Corée du Sud en 2019

Comment la Corée du Sud a-t-elle atteint ce dividende démographique ?

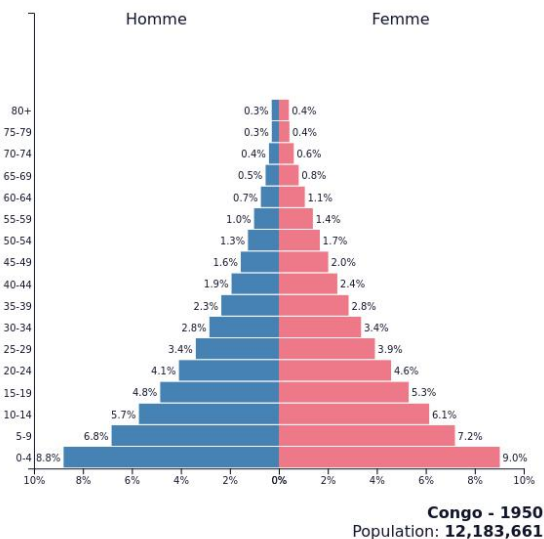
Le succès de la Corée du Sud est le résultat d'une stratégie démographique accompagnée d'investissements dans des programmes de santé reproductive, l'éducation et les politiques économiques pour créer des infrastructures et des produits :

- Le gouvernement a investi dans les centres de santé, les travailleurs de terrain ont sensibilisé les ménages sur la planification familiale et ont offert des méthodes contraceptives. Le programme de planification familiale a encouragé l'acceptation de la planification familiale suite aux investissements dans des organismes de formation, l'information et l'éducation et l'achat de produits contraceptifs.
- La stratégie d'enseignement de la Corée du Sud s'est améliorée : en 1950, seulement 54% des enfants en âge d'aller à l'école étaient scolarisés, et en 1990, ils étaient 97%. Une génération d'enfants moins nombreuse fréquente les écoles, les revenus à disposition des ménages augmentent et il y a des investissements soutenus dans l'éducation. Tout cela a abouti à une population plus instruite. Cette force de travail qualifiée a contribué au développement économique rapide.
- Cela a transformé l'économie sud-coréenne et attiré des investissements dans les domaines de l'agriculture et de la pêche, ainsi que la production et le transport de marchandises. Le chômage a diminué grâce à un programme de construction rurale offrant le salaire minimum pour les travailleurs impliqués dans la construction d'infrastructures, y compris les barrages et les routes, ainsi que le contrôle de l'érosion et le reboisement. Au fil du temps, la Corée du Sud a également établi des industries chimiques, du fer et de l'acier.

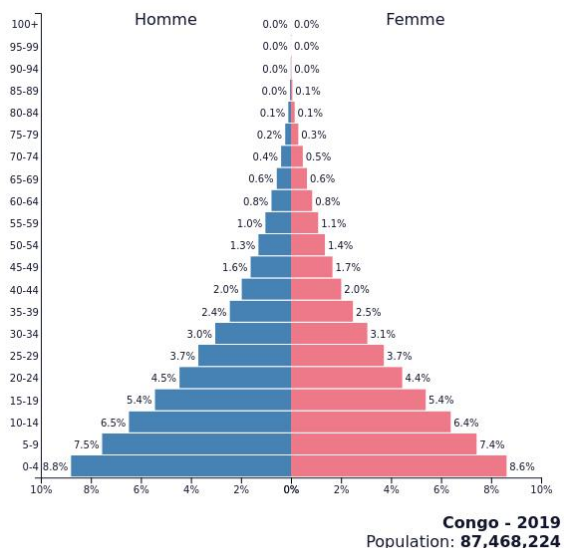
Source : Population Reference Bureau à <https://www.prb.org/south-korea-population/>

Maintenant, comparez les pyramides de la population de la République Démocratique du Congo et celle de la Corée du Sud.

En RDC, vous voyez une large base avec beaucoup d'enfants à charge. Cette structure est restée inchangée.



Pyramide de la population en RDC en 1950

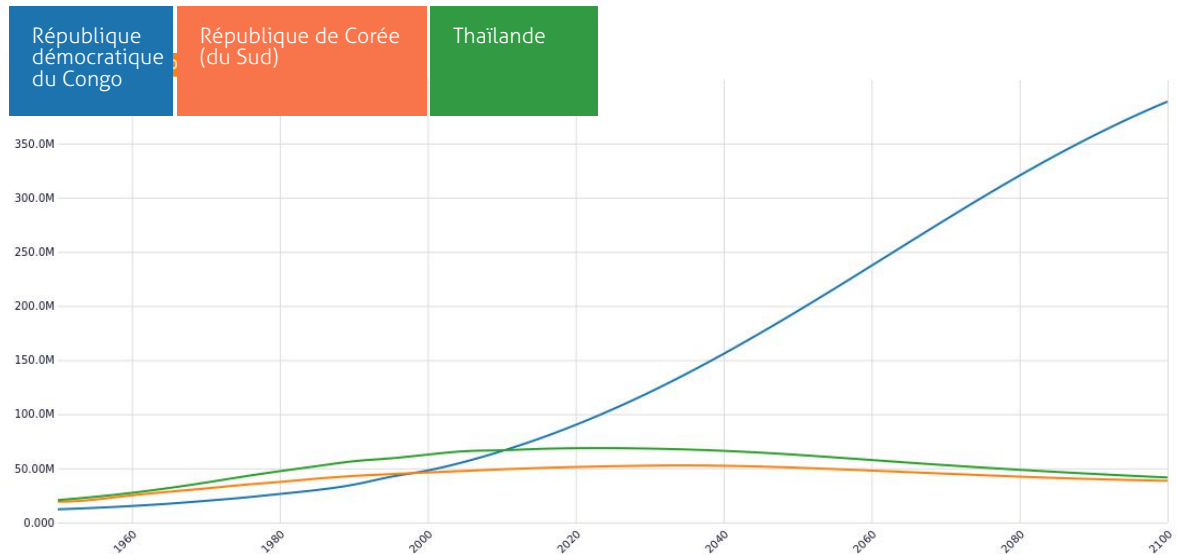


Pyramide de la population en RDC en 2019

Quels enseignements pouvons-nous en tirer ?

- Tout d'abord, il faut améliorer la survie des enfants. En RDC, plus d'un enfant sur cinq meurt avant l'âge de cinq ans. L'amélioration des services de santé permet à plus d'enfants de survivre et conduit les couples à vouloir une famille moins nombreuse.
- En second lieu, il faut espacer les naissances et prévenir les grossesses non désirées. À l'heure actuelle, 17,1% des femmes en RDC qui ne veulent pas tomber enceintes n'utilisent pas de méthode de contraception. Une augmentation des investissements dans la planification familiale permettra d'éviter les grossesses non désirées, ce qui réduira le nombre de naissances par femme.
- Troisièmement, il faut éduquer les enfants - garçons et filles. En RDC, seulement une fille sur trois en âge d'aller dans le secondaire est inscrite à l'école, et seulement un garçon sur deux. Mais quand les filles restent à l'école, en particulier au secondaire, elles sont plus susceptibles de retarder le mariage précoce et la procréation et donc d'avoir une famille plus saine.
- Ensemble, ces investissements contribuent à la réduction des naissances et de la mortalité et permettent à la structure de la population de changer et d'ouvrir la voie à une croissance économique accélérée.
- Cela doit être combiné avec des investissements dans les politiques économiques et la bonne gouvernance pour permettre à la structure d'âge changeant de se transformer en une croissance économique accélérée. Une population en bonne santé contribue directement à une meilleure croissance économique et à la réduction de la pauvreté.

Tendances démographiques (1950 - 2040)



Partie 3 Réflexions

Cette partie dure environ 20 minutes.

Les animateurs donnent aux participants l'occasion de soulever des questions et d'obtenir des réponses de la part de l'orateur.

Ensuite, les animateurs demandent aux participants :

Quelles leçons peut-on tirer de ces expériences pour la promotion du bien-être spirituel et matériel dans le Sud-Kivu ?

Les animateurs prennent note des réflexions des participants sur un tableau à feuilles mobiles. Les réponses potentielles comprennent :

- Promouvoir les informations et services de planification familiale et de santé reproductive
- Investir dans le système de santé
- Investir dans le système éducatif
- Apporter la paix et la sécurité
- Améliorer la bonne gouvernance et l'utilisation des ressources publiques
- Augmenter les programmes de création d'emplois
- Proposer des micro-crédits
- Renforcer l'agriculture

Conseils aux animateurs et aux formateurs

Le choix d'un bon témoignage est important pour la réussite de cette séance. Cela a plusieurs dimensions :

- La personne faisant passer le message doit être crédible et respectée par les participants. Elle doit se sentir fière et convaincue de son histoire et ne pas être timide pour répondre aux questions ou même être remise en cause.
- Le témoignage doit illustrer les avantages du retardement et de l'espacement des grossesses au niveau individuel.
- La personne doit raconter une histoire claire sans se perdre dans des histoires secondaires n'ayant aucun rapport avec le message principal.

Les animateurs brieferont cette personne au cours de la phase de préparation (chapitre 4) et discuteront des principaux éléments du témoignage avant que la caravane ne commence.

Le concept de dividende démographique peut être très abstrait et doit être expliqué à l'aide d'un exemple tel que celui indiqué pour la Corée du Sud.

Sources

Le Population Reference Bureau a fait un résumé intéressant du concept du dividende démographique. Il est disponible en français et en anglais avec des vidéos et des études de cas. Il est disponible sur <https://www.prb.org/demographic-dividend-engage/>

Population Reference Bureau (novembre 2012), « Fact Sheet Attaining the Demographic Dividend » disponible sur <https://www.prb.org/demographic-dividend-factsheet/> (date d'accès : 2019)

UNFPA (2014), « Le dividende démographique » disponible sur <https://www.unfpa.org/demographic-dividend> (date d'accès : 2019)

Ross, John (Septembre 2004), « Understanding the Demographic Dividend » disponible sur http://www.policyproject.com/pubs/generalreport/demo_div.pdf (date d'accès : 2019)

Guengant Jean-Pierre, Mangalu Mobhe Agbada J., Mavula Banda N. (2014), « Bénéficiaire du dividende démographique ? Replacer la population au centre des trajectoires de développement de la République Démocratique du Congo » ; Kinshasa (COD) disponible sur <http://www.documentation.ird.fr/hor/fdi:010068024>

Les sources statistiques sont UNFPA, « Population mondiale » ; World Population Review ; Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales ; La Banque Mondiale en RDC ; PopulationPyramid.net ; UNESCO

5.5 Historique du plaidoyer interconfessionnel pour la planification familiale, l'espacement des naissances et la santé reproductive

Objectifs d'apprentissage	Informer les participants sur les engagements pris par leurs chefs religieux pour promouvoir la planification familiale en RDC.
Méthodologie	Conférence avec une séance de questions-réponses
Ressources	Néant
Durée du module	1h30
Présentation	Néant
Documents à distribuer	Néant

Messages clés et contenu

La session se compose de deux parties. Au début, les animateurs présenteront les antécédents de coopération entre les acteurs religieux, le gouvernement et d'autres parties prenantes. La deuxième partie est une discussion plénière.

Les facilitateurs prépareront cette session comme cela est expliqué au chapitre 4.2 en analysant les engagements et accords existants. Dans de nombreux pays, les acteurs confessionnels, le gouvernement et les autres parties prenantes ont développé des mécanismes de collaboration. Parfois, ils ont organisé des dialogues débouchant sur des engagements, des stratégies et des partenariats public-privé clairement définis.

Par exemple, en RDC, Faith to Action Network et Union of Muslim Councils for East, Central and Southern Africa (UMC) ont organisé une conférence de planification familiale avec des chefs religieux en 2016. Un an plus tard, le comité national de planification familiale (CTMP) a convoqué une table ronde, où les organisations confessionnelles ont développé un message commun sur la planification familiale et créé une plate-forme religieuse nationale sur la planification familiale. Chaque organisation confessionnelle a présenté ses pratiques actuelles et recommandé des actions futures.

Au cours de la deuxième partie, les animateurs organiseront une discussion, avec les questions directrices suivantes :

- Avez-vous connaissance de ces activités ?
- Est-ce que ces engagements et recommandations ont-ils été mis en pratique par votre organisation confessionnelle ?
- Ces activités sont-elles durables ?
- Quels leçons et défis peuvent être retenus ?
- Que reste-t-il à faire ?

Les animateurs prennent note des réflexions des participants sur un tableau à feuilles mobiles.

Conseils aux animateurs et aux formateurs

Dans cette session, l'idée est de tirer parti des réalisations passées et d'aller plus loin, tout en profitant des défis et des succès passés. Les commentaires des participants pourront être utilisés pour faciliter les sessions ultérieures, par exemple « passer à l'action » (chapitre 5.11).

« Durabilité » et « appropriation des résultats » sont des mots clés. Les animateurs doivent être attentif à la manière dont les organisations confessionnelles ont institutionnalisé leurs engagements et stratégies antérieurs, par exemple par le biais de politiques, pratiques ou enseignements internes.

Bien que le rôle des organisations confessionnelles dans la planification familiale et la santé reproductive soient de plus en plus reconnus, de nombreuses parties prenantes hésitent à les impliquer à titre institutionnel. Au lieu de cela, ils préfèrent travailler avec des chefs religieux individuels. Par conséquent, les engagements pris lors des dialogues ne se traduisent pas nécessairement dans la pratique.

5.6 La dignité humaine, le bien-être humain, la justice sociale et l'égalité entre les sexes dans un contexte musulman et chrétien

Objectifs d'apprentissage	Les participants comprendront de manière générale les fondements théologiques sur la dignité humaine et les valeurs communes. Mettre en place un contexte positif pour le dialogue interconfessionnel.
Méthodologie	Courte séance plénière suivie de discussions de groupe
Ressources	Bible, Coran et autres sources religieuses
Durée du module	1h30
Présentation	Une présentation sur la dignité humaine à partir des perspectives Musulmanes et Chrétiennes
Documents à distribuer	Document sur la Fraternité humaine pour la paix dans le monde et le vivre ensemble (annexe 10)

Messages clés et contenu

Les animateurs présentent la dignité humaine, le bien-être ainsi que la justice sociale et l'égalité entre les sexes, en s'appuyant sur les écritures religieuses.

Nos traditions religieuses nous demandent de respecter la dignité humaine, le bien-être humain, la justice sociale et l'égalité entre les sexes.

Nous considérons que l'être humain est « une vraie merveille, tes œuvres sont prodigieuses » (Psaume 139:14) et « Nous avons certes créé l'homme dans la forme la plus parfaite » (Sourate At-Tin, verset 4).

Dans le Christianisme, Genèse 1: 26 déclare que l'être humain a été créé à l'image de Dieu. La dignité humaine (karamah) en Islam est fondée sur le verset : « Certes, Nous avons honoré les fils d'Adam. Nous les avons transportés sur terre et sur mer, leur avons attribué de bonnes choses comme nourriture, et Nous les avons nettement préférés à plusieurs de Nos créatures. » (Sourate Isra, verset 70).

Chaque être humain est précieux et doit être respecté.

« O hommes! Nous vous avons créés d'un mâle et d'une femelle, et Nous avons fait de vous des nations et des tribus, pour que vous vous entre-connaissiez. Le plus noble d'entre vous, auprès d'Allah, est le plus pieux. Allah est certes Omniscient et Grand Connaisseur » (Sourate Al Hujurat, verset 13).

« Il n'y a plus ni Juif, ni Grec ; il n'y a plus ni esclave, ni homme libre ; il n'y a plus l'homme et la femme ; car tous, vous n'êtes qu'un en Jésus Christ » (Galates 3:28).

En tant que communautés de foi, nous sommes appelés à participer à la « personne totale », c'est à dire, à s'occuper de la personne de façon holistique. Nous sommes encouragés par nos différentes traditions religieuses à veiller aux dimensions physique, sociale, spirituelle, émotionnelle, intellectuelle, professionnelle et environnementale du bien-être, car nous guidons les individus « du ventre vers la tombe ». Nous sommes en constante interaction avec les individus, les familles et les collectivités et très bien placés pour promouvoir le bien-être holistique.

« Cher ami, je souhaite que tu te portes bien à tous égards, et que ta santé soit bonne ; qu'il en aille comme pour ton âme qui, elle, se porte bien. » (3 Jean 2). Dans la Bible, la santé est considérée comme l'exhaustivité et l'intégrité.

L'Islam met aussi l'accent sur l'importance du bien-être et la santé. D'après Abou Houreira (qu'Allah l'agrée), le Prophète (PBSL) a dit : « Le croyant fort est meilleur et plus aimé par Allah que le croyant faible et il y a du bien chez chacun d'eux » (Sahih Mouslim 2664).

C'est seulement quand les individus sont en bonne santé physique, mentale, émotionnelle, sociale et spirituelle qu'ils peuvent être considérés comme sains et équilibrés, ce qui permet d'atteindre une qualité de vie optimale et d'atteindre le but de Dieu pour la création.

Le savoir est vital

Notre différentes croyances encouragent toutes les personnes, y compris les adolescents et les jeunes, à acquérir des connaissances vitales : « mon peuple sera réduit au silence faute de connaissance » (Osée 4 : 6) et « O mon Seigneur ! Accroît mes connaissances ! » (Sourate Taha verset 114).

Notre responsabilité et solidarité

Nos différentes religions posent les choses clairement : nous sommes responsables les uns des autres. Nous sommes les gardiens de nos frères et sœurs.

Chacune de nos traditions nous enseigne que nous avons la responsabilité de prendre soin les uns des autres.

La stigmatisation et la discrimination à l'égard des autres êtres humains vont à l'encontre des principes fondamentaux de notre foi. En tant que personnes de foi, nous affirmons la valeur et la dignité de tous les êtres humains. Nous refusons de nous associer à ceux qui attaquent, rabaisent et ostracisent les autres au nom de notre foi et nous confirmons notre conviction, qui est que tous les êtres humains doivent être respectés et que leur dignité ne doit pas être compromise.

Notre conscience

Aux côtés de nos textes sacrés, enseignements et traditions, notre conscience individuelle joue un rôle important dans nos approches vers la dignité humaine. Nos différentes religions sont unies dans la conviction que Dieu a doté les humains de conscience, qui est la « voix intérieure » permettant aux croyants de séparer le bien du mal. La conscience est une ressource puissante qui permet aux personnes de foi de répondre aux questions de planification familiale et de santé reproductive contestées, parallèlement aux écrits sacrés et aux enseignements trouvés dans nos traditions respectives.

واعلموا أن فيكم رسول الله، لو يطيعكم في كثير من الأمر لعنتم، ولكن الله حبيب إليكم الإيمان وزينه في قلوبكم وكره إليكم الكفر والفسوق والعصيان أولئك هم الراشدون "

« Et sachez que le Messenger d'Allah est parmi vous. S'il vous obéissait dans maintes affaires, vous seriez en difficultés. Mais Allah vous a fait aimer la foi et l'a embellie dans vos cœurs et vous a fait détester la mécréance, la perversité et la désobéissance. Ceux-là sont les bien dirigés. » (Sourate Hujurat, verset 7).

« Ils montrent que l'œuvre voulue par la loi est inscrite dans leur cœur ; leur conscience en témoigne également ainsi que leurs jugements intérieurs qui tour à tour les accusent et les défendent. » (Romains 2:15).

« Avec foi et bonne conscience. Quelques-uns l'ont rejetée, et leur foi a fait naufrage » (1 Timothée 1:19).

Après cette introduction, les animateurs organisent des discussions de groupe sur la dignité humaine, le bien-être humain, la justice sociale et l'égalité entre les sexes.

Les animateurs divisent les participants en plusieurs groupes. Les groupes doivent être mélangés et inclure des chrétiens de différentes dénominations et des musulmans de différentes écoles de pensée. Chaque groupe désigne un rapporteur et un secrétaire.

Chaque groupe répondra à deux questions :

- Qu'est-ce que votre foi dit sur le respect de la dignité humaine ?
- Qu'est-ce que votre foi dit au sujet de la conscience humaine ?
- Dans vos discussions, veuillez-vous référer aux écritures et sources religieuses.

Les groupes vont résumer leur discussion sur un tableau et en faire le rapport en séance plénière. L'animateur résumera la séance en attirant l'attention des participants sur les valeurs et principes communs.

- Défense du respect de la dignité humaine
- Égalité entre les sexes
- Non-discrimination
- Solidarité
- Connaissances vitales
- Signification de la conscience

Conseils aux animateurs et aux formateurs

La séance 5.6 est au centre de la Caravane interconfessionnelle. Les participants doivent comprendre que leurs traditions religieuses ont de nombreuses valeurs et approches communes. De plus, cette séance donne le ton pour une action constructive pour le respect de la dignité humaine. La planification familiale, l'espacement des naissances et la santé reproductive seront présentées comme des éléments contribuant au respect de la dignité humaine dans des séances ultérieures. Enfin, les participants conviendront que le Christianisme et l'Islam doivent utiliser leur conscience afin de trouver des réponses aux dilemmes contemporains, qui seront exposés dans la séance suivante.

Pour ce faire, les animateurs doivent s'assurer que les groupes sont composés de différents représentants religieux. Pendant les discussions de groupe, ils écouteront les différents groupes de discussion et interviendront lorsque les groupes ne seront pas sur la bonne voie, et proposeront proactivement des interprétations et des textes religieux constructifs.

5.7 Les dilemmes auxquels sont confrontés nos communautés

Objectifs d'apprentissage	Les participants vont identifier des dilemmes contemporains, pour lesquels ils cherchent des solutions et des conseils.
Méthodologie	Remue-méninges en séance plénière et travaux de groupe
Ressources	Tableaux de papier et marqueurs
Durée du module	1 heure
Présentation	Néant
Documents à distribuer	Néant

Messages clés et contenu

En séance plénière, les animateurs mettent l'accent sur ces points :

Toutes les traditions religieuses tiennent au respect de la dignité humaine, au bien-être humain, à la justice sociale et à l'égalité entre les sexes. Cependant, quand on regarde la réalité on voit que tout le monde est confronté à de nombreux dilemmes.

Au cours des 5 premières minutes, les animateurs donneront des exemples de tels dilemmes et ensuite pendant 5 minutes les participants pourront ajouter leurs propres exemples.

Ensuite, les animateurs doivent diviser les participants en plusieurs groupes. Là encore ces groupes doivent être mélangés et inclure des chrétiens de différentes dénominations et des musulmans de différentes écoles de pensée. Chaque groupe désigne un rapporteur et un secrétaire.

Chaque groupe répondra à deux questions :

- À quels dilemmes liés à la planification familiale et à la santé reproductive faites-vous face dans votre vie personnelle et dans votre communauté ?
- Où les organisations religieuses échouent-elles dans leur vocation ?

Les groupes vont résumer leur discussion sur un tableau et en faire le rapport en séance plénière. L'encadré 4 donne une liste d'exemples de dilemmes. Par la suite, les animateurs clôturent la séance en demandant aux participants de réfléchir à ces problèmes pour le lendemain en annonçant que le jour d'après comportera des dialogues intra et interconfessionnels pour travailler sur ces dilemmes.

Conseils aux animateurs et aux formateurs

Cette séance permet aux participants d'exprimer les problèmes auxquels ils ont été confrontés. Il est important de rappeler aux participants les règles de base fixées durant la séance 5.1, en particulier « se concentrer sur la résolution des défis communs », « accepter différentes opinions », et « ne pas juger ».

C'est un débat courageux, et les animateurs s'abstiendront d'interpréter ou de commenter ce que disent les participants. Rien n'est ni bon ni mauvais.

À la fin, les animateurs ne résumeront pas ce que les participants auront rapporté, mais garderont ces dilemmes en attente et recommanderont aux participants de réfléchir à ces dilemmes pendant la nuit. Ils annonceront que le programme du jour suivant comprendra des dialogues intra et interconfessionnels sur la manière de travailler avec ces dilemmes.

Encadré 4 : Les dilemmes dans nos vies quotidiennes ou dans nos communautés

- La croissance de la population - « Soyez féconds, multipliez, et remplissez la terre » ou « responsabilité et gardiens de l'environnement » - qu'est-ce que cela signifie, compte tenu de notre responsabilité de prendre soin de notre environnement
- Les familles nombreuses souffrant du manque de ressources ou dans l'obligation de prendre soin de leur famille
- Préserver la moralité avec grâce ou préserver la moralité avec jugement
- Les enseignements religieux sur l'abstinence ou les grossesses chez les adolescentes
- Les enseignements de la foi sur l'intégrité ou la corruption au sein des institutions religieuses
- La mortalité maternelle élevée résultant des grossesses chez les adolescentes ou le caractère sacré de la vie
- Jugement, stigmatisation, répression ou compassion, amour, soins et soutien
- Les enseignements religieux sur l'égalité entre les sexes ou les pratiques discriminatoires dans nos communautés et organisations confessionnelles
- Les enseignements religieux sur la paix ou la violence sexiste
- Les enseignements religieux sur l'accès à la connaissance ou la rétention d'informations sur la sexualité dans l'espoir que cela va empêcher les adolescents d'en faire l'expérience
- L'accent sur la crainte des conséquences de la grossesse ou se prévaloir de connaissances en santé reproductive et sur les services
- Une mauvaise interprétation des textes religieux sur l'égalité, la planification familiale et la santé reproductive, le mariage des enfants
- Trop de femmes meurent en raison de complications pendant la grossesse et l'accouchement. Pourtant, la plupart des pays du monde ont des taux de mortalité maternelle plus bas. Nous savons quoi faire. Pourquoi ne pas sauver ces vies ?

5.8 Point de vue islamique

Objectifs d'apprentissage	Les participants seront en mesure de décrire la planification familiale et la santé reproductive d'un point de vue islamique. À l'issue de cette séance, les participants auront une idée de la mesure dans laquelle la planification familiale est essentielle. Ils peuvent énumérer quand une planification familiale est nécessaire (Daruriat). Ils peuvent dresser la liste des décisions sur l'utilisation de la planification familiale.
Méthodologie	Conférence avec une séance de questions-réponses
Ressources	Coran et autres sources d'enseignement islamique Tableaux à feuilles mobiles et marqueurs
Durée du module	1h30
Présentation	Néant
Documents	Document : l'Islam à l'appui de la planification familiale et de l'espacement des naissances (annexe 11)

Messages clés et contenu

Cette séance concerne les participants musulmans. Elle comporte deux parties.

La première partie est une conférence. Elle traite de la planification familiale et la santé reproductive d'un point de vue islamique à travers les points suivants :

- (1) La planification familiale est essentielle
- (2) Conditions à remplir pour la planification familiale
- (3) Règles concernant l'utilisation des méthodes de planification familiale
- (4) L'infertilité et son traitement

La conférence est suivie d'une mini séance de questions - réponses.

Dans la deuxième partie, l'animateur demandera aux participants de tirer des conclusions et de préparer ensemble une présentation pour les autres participants de la caravane comprenant les chrétiens protestants et catholiques.

(1) La planification familiale est essentielle :

La reproduction est le résultat naturel de relations sexuelles, et c'est inévitable pour la survie de l'humanité. La reproduction est l'un des principaux objectifs du mariage. Allah, le Tout-Puissant, a souligné cette signification lorsqu'il dit : « Cohabitez donc avec elles, maintenant, et cherchez ce qu'Allah a prescrit en votre faveur » ⁽¹⁾.

(... فَأَلَانَ بِأَشْرُوهُنَّ وَأَبْتَغُوا مَا كَتَبَ اللَّهُ لَكُمْ ... (187))

Ce verset signifie que les gens seraient à la recherche de la reproduction et des enfants. Le Prophète (PBSL) déclare cela dans le Hadith : « Épousez la féconde et l'affectueuse, car je voudrais surpasser en nombre toutes les autres communautés le jour de la résurrection » ⁽²⁾.

(تزوجوا الودود الولود فإني مكثر بكم الأمم يوم القيمة)

1 Sourate Al Baqara - partie du verset 187.

2 Rapporté par Abou Daoud dans ses Sunnahs, Livre du mariage - chapitre sur « l'interdiction de donner en mariage la femme qui n'a pas donné naissance », 2/227, Hadith 2050.

La reproduction n'est qu'un des instincts naturels de l'être humain tout comme les autres êtres vivants, parce que Allah, le Tout-Puissant, a destiné que la survie dépend des contacts sexuels et de la reproduction. Allah, le Tout-Puissant, a dit : « On a enjolivé aux gens l'amour des choses qu'ils désirent : femmes, enfants, trésors thésaurisés d'or et d'argent, chevaux marqués... »⁽³⁾.

زَيْنَ لِلنَّاسِ حُبَّ الشَّهَوَاتِ مِنَ النِّسَاءِ وَالْبَنِينَ وَالْقَنَاطِيرِ الْمُقَنْطَرَةِ مِنَ الذَّهَبِ وَالْفِضَّةِ وَالْخَيْلِ ... (14)

Les objectifs du mariage comprennent le souhait d'avoir des enfants qui sont la joie de la vie et grâce auxquels on trouve la paix et la satisfaction. Cependant, il faut comprendre que l'Islam, concernant les enfants, prête attention à la manière dont ils sont élevés et dans quelles conditions.

En parlant des messagers d'Allah, que la Paix et la bénédiction soient sur eux, le saint Coran a mentionné qu'ils voulaient avoir des enfants, ils ont spécifiquement demandé à Allah de bons enfants. Le Saint Coran a présenté les invocations des deux prophètes d'Allah Ibrahim (Abraham) et Zakariyyaa (Zacharie), que la Paix et la bénédiction soient sur eux, comme une preuve de cette approche. Allah, le Tout-Puissant, rapporte les paroles d'Ibrahim (PBSL) : « Seigneur, fais-moi don d'une [progéniture] d'entre les vertueux ».⁽⁴⁾

(رَبِّ هَبْ لِي مِنَ الصَّالِحِينَ (100))

Le Coran a rapporté que Zakariyyaa a dit : « O mon Seigneur, donne-moi, venant de Toi, une excellente descendance. Car Tu es Celui qui entend bien la prière ».⁽⁵⁾

(... رَبِّ هَبْ لِي مِنْ لَدُنْكَ ذُرِّيَّةً طَيِّبَةً إِنَّكَ سَمِيعُ الدُّعَاءِ (38))

Les fidèles d'Allah mentionnés dans la sourate Al-Furqan implorent Allah pour avoir des enfants qui satisferont leurs yeux et leurs cœurs. Allah, le Tout-Puissant, a dit : « et (ceux) qui disent : « Seigneur, donne-nous, en nos épouses et nos descendants, la joie des yeux, et fais de nous un guide pour les pieux ».⁽⁶⁾

وَالَّذِينَ يَقُولُونَ رَبَّنَا هَبْ لَنَا مِنْ أَزْوَاجِنَا وَذُرِّيَّاتِنَا قُرَّةَ أَعْيُنٍ وَاجْعَلْنَا لِلْمُتَّقِينَ إِمَامًا (74)

Une descendance pieuse et aux bonnes mœurs est une source de plaisir et une force pour la famille et la société tout entière. On cherche à promouvoir sa bonté et à la protéger du mal. Nous devrions être à la recherche d'enfants instruits et vertueux qui peuvent servir de modèles aux autres et produisent plus qu'ils ne consomment.

L'Islam exhorte et demande d'avoir un grand nombre d'enfants et considère les enfants comme une grande richesse dont les parents bénéficient. Allah, le Tout-Puissant, a dit : « Allah vous a fait à partir de vous-mêmes des épouses et de vos épouses, Il vous a donné des enfants et des petits-enfants. Et Il vous a attribué de bonnes choses. Croient-ils donc au faux et nient-ils le bienfait d'Allah ? »⁽⁷⁾.

وَاللَّهُ جَعَلَ لَكُمْ مِنْ أَنْفُسِكُمْ أَزْوَاجًا وَجَعَلَ لَكُمْ مِنْ أَزْوَاجِكُمْ بَنِينَ وَحَفَدَةً وَرَزَقَكُمْ مِنَ الطَّيِّبَاتِ أَفَبِالْبَاطِلِ يُؤْمِنُونَ وَبِنِعْمَتِ اللَّهِ هُمْ يَكْفُرُونَ (72)

3 Sourate Aal-Emran - partie du verset 14

4 Sourate Assaffat - partie du verset 100.

5 Sourate Aal Emran - partie du verset 38.

6 Sourate Al Furqan - verset 74.

7 Sourate Al Nahl - verset 72

Cependant, l'Islam a ordonné de protéger les enfants contre les facteurs d'affaiblissement et les causes de la fragilité. L'Islam n'a pas besoin d'une descendance sans valeur ni importance. L'Islam appelle à une progéniture bonne et forte de corps, d'esprit, de vertu et non comme l'écume qu'une rivière transporte en référence au Hadith qui rapporte les dires du Prophète (PBSL) : « Les gens vont bientôt s'appeler les uns les autres pour vous attaquer, car les gens quand ils mangent, invitent les autres et partagent leur plat. Quelqu'un demanda : Sera-ce en raison de notre petit nombre à ce moment ? Il a répondu : non, vous serez nombreux à ce moment, mais vous serez comme les déchets et l'écume qu'un torrent transporte, et Allah mettra la peur en vous des poitrines de vos ennemis et mettra alwahn dans vos cœurs. Quelqu'un demanda : Qu'est-ce que wahn (affaiblissement) ? Le Messager de Dieu (PBSL) répondit : « l'amour de ce monde d'ici-bas et l'aversion de la mort. »⁽⁸⁾.

(يوشك أن تتداعى عليكم الأمم كما تداعى الأكلة إلى قصعتها، قال قائل : أو من قلة نحن يومئذ يا رسول الله - قال: لا، بل أنتم يومئذ كثير ولكنكم غثاء كغثاء السيل، ولينزعن الله من صدور عدوكم المهابة منكم ، وليقذفن في قلوبكم الوهن، قالوا: وما الوهن يا رسول الله؟ قال : حب الدنيا وكراهية الموت)

Un certain nombre de compagnons du Prophète - Que Dieu soit satisfait d'eux- ont mis en garde contre avoir trop d'enfants sans en avoir les moyens.

Sur l'autorité d'Ibn Omar, qu'Allah soit satisfait de lui, il a été demandé à propos de la supplication du Prophète (PBSL) : « Je cherche refuge auprès d'Allah contre les difficultés des graves calamités ». Ibn Omar a dit : « Je veux dire plus d'enfants avec moins d'argent. »⁽⁹⁾

(اللهم إنى أعوذ بك من جَهْدِ البلاء ، فقال : جهد البلاء كثرة العيال وقلة المال)

Amr Ibn Al Ass - Qu'Allah soit satisfait de lui - a dit dans son discours sur la conquête de l'Égypte au peuple égyptien : « O peuple, je vous préviens de quatre choses qui mènent aux troubles après le repos, l'insolvabilité après la solvabilité, l'humiliation après la gloire, je vous mets en garde contre un plus grand nombre d'enfants, la détérioration des conditions, le gaspillage d'argent et les potins hors du contexte ou du sujet ».⁽¹⁰⁾

Ibn Abbas a dit : davantage d'enfants constituent une des deux pauvretés et moins d'enfants est l'une des deux sources de la solvabilité.⁽¹¹⁾

(كثرة العيال أحد الفقرين وقلة العيال أحد اليسارين)

8 Rapporté par Abou Daoud dans sa Sunnah - livre des épopées - chapitre sur le peuple qui vont s'appeler les uns les autres à attaquer l'Islam, 4/108, Hadith 4297

9 Voir : Kashf Al Khafaa, Partie 1/p. 402

10 Voir : Al Tamhid, par Ibn Abdel Borg, 21/p. 293

11 Faidh Al Qadhir, Partie 3/ p. 352

Allah le Tout-Puissant a dit : « Et si vous craignez de n’être pas justes envers les orphelins... Il est permis d’épouser deux, trois ou quatre, parmi les femmes qui vous plaisent, mais, si vous craignez de n’être pas justes avec celles-ci, alors une seule, ou des esclaves que vous possédez. Cela, afin de ne pas faire d’injustice (ou afin de ne pas aggraver votre charge de famille). L’imam al Shafey a interprété les paroles d’Allah « afin de ne pas faire d’injustice »⁽¹²⁾ dans ce verset comme ne pas vous appauvrir, c’est-à-dire la misère et la pauvreté. Allah, le Tout-Puissant, a dit : « Et si vous craignez la privation, Allah vous enrichira de sa grâce s’il le veut. Certes, Allah est Omniscient et Sage. ».⁽¹³⁾

(... وَإِنْ خِفْتُمْ عَيْلَةً فَسَوْفَ يُغْنِيكُمُ اللَّهُ مِنْ فَضْلِهِ إِنْ شَاءَ إِنَّ اللَّهَ عَلِيمٌ حَكِيمٌ (28))

Le hadith sur le Prophète (PBSL) dit : « Celui qui économise ne souffrira pas de la pauvreté »⁽¹⁴⁾; (مَاعَالٍ مِنْ اقْتِصَادٍ) c’est à dire la personne qui économise ne deviendra pas pauvre. Le Prophète (PBSL) a utilisé une métaphore pour dire qu’avoir plus d’enfants pourrait aboutir à la pauvreté.⁽¹⁵⁾ Ceci est corroboré par l’interprétation de : « Si vous craignez la privation » c’est-à-dire qu’un individu ne sera pas en mesure d’apporter suffisamment de soutien à ses enfants, s’il en a trop.

Si l’Islam commande à la société d’avoir une forte majorité, cela ne peut se faire que par le biais de la planification familiale afin de maintenir sa force, sa puissance, sa capacité, de bonnes performances, assumer ses responsabilités et pour garder la descendance active et en bonne santé.

Le mot *planification* signifie littéralement aborder chaque problématique de la meilleure des façons possibles. Par exemple, planifier les affaires universitaires ou scolaires consiste à donner au processus d’éducation le soin nécessaire en responsabilisant chaque partie prenante pour qu’elles s’acquittent de leurs tâches au besoin. La planification d’affaires industrielles réside dans l’implications de tous les employés et personnes concernées à obtenir le meilleur résultat possible.

La planification familiale ne devrait pas aller au-delà du contexte de cette signification. Cela veut dire que les affaires et la vie familiales doivent être dans la meilleure de leur forme possible, que ce soit en termes de condition de vie du couple comme pour les enfants, le mode et les niveaux de vie. Il y a aussi le fait de prendre soin des enfants et de les élever afin qu’ils puissent rester à l’écart des conflits et des épreuves sans enfreindre les commandements, règles et l’éthique de la Shari’a.

Le terme « *planification familiale* » signifie que la famille doit être un pilier fondamental pour la construction de la société afin de permettre à chaque famille de réaliser ses souhaits, c’est à dire une bonne descendance, paisible et agréable qui peut jouir de ses droits par le biais de la famille et de l’État en termes de santé, d’éducation, d’alimentation, de boisson et d’habitation. Il faut aussi fournir à la mère tous les soins nécessaires et répondre aux éventuels troubles de santé (en cas de grossesses rapprochées). De plus, l’attention devrait être accordée aux droits des autres familles pour les opportunités d’emploi, d’éducation et tous les autres droits garantis par la charia pour chaque personne, de même que les contrôles requis et les règles pour protéger ces droits.

12 Rapporté par IbnAbiHatem dans l’interprétation du Noble Coran : Dans le chapitre Al Nisaa, Allah le Tout-Puissant a dit : « afin de ne pas faire d’injustice, 3/860, Hadith 4764, Edition de la Sainte Mecque, Riyad, édité par Asaad Mohamed Al Tayeb.

13 Sourate Al Tawba - partie du verset 28

14 Rapporté par Ahmed dans son Mosnad, 1/447, édition de Dar El Fekr

15 Interprétation de Al Bahr Al Muhit, Partie 3/ p. 173

Quand a-t-on besoin de la planification familiale ?

Avant d'aborder la nécessité de la planification familiale, il peut être important de noter trois faits essentiels qui répondent et clarifient les idées erronées sur ce sujet.

Premièrement : la grossesse se produit par la volonté d'Allah suite à des rapports sexuels entre un homme et une femme. Personne ne peut empêcher le destin d'Allah ni se voir accorder quelque chose qu'Allah le Tout-Puissant ne nous a pas destiné. Nous avons vu en réalité, que certaines personnes dépensent beaucoup d'argent et d'efforts pour avoir un enfant sans pour autant y parvenir, car ce n'est pas la destinée tracée par Allah, le Tout-Puissant. D'autre part, nous avons vu des gens qui dépensent tous leurs efforts et prennent toutes les précautions nécessaires pour prévenir une grossesse, mais c'est la volonté d'Allah, le Tout-Puissant, de leur donner un bébé. Par conséquent, il est important de souligner le fait qu'il y aura ce qu'Allah veut, et il n'y aura pas ce qu'Allah ne veut pas. Ceci, cependant, n'empêche pas de prendre des dispositions valables pour atteindre nos objectifs.

Deuxièmement : que l'embryon soit masculin ou féminin, cela est le destin décidé par Allah le Tout-Puissant, l'Omniscient. Cela n'a rien à voir avec le désir du couple ou de l'un d'eux. Allah sait qui va exister dans cette vie et sait qui seront ses parents. Tout cela est inscrit dans les tablettes sacrées. Tous les êtres vivants qu'il veut faire vivre, vivrons. Leur subsistance est destinée par Allah, car ils ne seront qu'un embryon dans le ventre de leur mère. Il est du devoir des parents d'accueillir ce qu'Allah leur a donné et de croire aux raisons derrière la nécessité d'avoir une forte progéniture ce qui peut être réalisé grâce à la planification familiale.

Troisièmement : Allah, le Tout-Puissant, a créé la terre tout en mettant à disposition la subsistance suffisante pour ses habitants, afin qu'ils ne soient jamais en manque. Les enfants constituent un bonheur et non une malédiction.

Les problèmes auxquels l'humanité fait face sont causés principalement par une mauvaise conduite dans la vie :

- En négligeant le rôle de l'esprit dans l'extraction de ce qui se trouve dans le noyau de la Terre.
- Une distribution démographique injuste.
- Une distribution injuste et de manière égoïste des terres, richesses et autres ressources.

(2) Les objectifs de la planification familiale :

Premièrement : Santé du bébé : en espaçant les grossesses, nous protégeons la santé du bébé et sa structure. L'Islam a prévu deux ans d'allaitement pour l'enfant. Allah, le Tout-Puissant, a dit : « Et les mères qui veulent donner un allaitement complet, allaiteront leurs bébés deux ans complets. »⁽¹⁶⁾

﴿ وَالْوَالِدَاتُ يُرْضِعْنَ أَوْلَادَهُنَّ حَوْلَيْنِ كَامِلَيْنِ لِمَنْ أَرَادَ أَنْ يُنَمِّمَ الرِّضَاعَةَ ۗ... (233) ﴾

En même temps, la grossesse au cours de la période d'allaitement maternel est interdite parce qu'elle affecte négativement la santé du bébé. Sur l'autorité d'Asmaa, qu'Allah soit satisfait d'elle, le Prophète (PBSL) a dit : « Ne tuez pas vos enfants secrètement, car la *gheelah* dépasse le cavalier et le jette du cheval. »⁽¹⁷⁾

﴿ لَا تَقْتُلُوا أَوْلَادَكُمْ سِرًّا ، فَإِنَّ الْغَيْلَ يَدْرِكُ الْفَارِسَ فَيَدَعُوهُ عَنْ فَرْسِهِ ﴾

Les érudits diffèrent sur le sens de *gheelah* dans ce hadith. Malek et Al Asmaey et d'autres linguistes disent que cela fait référence à : « L'homme qui a des rapports sexuels avec sa femme pendant la période d'allaitement », et Ibn Al Sakit dit : c'est « la femme qui allaite alors qu'elle est enceinte. »

16 Sourate Al Baqara - partie du verset 233

17 Rapporté par Abou Daoud dans ses Sunnahs - Livre de médecine - chapitre sur: «Tenir compte de gheela», 4/8, Hadith 3881, et rapporté par Ahmed dans son Mosnad, 6/453.

Peut-être le deuxième avis est l'interprétation correcte du Hadith à savoir, l'interdiction de la grossesse pendant l'allaitement, alors que les rapports sexuels ne sont pas interdits. Cet avis est appuyé par le hadith de Juzama bint Wahb qui rapporte que le Prophète (PBSL) a dit : « J'avais pensé interdire la gheelah, puis je me suis souvenu que les Romains et les Perses font cela et cela ne fait pas de mal à leurs enfants. » ⁽¹⁸⁾

(لقد هممت أن أنهي عن الغيلة حتى تكرت أن الروم وفارس يصنعون ذلك فلا يضر أولادهم)

En conséquence, ce hadith annule la croyance préislamique à ce sujet, et confirme que ce qui a été mentionné dans le Hadith d'Asmaa comme une raison, mais le vrai influenceur est Allah. Cela ressemble au Hadith qui dit « pas d'infection » ⁽¹⁹⁾, et le Prophète (PBSL) disant : « Restez loin des lépreux » ⁽²⁰⁾ Ainsi, l'action de l'infection elle-même est désactivée, mais s'est avérée en être la raison.

La raison derrière l'interdiction de la part du Prophète (PBSL) est que cela peut nuire au bébé. L'interdiction de la grossesse ici est une précaution pour assurer la bonne santé du bébé. Cela est davantage vrai si le bébé est faible, vulnérable ou infecté d'une maladie chronique et qu'il a besoin de soins et d'attention.

La planification familiale est également utilisée pour la protection de l'embryon contre les maladies. Si le couple ou l'un d'eux est infecté par des maladies graves qu'ils craignent pouvoir transmettre au bébé, ils peuvent retarder la grossesse ou l'empêcher complètement s'ils sont certains que le bébé sera infecté par la maladie du parent malade sans possibilité de traitement ultérieur.

Deuxièmement : santé de la mère :

L'islam est la religion de la miséricorde. Elle permet temporairement la contraception de façon à ce que le bébé puisse être allaité correctement et recevoir les soins nécessaires. De même, la contraception peut être admise pour que la mère puisse se rétablir. L'islam permet la contraception temporaire ou absolue si la femme est menacée par la grossesse, et elle est même obligée de prévenir la grossesse si celle-ci peut lui être néfaste. Dans certains cas, l'avortement est permis en cas de risque vital même après insufflation de la vie. (Même après que le fœtus soit devenu un être vivant, les enseignements de l'islam indiquent qu'Allah insuffle la vie (ruh) au fœtus 120 jours après.)

En général, chaque femme peut utiliser la contraception dans les cas suivants :

- Si des grossesses à répétition mettent sa vie en danger.
- Si son corps est faible ou si elle ne peut supporter une grossesse précoce, elle peut donc retarder la grossesse jusqu'à ce qu'elle en soit capable.
- Si le fait de répéter des grossesses entraîne sa faiblesse, affecte sa santé, affaiblit son corps et détruit sa force.

18 Rapporté par Mouslim dans son Sahih, Livre du mariage, chapitre sur la licéité de la gheela, qui signifie qu'un homme a des rapports sexuels avec une femme alors qu'elle allaite un enfant et l'abomination du retrait, 2/1066, Hadith 1442

19 Rapporté par al Bukhari dans son Sahih, Livre de médecine, chapitre sur : La lèpre, 4/18, Hadith 5707, et rapporté par Mouslim dans son Sahih, Livre de la Paix, le Chapitre un : « Aucune maladie transitive, ni mauvais augure, ni fièvre, ni jaunisse, ni Ghawal ni aucun patient ne devrait être en contact avec une personne en bonne santé », partie 4/1742, Hadith, 222.

20 Rapporté par al Boukhari, Livre de médecine, chapitre sur : La lèpre, 4/18, Hadith 5707

Troisièmement : la contraception pour pouvoir élever correctement les enfants :

Si l'on considère la question des soins aux enfants et le fait de les élever comme cela est stipulé par la Shari'a, on s'aperçoit que ce devoir aujourd'hui nécessite beaucoup d'efforts de la part des parents. Les tentations se sont multipliées et les causes des déviations, d'immoralité et de la débauche ont augmenté. Par conséquent, il ne devrait pas y avoir d'objection à la contraception si les parents cherchent à bien élever leurs enfants.

(3) Règle concernant l'utilisation des méthodes de planification familiale

Les méthodes modernes de planification familiale n'étaient pas disponibles à l'époque du Prophète Mohammed (PBSL). Cependant, le Prophète (PBSL) a été informé par ses compagnons qu'ils utilisaient la méthode du retrait ('Azl) pour éviter la grossesse. Le Prophète ne leur a pas interdit cela. Au même moment, le saint Coran a été révélé par l'archange Gabriel et n'a pas non plus interdit son utilisation. En utilisant l'Analogie qui est l'une des sources de la Sharia, les méthodes temporaires de planification familiale disponibles aujourd'hui sont similaires à 'azl.

Les spécialistes ont des opinions différentes sur cette méthode selon la façon dont chacun interprète et comprend les hadiths du Prophète. Les deux opinions les plus communes sont :

1) Le retrait ('azl) est autorisé sans condition.

a) sur l'autorité de Gaber, que Dieu soit satisfait de lui, il a dit : « Nous nous retirions lorsque le Coran descendait ». ⁽²¹⁾

(كُنَّا نَعْزِلُ وَالْقُرْآنَ يَنْزِلُ)

Le sens est qu'ils pratiquaient le retrait lorsque le Coran descendait et cela n'a pas été interdit. S'il avait été interdit, le Coran en aurait révélé l'interdiction. Allah, le Tout-Puissant, a dit : « Nous n'avons rien omis d'écrire dans le Livre. »⁽²²⁾

(... مَا فَزَطْنَا فِي الْكِتَابِ مِنْ شَيْءٍ ... (38))

b) Allah, le Tout-Puissant, dit : « Ton Seigneur n'oublie rien. ». ⁽²³⁾

(.... وَمَا كَانَ رَبُّكَ نَسِيًّا (64))

Dans une autre narration : « Nous avons utilisé la pratique du retrait au cours de la vie du Messenger d'Allah (PBSL). Cette pratique est arrivée aux oreilles du Prophète (PBSL) et il ne l'a pas interdite. » ⁽²⁴⁾

(كُنَّا نَعْزِلُ عَلَى عَهْدِ رَسُولِ اللَّهِ -ع- فَبَلَغَ ذَلِكَ رَسُولَ اللَّهِ -ع- فَلَمْ يَنْهَنَا)

Si le retrait était interdit, le Prophète (PBSL) l'aurait interdit et il n'aurait pas passé cela sous silence. Le Prophète l'aurait indiqué, car une indication reportée à plus tard au moment du besoin n'est pas permise pour le Prophète (PBSL), tel que cela est stipulé dans les sources.

21 Rapporté par al Bukhari dans son Sahih, Livre du mariage, chapitre sur : 'Azl, 3/376, Hadith 5207, et rapporté par Mouslim dans son Sahih, Livre du mariage, chapitre sur : Règles du 'Azl, 2/1065

22 Sourate Al Anaam - partie du verset 38

23 Sourate Mariam- partie du verset 64

24 Sahih Muslim, Livre du mariage, chapitre sur : Règles du 'Azl, 2/1065

La preuve de cet avis qui croit en la licéité du retrait comprend les hadiths cités plus haut par Gaber Bin Abdullah, que Dieu soit satisfait de lui et la narration de Ahmad bin Hanbal et Abu Daoud sur l'autorité d'Abu qui a dit : « Nous avons dit : « Ô Messager d'Allah ! Nous pratiquons le retrait, mais les Juifs disent que c'est un infanticide mineur. » Il a donc dit : « Les Juifs mentent. Quand Allah veut créer, rien ne peut l'empêcher. »⁽²⁵⁾

(قالت اليهود: العزل الموءودة الصغرى، فقال النبي -ع- : كذبت يهود، إن الله عز وجل لو أراد أن يخلق شيئاً لم يستطع أحد أن يصرفه)

Al Termezy a dit, sur l'autorité de Gaber, également ce sens ; Gaber a dit : « Nous avons des filles esclaves⁽²⁶⁾ et pratiquons le retrait. » Nous avons dit : « Ô Messager d'Allah ! Nous pratiquons le retrait, mais les Juifs disent que c'est un infanticide mineur. » Ainsi, il a dit : « Les Juifs mentent. Quand Allah veut créer, rien ne peut l'empêcher. »⁽²⁷⁾

(قال جابر: كانت لنا جوار، وكنا نعزل، فقالت اليهود: إن تلك الموءودة الصغرى، فسئل النبي -ع- عن ذلك فقال: كذبت اليهود، لو أراد الله خلقه لم يستطع رده)

Le sens du hadith du Prophète est que si Allah, le Tout-Puissant, a décidé la création d'un être, celui-ci sera créé, et le sperme de l'homme viendra en premier, et donc, rien ne peut l'empêcher. Par conséquent, être prudent est inutile si Allah a décidé que quelque chose allait se produire. Le sperme peut venir avant que la personne voulant pratiquer le retrait ne le sente venir et ainsi la volonté d'Allah sera faite.

2) Le retrait dépend de l'accord de l'épouse :

De nombreux érudits croient que l'utilisation du retrait comme méthode contraceptive est autorisée, mais sous réserve de l'acceptation de l'épouse, parce qu'elle a le droit d'avoir des enfants et jouir de ce plaisir et ne peut donc pas être privée de ce droit, sauf avec son approbation et son consentement. Ils ont justifié cela par le Hadith de Abu Huraira, que Dieu soit satisfait de lui, indiquant que le Prophète (PBSL) a dit : « Un homme ne pratique pas l'interruption du coït (retrait) avec une femme libre, à moins qu'elle ne lui permette »⁽²⁸⁾ et le Hadith de Omar indiquant que « le Prophète d'Allah a interdit le retrait avec la femme libre (épouse) sans sa permission »⁽²⁹⁾.

L'opinion qui prévaut : l'utilisation du retrait comme méthode de contraception est admise à condition que la femme le permette en fonction de son droit de jouissance et de grossesse.

Un petit nombre d'érudit se sont opposés au retrait sur la base de son éventuelle similitude avec l'enterrement des filles pratiqué chez les Arabes avant l'Islam.

Les partisans de la licéité du retrait ont répondu à cela en disant que l'interdiction de l'enterrement d'un bébé vivant est comme mettre fin à la vie d'un être humain. Même si la narration d'un hadith indique que le Prophète (PBSL) a assimilé le retrait à l'enterrement d'un bébé vivant, ce n'est pas la même chose. Le retrait empêche la formation de l'embryon avant qu'il n'y ait une vie. Le retrait n'a pas le même degré que l'enterrement d'un bébé en vie.⁽³⁰⁾

25 Rapporté par Abou Daoud dans ses Sunnahs - Livre du mariage, chapitre sur : Tenir compte du 'Azl, 2/258, Hadith 2171, rapporté par Ahmed dans son Mosnad, 3/33.

26 Les filles esclaves est le pluriel de fille esclave. L'esclavage existait en leur temps et de l'Islam a établi des règles pour l'éradiquer.

27 Rapporté par al Termezy dans ses Sunnahs, Livre du mariage, chapitre sur : tenir compte du 'azl, 3/433, Hadith 1136, et Abu Lamis dit que ce hadith est sahih et Hassan.

28 Rapporté par Ben AbiHatem dans les justifications, 1/452

29 Rapporté par Al Bayhaqi dans les grandes Sunnahs, chapitre sur : Qui a dit de pratiquer le retrait avec une femme libre sans sa permission, 7/376, Hadith 14324, sur l'autorité d'Omar, que Dieu soit satisfait de lui.

30 SubulAssalam, par Al Sanany, partie 3, p. 144

3) Conclusion :

Sur la base des opinions fournies sur le retrait et des justifications, le retrait est permis selon les textes authentiques de la Sunnah, les livres de Sahih al Bukhary et Sahih Muslim. En outre, une recherche minutieuse dans le Saint Coran n'a donné aucun verset interdisant la planification familiale.

4) Les méthodes modernes similaires à l'interruption du coït (retrait) :

Le retrait en tant que moyen de contraception est un acte autorisé soutenu par des preuves valables. Par conséquent, la planification familiale à l'aide d'une des méthodes contraceptives temporaires modernes sera également admise. Cette approche est appelée « Analogie », et c'est une source dans la législation islamique et en l'occurrence la quatrième source de la charia après le Saint Coran, la Sunna et le consensus. Si le critère est la licéité du retrait, les méthodes de contraception temporaires semblables devraient être incluses dans le même avis, c'est-à-dire l'autorisation. À cet égard, un certain nombre de points doivent être soulignés :

Premièrement : si la planification familiale est autorisée, elle doit être assujettie au choix du couple. Ils ont seulement le droit de décider cela, et l'état ne peut pas édicter une loi coercitive sur la planification familiale.

Deuxièmement : la planification familiale est un droit humain mutuel des couples. Aucun d'entre eux ne peut décider tout seul parce que la reproduction est un droit réciproque dans le couple comme la jouissance, le type de traitement, l'héritage et les enfants. Par conséquent, la planification doit être basée sur leur volonté et leur accord mutuel. À cet égard, l'Imam Malek,⁽³¹⁾ l'un des deux penseurs des juristes Shafites⁽³²⁾ et interprète de Ahmad bin Hanbal,⁽³³⁾ et l'Abadhiya, un des groupes islamiques, dont la doctrine prévaut dans le Sultanat d'Oman juge cela comme étant admissible.⁽³⁴⁾

Troisièmement : la grossesse peut être planifiée avec l'une des méthodes modernes à condition que cela ne nuise pas à l'épouse ou aux enfants parce que causer un préjudice à soi-même ou à autrui est interdit en Islam et logique pour les gens doués de conscience. Les dispositions de la Shari'a indiquent cela. Dans le Saint Coran, Allah le Tout-Puissant dit : « Et ne vous jetez pas par vos propres mains dans la destruction. ».⁽³⁵⁾

وَأَنْفِقُوا فِي سَبِيلِ اللَّهِ وَلَا تُلْقُوا بِأَيْدِيكُمْ إِلَى التَّهْلُكَةِ وَأَحْسِنُوا ۗ إِنَّ اللَّهَ يُحِبُّ الْمُحْسِنِينَ ﴿١٩٥﴾

Dans la Sunna, le Prophète (PBSL) : « Il n'y a ni préjudice ni retour de préjudice », rapporté par les imams Ahmad, Ibn).⁽³⁶⁾ (لا ضرر ولا ضرار)

Quatrièmement : la planification familiale est permise même si une femme ne cherche qu'à maintenir sa beauté ou si les parents craignent les difficultés et les contraintes pour assumer un grand nombre d'enfants. Par conséquent, ils choisissent de se soulager eux-mêmes de la charge financière par la planification familiale. Cette signification a été mise en évidence par l'Imam Abu Hamed Al Ghazali connu comme faisant autorité en Islam dans son livre « Renaissance des Sciences religieuses ».

31 Al Montaqa, explication de Mawataa de Malek, partie 4, p. 143

32 Al Muhazzab par Sherazy, partie 2, p. 66

33 Al Mughni, par IbnQadama, partie 7, p. 298.

34 Explication du livre « Al Nil WaShefaa Al Alil » par Mohamed Ben Youssef, Atfish

35 Sourate Al Baqara - verset 195

36 Subul Assalam, partie 3, p. 84, rapporté par IbnMaga, Livre du jugement, chapitre sur : Whoever builds on his right something harmful to his neighbor, 2/784, Hadith 2340

(4) L'infertilité et son traitement :

L'infertilité est une composante importante de la santé reproductive. Le traitement de l'infertilité soutient la planification familiale et encourage l'utilisation de la contraception. Les couples seront plus disposés à utiliser la contraception s'ils ont la garantie d'être aidés lorsqu'ils voudront avoir des enfants.

L'infertilité est un dysfonctionnement dont les hommes et les femmes peuvent souffrir. La méthodologie de l'Islam dans la gestion des maladies est de chercher un traitement pour celle-ci, conformément au commandement explicite du Prophète (PBSL) : « Allah a fait descendre la maladie et sa guérison, et il a nommé un remède pour chaque maladie, de sorte que vous puissiez vous traiter vous-mêmes, mais n'utilisez rien d'illicite. ». ⁽³⁷⁾ Par conséquent, les médicaments sont une raison valable et l'adoption de motifs légitimes est nécessaire, en gardant à l'esprit que tout est planifié par Allah.

C'est le droit de ceux qui souffrent d'infertilité et qui n'ont pas eu d'enfants de se soigner parce qu'ils aspirent à recevoir une bonne progéniture d'Allah. Par conséquent, ils devraient adopter de bonnes raisons et chercher un traitement. Si le couple est satisfait du sort qu'Allah leur a réservé et choisit de ne pas demander de traitement, telle sera leur décision et ils doivent être patients et accepter la volonté d'Allah. Le couple peut également recourir à la Fécondation In Vitro (FIV) à condition que l'ovule provienne de la femme et le sperme du mari et que les œufs fécondés (embryons) soient transférés dans l'utérus de la même épouse au cours de la validité du contrat de mariage.

Conclusion :

L'animateur demande aux participants de tirer des conclusions. Ensemble, ils prépareront une présentation pour les autres participants de la caravane qui comprennent les chrétiens protestants et catholiques.

³⁷ Rapporté par Abou Daoud dans ses Sunnahs - Livre de médecine, chapitre sur : l'homme traité, 4/3, Hadith3855, et rapporté par al Termezy dans ses Sunnahs, livre de médecine, chapitre sur : point sur les médicaments et appel à cela, 4/383, Hadith 2038, et Abu Eissa a dit que c'est un hadith hassan et sahih.

5.9 Perspective protestante

Objectifs d'apprentissage	Les participants seront en mesure de décrire la planification familiale et la santé reproductive du point de vue des chrétiens protestants. À l'issue de cette séance, les participants verront que la planification familiale est essentielle et auront pris connaissance des écritures et approches religieuses en matière de planification familiale et de santé reproductive. Ils vont explorer des solutions pour les dilemmes actuels liés à la santé reproductive et la planification familiale.
Méthodologie	Travail en groupe animé
Ressources	Bible Cartes avec des textes de la bible et des questions Tableaux à feuilles mobiles et marqueurs
Durée du module	2 heures
Présentation	Néant
Documents à distribuer	Documents avec des citations bibliques (annexe 12)

Messages clés et contenu

Cette séance concerne les participants protestants.

Tout d'abord, les animateurs présentent cette séance à l'ensemble du groupe. Ils expliquent que les participants vont discuter des manières de défendre la vie en abondance et la dignité pour tous en se penchant sur les dilemmes identifiés précédemment, tout en s'appuyant sur les saintes Écritures, le savoir médical et celui des démographes.

Les animateurs divisent les participants en plusieurs groupes plus petits qui doivent être mélangés et inclure des dirigeants laïcs, des membres du clergé, des théologiens et des membres du personnel technique.

Les groupes recevront différents textes bibliques et les animateurs donneront les instructions suivantes :

- Chaque groupe désigne un rapporteur et un secrétaire
- Un membre du groupe lit à haute voix le texte de la Bible donné
- Chaque membre du groupe aura l'occasion d'exprimer ses premières pensées, avant de répondre aux questions
- Les groupes vont résumer leur discussion sur un tableau et en dresser le rapport à l'ensemble du groupe

Groupe 1 : Dieu encourage la planification

Texte : « *En effet, lequel d'entre vous, quand il veut bâtir une tour, ne commence par s'asseoir pour calculer la dépense et juger s'il a de quoi aller jusqu'au bout ? Autrement, s'il pose les fondations sans pouvoir terminer, tous ceux qui le verront se mettront à se moquer de lui et diront : "Voilà un homme qui a commencé à bâtir et qui n'a pas pu terminer !"* » (Luc 14:28 - 30).

Questions :

- Qu'est-ce que ce texte signifie ?
- Pourquoi Jésus a-t-il encouragé la planification ?
- Comment ce texte nous aide à faire face aux dilemmes identifiés hier sur la planification familiale et la santé reproductive ?
- Qu'est-ce qui est nécessaire pour que la planification familiale soit un succès ?
- Quelles autres écritures encouragent-elles la planification ?
- Comment cela devrait se refléter dans nos enseignements à l'église et dans nos pratiques ?

Groupe 2 : Dieu a créé les agents de santé pour nous maintenir en bonne santé

Texte : « *Honore le médecin pour ses services, car lui aussi le Seigneur l'a créé. C'est du Très-Haut en effet que vient la guérison, et du roi le médecin reçoit des dons. La science du médecin lui fait relever la tête, devant les grands il est admiré. Le Seigneur a créé des remèdes issus de la terre, l'homme avisé ne les méprise pas. N'est-ce pas un bout de bois qui a adouci l'eau pour faire connaître sa vertu ? Il a donné aux hommes la science pour que ceux-ci le glorifient de ses merveilles. Par elles il soigne et apaise la douleur ; le pharmacien en fait de la mixture, de sorte que ses œuvres n'ont pas de fin, et la santé vient de lui sur la face de la terre. Mon fils, dans la maladie ne sois pas négligent, mais prie le Seigneur et il te guérira. Renonce à tes fautes, que tes mains agissent avec droiture, de tout péché purifie ton cœur. Offre le parfum apaisant et le mémorial de fleur de farine, fais une libation d'huile sur ton offrande selon tes moyens, puis fais place au médecin, car lui aussi le Seigneur l'a créé, et qu'il ne s'écarte pas de toi, car tu as besoin de lui. Il y a un moment où ton rétablissement est entre leurs mains, car eux aussi ils prieront le Seigneur qu'il leur donne de réussir à soulager et à trouver un remède pour sauver une vie. Celui qui pêche à la face de celui qui l'a créé, qu'il tombe aux mains du médecin ! » (Siracide 38:1-15).*

Questions :

- Qu'est-ce que ce texte signifie ?
- Qu'est-ce que Ben Sira dit au sujet des agents de santé, des connaissances médicales et de la médecine ?
- Comment ce texte nous aide-t-il à faire face aux dilemmes identifiés hier sur la planification familiale et la santé reproductive ?
- Qu'est-ce qui est nécessaire pour que la planification familiale soit un succès ?
- Quelles autres écritures encouragent-elles à chercher des conseils auprès des agents de santé et à accepter leurs connaissances médicales ?
- Comment cela devrait se refléter dans nos enseignements et pratiques à l'église ?

Groupe 3 : Dieu encourage l'espacement des naissances pour protéger la mère et la santé de l'enfant

« *Elle sevrera Lo-Rouhama, puis elle conçut et enfanta un fils* » (Osée 1:8).

- Qu'est-ce que ce texte signifie ?
- Qu'est-ce que cela dit au sujet de l'espacement des grossesses ?
- Quelles autres écritures encouragent-elles l'espacement des grossesses ?
- Comment les textes répertoriés nous aident-ils à faire face aux dilemmes identifiés hier sur la planification familiale et la santé reproductive ?
- Qu'est-ce qui est nécessaire pour que la planification familiale soit un succès ?
- Comment cela devrait se refléter dans nos enseignements et pratiques à l'église ?

Groupe 4 : Dieu nous a donné le pouvoir de choisir et celui d'auto-discipline

« *Mais voici le fruit de l'Esprit : amour, joie, paix, patience, bonté, bienveillance, foi, douceur, maîtrise de soi ; contre de telles choses, il n'y a pas de loi.* » (Galates 5:22-23).

« *Une ville démantelée n'a plus de rempart, tel est l'homme dont l'esprit n'a plus de frein.* » (Proverbes 25:28).

- Que signifient ces écritures ?
- Que disent-elles sur le discernement et l'auto-discipline ?
- Quelles autres écritures encouragent-elles le discernement et l'auto-discipline ?
- Comment les textes répertoriés nous aident-ils à faire face à des dilemmes identifiés hier sur la planification familiale et la santé reproductive ?
- Qu'est-ce qui est nécessaire pour que la planification familiale soit un succès ?
- Comment cela devrait se refléter dans nos enseignements et pratiques à l'église ?

Après une heure de discussions de groupe, chaque groupe partagera un résumé de ses discussions. Avant d'en faire le rapport, les animateurs mettront l'accent sur les points suivants :

- Nous pouvons voir que la planification familiale et la santé reproductive sont des concepts faisant partie intégrante de Bible.
- La planification était une intention de Dieu, de la création jusqu'au salut et la vie éternelle.
- Dieu nous a donné des agents de santé dotés de savoir et de connaissances médicales.
- Dieu nous a donné le pouvoir de discernement et de maîtrise de soi.
- La Bible contient des informations sur l'espacement des naissances.

L'animateur demande aux participants de tirer des conclusions de tout cela. Ensemble, ils doivent préparer une présentation pour les autres participants de la caravane qui comprennent les chrétiens catholiques et les musulmans.

Conseils aux animateurs et aux formateurs

Il s'agit d'une étude contextuelle de la Bible. La précédente séance sur les dilemmes de la planification familiale et de la santé reproductive dresse l'état des lieux. Les personnes « voient » ce qui se passe autour d'elles et identifient les dilemmes en posant des questions sur la façon de les résoudre.

Dans cette séance, les participants lisent la Bible, articulent et s'approprient leur propre interprétation d'un texte particulier par rapport à leur contexte. La séance fait le lien entre des textes bibliques et les dilemmes soulevés précédemment.

L'étude contextuelle de la Bible ne consiste pas uniquement à interpréter la Bible. Le processus nous aide plutôt à comprendre le monde autour de nous et lui donner un sens. Plus important encore, cela nous aide à passer à l'action. Dans la prochaine séance nous aborderons l'identification des points d'action.

Pour que cette séance soit couronnée de succès, les animateurs doivent connaître leur théologie et aider les participants à trouver des réponses. L'annexe 12 fournit quelques supports pour l'interprétation. Elle est largement basée sur des matériaux mis au point par Christian Connections for International Health ainsi que l'Access Programme.

5.10 Point de vue catholique

Objectifs d'apprentissage	Les participants seront en mesure de décrire la planification et l'espacement idéal des grossesses du point de vue des chrétiens catholiques. À la fin de cette séance, les participants auront réfléchi à leur contexte et à l'importance de la planification et à l'espacement idéal des grossesses. Ils vont explorer des solutions aux dilemmes actuels liés à la santé reproductive et la planification familiale.
Méthodologie	Travail en groupe animé et quelques présentations en guise d'introduction
Ressources	Bible Tableaux à feuilles mobiles et marqueurs
Durée du module	2 heures
Présentation	Courtes présentations
Documents à distribuer	Texte sur la doctrine sociale catholique (annexes 15.1 et 15.2)

Messages clés et contenu

Cette séance concerne les participants chrétiens catholiques.

Tout d'abord, les animateurs présentent cette séance à l'ensemble du groupe. Ils expliquent que les participants discuteront de la planification et de l'espacement idéal des grossesses du point de vue catholique tout en abordant les dilemmes identifiés précédemment en se basant sur la doctrine sociale catholique, le savoir médical et celui des démographes.

Elle se divise en deux parties dont chacune débute avec une courte présentation suivie par un travail de groupe et un débat en séance plénière.

- La Partie 1 est un constat de la situation actuelle : que faisons-nous en pratique ?
- La Partie 2 comportera des réflexions sur la doctrine sociale catholique.

Partie 1 : constat de la situation actuelle : que faisons-nous en pratique ?

Dans la première partie, les participants réfléchiront à la planification et l'espacement idéal des grossesses dans leurs pratiques quotidiennes et leurs communautés.

Les animateurs rappellent aux participants les sujets abordés dans les séances précédentes.

Contexte : éviter les grossesses non planifiées et pratiquer la planification et l'espacement idéal des grossesses est essentiel pour permettre une maternité sans risque et aussi pour la santé des femmes et des filles en général. La planification et l'espacement idéal des grossesses pour la santé peuvent aider les femmes à retarder et/ou espacer leurs grossesses afin d'obtenir les meilleurs résultats pour les femmes, les filles, les nouveau-nés et les enfants.

Les animateurs se serviront des principales statistiques disponibles sur les grossesses non planifiées et les conséquences socio-économiques des grossesses non planifiées dans la zone.

Une maternité sans risque est constituée de plusieurs éléments :

- Soins prénatals : l'objectif des soins prénatals est d'effectuer pour la femme et son bébé des bilans de santé afin de suivre l'évolution de la grossesse et prévenir ou gérer d'éventuelles complications. Au moins trois visites prénatales sont recommandées avec idéalement la première visite au début de la grossesse.
- Accouchement sûr et sain : même avec les meilleurs suivis prénatals, un accouchement peut se compliquer et nécessiter une intervention d'urgence. Ainsi, l'emphasis doit être mise sur une assistance médicale qualifiée.
- Soins postnatals : à débiter 48 heures après la naissance pour évaluer l'état général de la mère et son rétablissement après l'accouchement. C'est le moment le plus critique, car les femmes présentent un risque important d'hémorragie. De plus, la santé et le bien-être du nouveau-né doivent aussi être évalués.

Aussi, il est important que vous ayez connaissance des périodes les plus sûres durant lesquelles les femmes devraient débiter une grossesse et de l'impact sanitaire négatif que ces dernières pourraient subir à cause d'une mauvaise planification et d'un mauvais espacement des grossesses.

Encadré 5 : Planification et espacement idéal des grossesses pour la santé

Le moment le plus sûr pour qu'une femme débiter une grossesse avec le moins de risque de mort pour la mère et l'enfant, est :

- Entre 18 et 35 ans ;
- Pas moins de 6 mois après une fausse couche ;
- Pas jusqu'à ce que l'enfant soit âgé d'au moins 2 ans. Et pas plus tard que 5 ans (si une autre grossesse/enfant est prévu(e)).

En l'absence de planification ou d'espacement des grossesses ou s'ils ne sont pas correctement effectués, les femmes enceintes sont plus susceptibles de mourir, de perdre le bébé ou de souffrir de maladies lorsqu'elles tombent enceintes dans les cas suivants :

- Avant l'âge de 18 ans et après 35 ans ;
- 2 ans après un accouchement ;
- Dans les 6 mois suivant une fausse couche* ;
- Quand elles ont déjà 5 enfants ou plus.

Remarque : « Fausse couche » est le terme utilisé pour une grossesse qui se termine toute seule dans les 20 semaines - 5 mois - suivant la conception.

Travail en groupe :

Les animateurs divisent les participants en plusieurs groupes plus petits. Les groupes doivent être mélangés et inclure des dirigeants laïcs, des membres du clergé, des théologiens et des membres du personnel technique.

Les animateurs donnent les instructions suivantes :

- Chaque groupe désigne un rapporteur et un secrétaire
- Pendant 20 minutes, en se servant de ce qu'ils ont fait durant les deux journées précédentes, ils doivent débiter sur les sujets indiqués
- Les groupes vont résumer leur discussion sur un tableau et en dresser le rapport à l'ensemble du groupe pendant 15 minutes

Questions pour mener le débat :

- Que nous enseigne notre religion sur la planification et l'espacement idéal des grossesses pour la santé ?
- Quel est le rôle des chefs religieux ?
- Que faisons-nous en pratique dans nos églises et institutions pour promouvoir la planification et l'espacement idéal des grossesses pour la santé et réduire les grossesses non planifiées ?

Partie 2 : réflexion sur la doctrine sociale catholique

Cette étape permet de créer un espace de débat et de réflexion sur les déclarations et les références concernant les enseignements catholiques sociaux, moraux et éthiques en relation avec la planification et l'espace idéal des grossesses pour la santé et le bien-être des femmes, des filles, des nouveau-nés et des enfants.

Les animateurs présentent trois sujets centraux : la responsabilité parentale, la compassion et les soins pour les personnes vulnérables et enfin la conscience.

Responsabilité Parentale

- En guise de préparation pour la **Synode des évêques sur « La Vocation et la Mission de la Famille » (2015)**, les théologiens se sont penchés sur les « méthodes naturelles pour une procréation responsable » et aussi « le besoin de respecter la dignité de la personne évaluant moralement les méthodes de régulation des naissances. » Ils ont réfléchi : le choix de l'adoption et de se voir confier un enfant exprime une approche conjugale particulière à la fécondité et pas uniquement quand le couple est touché par la stérilité. **Ils ont également noté que la conscience nous pousse à écouter la voix de Dieu afin d'éviter à la fois les choix égoïstes et les fardeaux insurmontables. Ces recommandations placent la planification familiale responsable entre les mains des parents, là où réside le discernement ultime.**
- Paul VI a également recommandé une « paternité responsable » dans *Humanae Vitae* (1968), en citant les conditions « physiques, économiques, psychologiques et sociales » impliquées dans la création d'une famille.
- En 2015, le Pape François a expliqué que les enseignements religieux catholiques n'insistent pas à ce que les chrétiens fassent « des enfants en série. »
- Lorsqu'il était encore Cardinal, le futur Pape Benoît avait déclaré qu'on ne doit pas reprocher aux couples avec plusieurs enfants de ne pas en avoir plus. Il a déclaré que la taille de la famille est une question pastorale personnelle qui « ne peut être projetée dans l'abstrait. »

Compassion et Soins pour les personnes vulnérables :

- La position officielle de l'Église Catholique est que les contraceptifs vont à l'encontre de la loi naturelle et ne doivent pas être utilisés. Cependant, l'encyclique 'Amoris Laetitia' d'avril 2016 du Pape François souligne que l'on ne doit pas se plier aveuglément aux doctrines et œuvrer uniquement pour les croyants dans le cadre de l'église, mais nous devons mettre davantage l'emphase sur les soins spirituels, psychologiques et pratiques pour les gens durant leur vie, quelles que soient leurs convictions et leurs positions morales. Le Pape François répète sans cesse que la vraie évangélisation (mot exact utilisé par le Pape, nous pourrions le remplacer par 'Caritas'), par exemple le message de l'amour de Dieu, est destinée aux plus opprimés, aux plus pauvres et aux plus marginalisés de la société.
- Lorsque le virus Zika menaçait les bébés à naître en Amérique Latine, le Pape François a dit que « d'éviter une grossesse n'était pas une abomination absolue » et que les femmes vivant dans cette zone devraient le faire. « Paul VI, un grand homme, dans une situation difficile en Afrique, avait permis aux religieuses d'utiliser les contraceptifs en cas de viol » a cité le Pape François. Sous la menace, le sexe pour la procréation n'est pas un bien absolu.

Conscience :

- Au cœur de la doctrine sociale catholique, il y a le principe de dignité de la personne humaine, le principe de solidarité pour permettre une vie digne à chacun quels que soient l'âge et le genre. Il y a le principe de subsidiarité qui suppose que chacun soit le moteur de son propre développement. Chacun doit être en mesure d'exercer pleinement sa responsabilité. Puis, il y a le principe du bonum commune (également appelé les biens communs). Cela implique le fait que chaque personne doit avoir la possibilité de faire ses propres choix selon sa conscience et ses circonstances. Les réalités quotidiennes complexes de la vie de chacun et leurs effets sur la vie sexuelle et reproductive de ces personnes doivent toujours être prises en compte.

-
- La conscience est au cœur de l'enseignement moral catholique et vient de notre libre arbitre qui nous permet de faire des choix volontaires.

Les animateurs invitent les participants à rejoindre leur groupe et à discuter de ces trois sujets. Là encore, les groupes vont résumer leur discussion sur un tableau et en faire le rapport à l'ensemble du groupe pendant 15 minutes.

Questions pour mener le débat :

- Que pensent-ils de ces références ?
- Y a-t-il d'autres enseignements qu'ils aimeraient ajouter ?
- En quoi cela a-t-il un rapport avec la pratique quotidienne concernant la planification et l'espace idéal des grossesses et les grossesses non planifiées ?

Après ce travail en groupe, les animateurs organiseront une séance plénière dans laquelle les différents groupes partageront les points clés de leurs discussions.

Les animateurs distribueront les cartes indiquant l'engagement clé sur la planification familiale / planification et espace idéal des grossesses. Les participants parleront de leurs engagements et vérifieront s'ils reflètent leurs discussions.

Encadré 6 : Engagement pour la planification et l'espace idéal des grossesses

La planification familiale / planification et espace idéal des grossesses - Les couples / personnes doivent avoir des familles dont ils peuvent prendre soin. L'église encourage cependant à utiliser la planification et l'espace idéal des grossesses afin d'éviter les grossesses non planifiées et de pouvoir répondre aux besoins de leur famille. Les gens doivent avoir suffisamment d'informations sur la santé reproductive afin de pouvoir faire des choix éclairés. Pour les services non fournis, un système d'orientation doit être mis en place (recours à la conscience).

Conseils aux animateurs et aux formateurs

La précédente séance sur les dilemmes de la planification familiale et de la santé reproductive dressait un état des lieux de la situation actuelle. Les gens « voient » ce qui se passe autour d'eux. Ils identifient les dilemmes et posent des questions sur la façon de les aborder.

Dans cette séance-ci, les participants reflètent ce qui se passe dans leurs communautés catholiques, comparent cela avec la doctrine sociale catholique, les déclarations et les actions les plus récentes du Pape François.

Les discussions sur la planification et l'espace idéal des grossesses peuvent constituer un défi en matière de foi ou concernant les positions théologiques ou éthiques, en particulier l'utilisation des contraceptifs. Cependant, il y a des questions que les animateurs peuvent poser afin de stimuler le débat :

- Quel est le rôle des chefs religieux pour soutenir les femmes et les filles à tomber enceinte uniquement lorsqu'elles le désirent, au moment qu'elles ont choisi et au moment le plus opportun ?
- Comment pouvons-nous aider à atteindre les meilleurs résultats pour la santé de la mère et du bébé ?

Pour que cette séance soit un succès, il est important que les animateurs connaissent les enseignements sociaux, moraux et éthiques de l'Église catholique afin de pouvoir aider les participants dans leurs discussions. Les annexes 13.1 et 13.2 peuvent les aider dans ce travail.

5.11 Agir

Objectifs d'apprentissage	Les participants devront identifier les moyens grâce auxquels les organisations peuvent promouvoir la planification familiale / la santé reproductive dans leurs communautés.
Méthodologie	Travail en groupe
Ressources	Tableaux à feuilles mobiles et marqueurs
Durée du module	2h30
Présentation	Néant
Documents à distribuer	Néant

Messages clés et contenu

Cette séance de groupe suit immédiatement les séances de groupe 5.9, 5.10 et 5.11. Cela est fait séparément par le groupe musulman, le groupe catholique et le groupe protestant.

Les animateurs demanderont aux participants d'identifier les sphères d'influence de leurs organisations religieuses et écriront les réponses sur un tableau de conférence en les groupant comme suit :

- **Culte et disciplines spirituelles** : service, prière, prédication, études.
- **Éducation et enseignement** : écoles, université, madrasas, cours de catéchisme.
- **Services sociaux incluant les services de santé** : unités de santé, fournitures médicales.
- **Vie sociale** : groupes de femmes, hommes, groupes de jeunes, chorales, groupes de soutien psycho-social.
- **Sensibilisation** : impression de livres, stations de radio, campagnes de sensibilisation.
- **Plaidoyer** : contribution à l'élaboration des politiques, dialogues avec les décideurs et d'autres groupes religieux.

L'animateur demande aux participants d'identifier les sphères d'influence dans lesquelles leurs organisations s'impliquent. Cela est spécifique à chaque organisation confessionnelle. Une organisation possède une université, une autre gère de nombreux centres de santé et une troisième a une station de radio locale.

Grâce à cette liste, les animateurs formeront des groupes plus petits. Cette fois, les groupes doivent être homogènes - un groupe se compose de membres du clergé, l'autre du personnel médical, un autre des membres du personnel d'éducation, etc.

Les animateurs demanderont aux participants d'identifier les points d'action spécifiques sur la planification familiale et la santé reproductive dans leur sphère d'influence.

Après 1 heure de discussions, chaque groupe partagera un résumé de ses points d'action.

L'animateur demandera aux participants de tirer des conclusions et ensemble, ils prépareront une présentation pour les autres participants de la caravane qui comprennent les chrétiens catholiques, protestants et les musulmans.

Conseils aux animateurs et aux formateurs

Cette session est axée sur l'action. À la fin, il y aura trois présentations décrivant les mesures immédiates qui ont été identifiées pour promouvoir la planification familiale et la santé reproductive par le biais des plateformes et structures religieuses.

5.12 Dialogue interconfessionnel

Objectifs d'apprentissage	Les participants apprendront d'autres perspectives sur la planification familiale et la santé reproductive. Les participants apprendront les mesures que les autres organisations confessionnelles comptent prendre. Ils détermineront des actions communes.
Méthodologie	3 présentations suivies par un dialogue
Ressources	Projecteur Tableaux à feuilles mobiles et marqueurs
Durée du module	2h30
Présentation	Une présentation de la déclaration interconfessionnelle, préparée par les points focaux. Les présentations seront conçues par les participants dans les séances précédentes.
Documents à distribuer	Néant

Messages clés et contenu

Les animateurs accueillent de nouveau tous les participants et les remercient pour les discussions fructueuses. Ils résument ce que les trois groupes ont effectué en parallèle durant les séances matinales :

- Un groupe avec les représentants religieux musulmans a résumé leurs approches relatives à la planification familiale et la santé reproductive, et a identifié des mesures à prendre.
- Un groupe avec les représentants religieux protestants a résumé leurs approches relatives à la planification familiale et la santé reproductive, et a identifié des mesures à prendre.
- Un groupe avec les représentants religieux catholiques a résumé leurs approches relatives à la planification familiale et la santé reproductive, et a identifié des mesures à prendre.

Les animateurs expliquent que le dialogue interconfessionnel se déroulera en trois étapes.

- Trois rapporteurs présenteront un résumé de ce travail en groupe et répondront aux questions.
- Ensuite, des groupes interconfessionnels plus petits seront formés afin d'identifier les lacunes, les défis, les opportunités et les actions jointes. Ce travail de groupe sera présenté et résumé sur un tableau à feuilles mobiles.
- Enfin, les points focaux présenteront la déclaration interconfessionnelle prénégociée. Ils lisent à haute voix la déclaration et expliquent le processus de négociation et les mandats reçus par leurs décideurs.

Dans la première partie, les animateurs inviteront les rapporteurs pour qu'ils présentent leur travail de groupe (10 minutes chacun) dont :

- Un résumé des enseignements sur la planification familiale et la santé reproductive en se référant à un maximum de trois écritures ou sources religieuses
- Une vue d'ensemble des principales forces et faiblesses
- Une vue d'ensemble de leurs principales plateformes
- Une discussion sur la façon dont ils ont l'intention de tirer parti de leurs forces, de surmonter leurs faiblesses, et quelles sont les principales actions qu'ils ont l'intention d'entreprendre
- Identifier comment ils veulent travailler avec d'autres organisations confessionnelles présentes dans la salle

Les participants noteront leurs questions qui seront abordées à la fin du cycle de présentations. La série de questions sera gérée pendant environ 30 minutes par les animateurs qui recueilleront toutes les questions pour ensuite les diriger vers les rapporteurs.

En deuxième partie, les animateurs divisent les participants en plusieurs groupes. Là encore ces groupes doivent être mélangés et inclure les chrétiens de différentes dénominations et des musulmans de différentes écoles de pensée. Chaque groupe désigne un rapporteur et un secrétaire.

Chaque groupe répondra à quatre questions : dans les trois présentations, où voyez-vous

- des lacunes dans la planification familiale et la santé reproductive
- des défis et opportunités dans les autres organisations confessionnelles
- des opportunités pour les actions conjointes

Les groupes vont résumer leur discussion sur un tableau et en faire le rapport en séance plénière. Ensuite, les animateurs identifient les points d'action conjoints qui ont été proposés par la plupart des groupes, et demandent à l'ensemble du groupe si ceux-ci peuvent être ajoutés à la liste. Ce travail de groupe et la discussion plénière durent environ 1 heure.

Dans la troisième partie, les points focaux présentent la déclaration interconfessionnelle (environ 30 minutes). Cette présentation comprend :

- La lecture de la déclaration à haute voix
- L'explication de sa conception
- l'expression de l'engagement de leurs organisations confessionnelles

Les animateurs clôturent la journée en remerciant les participants pour les discussions ouvertes et intéressantes. Ils demandent à toutes les organisations confessionnelles de revoir leurs plans d'action afin de pouvoir les ajouter à la déclaration le lendemain. La responsabilité de la mise à jour de ces plans d'action incombe aux points focaux.

Conseils aux animateurs et aux formateurs

Pour une plus grande appropriation, cette séance est mise en œuvre en étroite collaboration avec les points focaux. Ils ont été informés de cette séance à l'avance et connaissent leur rôle. Ils vous aideront à orienter la discussion. Ils ont un rôle de premier plan au cours des discussions de groupe et aident à concevoir les documents et recueillent tous les plans d'action.

Cette séance doit être gérée de près.

La gestion du temps est importante. Les animateurs informeront tous les présentateurs à l'avance, en précisant leur temps de parole, géreront activement le temps au cours de la session et demanderont aux présentateurs de conclure leur présentation à la fin de leur temps de parole. Lors des Questions et Réponses, ils demanderont aux participants de poser des questions courtes et annonceront combien de questions sont permises.

La gestion du contenu est toute aussi importante. À l'heure actuelle, les animateurs ont appris à connaître les participants. Ils comprennent les intérêts de chacun et cela les aidera à gérer les contributions. Ils doivent rester vigilants et éviter que des individus perturbateurs éloignent le groupe des discussions constructives.

5.13 Le cadre politique sur la planification familiale et la santé reproductive

Objectifs d'apprentissage	A la fin de la session les participants seront capables de : <ul style="list-style-type: none">- Comprendre l'histoire de la planification familiale et la santé reproductive dans leur pays.- Avoir connaissance du cadre politique sur la santé publique en général et plus particulièrement la planification familiale et la santé reproductive- De comprendre les limites de ce cadre politique.
Méthodologie	Présentation suivie de questions et de réponses
Ressources	Projecteur
Durée du module	45 minutes
Présentation	Présentation sur cadre politique de la planification familiale et la santé reproductive
Documents à distribuer	Copies de politiques pertinentes

Contenu

Cette session commence par une présentation utilisant les résultats de l'analyse politique préalable (chapitre 4.2). La présentation traite des sujets suivants :

- Contexte
- Historique
- Principales lois et politiques
- Les limites des lois et politiques
- L'implication des chefs religieux dans le processus de développement et mise en œuvre de ce cadre politique

Cela sera suivi par une mini-séance de questions-réponses.

Conseils aux formateurs et formatrices

De nombreux participants ne connaissent pas le cadre législatif et politique de leur pays. Les présentations doivent commencer par les rudiments et ne doivent pas supposer de connaissances préalables.

De nombreux chefs religieux ne connaissent pas le jargon politique et trouvent parfois que celui de la planification familiale et de la santé reproductive est agressif. Il est important d'expliquer les acronymes et d'expliquer les termes difficiles.

Il est important de montrer comment les organisations confessionnelles ont été impliquées dans l'élaboration de ce cadre politique, par exemple par le biais de consultations ou d'une collaboration continue. Cela augmentera leur appropriation des lois et politiques existantes.

Étant donné que les organisations confessionnelles utilisent une terminologie différente dans leurs propres pratiques et enseignements, les facilitateurs doivent mettre en évidence les points communs avec le cadre politique et doivent constamment se référer aux sessions précédentes.

5.14 Dialogue sur l'application du cadre politique par le biais des plateformes religieuses

Objectifs d'apprentissage	A la fin de la session les participants auront réfléchi à la manière d'utiliser le cadre politique. Ils auront identifié deux ou trois éléments leur permettant de pouvoir mettre en application ces politiques dans leurs institutions respectives.
Méthodologie	Travail de groupe animé
Ressources	Tableau à feuilles et marqueurs
Durée du module	1 heures
Présentation	Néant
Documents à distribuer	Néant

Contenu

Tout d'abord, les animateurs présentent cette session à l'ensemble du groupe.

Ensuite, les participants vont former des groupes par confession religieuse et choisiront un modérateur ainsi qu'un secrétaire. Des extraits des lois ou politiques ayant trait à la planification familiale et la santé reproductive leur seront remis et ils répondront aux questions ci-dessous sur un tableau à feuilles à afficher dans la salle. Après ils feront une présentation en séance plénière.

Les groupes répondront aux questions énumérées ci-dessous :

- **Forces** : identifiez les éléments de loi qui pourront vous être utiles pour atteindre l'objectif de planification familiale et de santé reproductive dans votre organisation confessionnelle.
- **Faiblesses** : identifiez les éléments de loi qui vont entraver l'atteinte de cet objectif dans votre organisation confessionnelle.
- **Menaces** : identifiez les éléments de loi qui pourront entraver certains aspects de votre religion.
- **Opportunité** : identifiez les éléments de loi qui peuvent protéger (être utile à) certains aspects de votre religion.
- **Autre question** : comment pensez-vous mettre en application les éléments favorables à votre religion dans la promotion de la planification familiale et la santé reproductive (deux ou trois éléments ; quelle est l'application pour la femme, sa santé et celle de la famille) ?



Rev. Ephraim
Président EC

MAN/CHEIKH Walulele R. COM

COUSSE ADVENTISTE DU 7^è JOUR /ASK

Rev. Delphin AKOU Bukanga Pan/Eglise Catholique/Archidiocèse de Bukavu.

Abel Olivier CIRIWA, Joyenne

Rev. Muhindo MATIBARO Jean-fa

Diocèse Anglicane Diocèse de Bukavu, Rev. MUHINDO MATIBARO Jean-fa

ECC/DOT SR.

MUSHAMUK

BRINDWA NSH
Eglise Anglican

GRATIENCHIBON
SOSSI DA 2013

MUNGANGA

Adventiste

Adventiste

Rev. P. BASAZA P.
Heathier

Bellarmin Bar

6 Plaidoyer

6.1 Cérémonie de signature

Objectifs d'apprentissage	Augmenter l'appropriation de la planification familiale et de la santé reproductive par les grands chefs religieux. Signer formellement la déclaration interconfessionnelle.
Méthodologie	Évènement officiel avec les principaux orateurs et signature de la déclaration
Ressources	9 copies de haute qualité de la déclaration interconfessionnelle Un grand poster ou une grande banderole avec la déclaration interconfessionnelle.
Durée du module	1 heure
Présentation	Néant
Documents	Copies de la déclaration interconfessionnelle

Messages clés et contenu

Cette séance officielle comporte trois parties :

- Trois discours principaux
- Lecture de la déclaration interconfessionnelle
- Une cérémonie de signature

Les animateurs présenteront les trois principaux orateurs et résumeront brièvement leurs biographies avant de les inviter à prendre la parole. Les orateurs principaux ont été précédemment identifiés par les points focaux pour partager leurs idées sur la planification familiale et la santé reproductive.

Ensuite, la déclaration interconfessionnelle sera lue à haute voix. Cette personne a également été identifiée par les points focaux.

Ensuite les hauts représentants de chaque organisation confessionnelle seront invités à prendre place autour de la grande table. Ils signeront cérémonieusement des copies de haute qualité de la déclaration interconfessionnelle.

À la fin, tous les participants seront invités à signer une grande banderole ou un poster affichant le texte de l'engagement interconfessionnel. Un exemple de la déclaration interconfessionnelle est fourni en annexe 3.

Conseils aux animateurs et aux formateurs

C'est un événement officiel visant à accroître l'engagement et l'appropriation des chefs religieux dans ce processus.

Les animateurs préparent cette séance en collaboration avec les points focaux : les points focaux identifient et informent les orateurs, invitent et informent leurs hauts dirigeants.

Le niveau de formalité dépend du contexte. Dans certains pays, l'hymne national peut être joué.

6.2 Table ronde multi-sectorielle sur la planification familiale et la santé reproductive

Objectifs d'apprentissage	Communiquer la déclaration interconfessionnelle aux parties prenantes. Accroître la redevabilité des dirigeants religieux pour leur engagement
Méthodologie	Présentation suivie d'un dialogue
Ressources	Néant
Durée du module	1 heure
Présentation	Néant
Documents	Engagement interconfessionnel signé

Messages clés et contenu

Il s'agit d'une table ronde avec les intervenants locaux en planification familiale et en santé reproductive. Elle est organisée dans le cadre des mécanismes de collaboration existants. Au Sud Kivu, la planification familiale et la santé reproductive sont coordonnées par un Comité Technique Multisectoriel Permanent (CTMP) constitué des ministères, des organismes multilatéraux, des organisations nationales et internationales non gouvernementales. Idéalement, les organisateurs de la Caravane font partie de ce mécanisme de collaboration locale.

La table ronde est organisée dans le cadre de la caravane, mais ne concerne pas tous les participants. En plus des organisateurs de la caravane, il y aura un représentant de chaque organisation confessionnelle qui aura été préalablement sélectionné en collaboration avec les points focaux.

La table ronde elle-même comporte trois parties :

- Présentation de la déclaration interconfessionnelle, les plans d'action et le processus menant à la déclaration.
- Questions et réponses.
- Le soutien nécessaire pour mettre les engagements interconfessionnels en pratique, et les domaines de collaboration.

Conseils aux animateurs et aux formateurs

Cette séance n'est utile que lorsque les acteurs locaux collaborent déjà. Si des mécanismes de coordination ne sont pas opérationnels, il est inutile d'organiser cette session.

Plusieurs mois à l'avance, les organisateurs informeront le comité de planification familiale de la tenue de cette caravane et indiqueront :

- Les objectifs et la méthodologie de la caravane.
- Le rôle des organisations religieuses dans la prestation de la planification familiale et de la santé reproductive.
- Se mettront d'accord sur l'organisation d'une table ronde sur les sujets religieux, la planification familiale et la santé reproductive.

Quelques semaines avant l'événement, les organisateurs prépareront un agenda pour la table ronde et inviteront avec le président du comité tous les intervenants à la table ronde.

La séance sera plus efficace si des domaines principaux de soutien sont préalablement identifiés. Habituellement, les intervenants mettent en place les programmes suivants :

- Le renforcement des capacités des professionnels de la santé, des agents de santé communautaires, des sages-femmes.
- Le renforcement des capacités des enseignants.
- Le renforcement institutionnel des unités de santé, par exemple, en soutenant la gestion de la chaîne d'approvisionnement, l'infrastructure et la qualité des soins.
- La communication sociale et le changement de comportement, y compris le renforcement des capacités de différents groupes cibles dont les chefs religieux et la diffusion de messages à la radio, des activités ludo-éducatives et la mobilisation communautaire.
- Services mobiles.
- Approvisionnement en produits contraceptifs.

Les organisateurs vérifieront avec les intervenants s'ils sont intéressés de collaborer avec les organisations confessionnelles dans le cadre de leurs programmes.

6.3 Conférence de presse sur la déclaration interconfessionnelle

Objectifs d'apprentissage	Diffuser l'engagement interconfessionnelle par la presse. Accroître la responsabilisation des dirigeants religieux pour leur engagement
Méthodologie	Conférence de presse animée
Ressources	Plaques nominatives Fiche technique pour les porte-paroles
Durée du module	1 heure
Présentation	Néant
Documents	Dossier de presse : fiches techniques pour la presse, agenda, communiqué de presse, copie de l'engagement interconfessionnel, biographies des conférenciers, petits documents d'information sur la planification familiale et la santé reproductive

Messages clés et contenu

Les animateurs ouvriront la salle de presse 15 minutes avant le début de la conférence. Certains journalistes ont besoin de temps pour mettre en place leur matériel. Accueillez tous les participants à la porte et demandez-leur de signer une feuille d'inscription. Distribuez ensuite le dossier de presse et une copie du communiqué de presse et démarrez la conférence de presse à l'heure.

L'animateur accueille tout le monde et présente brièvement les porte-paroles qui prendront la parole 5 minutes chacun. La déclaration interconfessionnelle sera ensuite distribuée. Une fois que les porte-paroles auront terminé, l'animateur recevra les questions et les dirigera vers les différents orateurs.

Une fois les informations importantes données, l'animateur clôturera la conférence de presse et informera les journalistes que plus d'informations sont disponibles sur demande. Finalement les animateurs remercient les journalistes et les blogueurs de leur présence et les remercient d'informer le public au sujet de cette déclaration interconfessionnelle.

Conseils aux animateurs et aux formateurs

Le timing est très important : organisez la conférence de presse en fin de matinée. Les journalistes auront le temps de se rendre à la conférence et le temps d'écrire et de déposer leurs articles avant leurs délais rédactionnels.

Un préavis est important : préparez une liste des journalistes et blogueurs. Informez les journalistes et les maisons de presse quelques jours à l'avance afin qu'ils puissent intégrer l'événement dans leur agenda. Appelez-les la veille pour leur rappeler l'événement.

La salle de l'événement doit être centrale et facile d'accès.

L'événement ne doit pas prendre trop de temps : seulement quelques orateurs et beaucoup de temps pour les questions et réponses. L'annexe 14.1 contient un exemple d'ordre du jour.

Préparez un dossier de presse avec un communiqué de presse, une copie de la déclaration interconfessionnelle, des plans d'action, des biographies des porte-paroles et des supports documentaires. L'annexe 14.2 propose un exemple de communiqué de presse, l'annexe 14.3 propose des documents d'information.

Désignez une personne responsable des médias sociaux et demandez-lui d'y poster des messages. Informez les journalistes de votre compte twitter et les hashtags spécifiques à cet évènement.

Préparez vos porte-paroles à faire passer votre message. Nous recommandons seulement 3 porte-paroles pour représenter les communautés musulmanes, catholiques et protestantes. N'augmentez pas le nombre d'orateurs afin de ne pas brouiller le message. Répétez avec eux afin que le discours soit clair et précis et pas plus long que 5 minutes. Il est important que chacun comprenne son rôle. L'annexe 14.4 est un exemple de fiche de conseils pour les porte-paroles. Les critères pour les bons orateurs sont les suivants :

- Ils sont à l'aise sur la question de la planification familiale et de la santé reproductive
- Ils parlent sans problème du sujet et peuvent répondre adéquatement aux questions
- Ils sont crédibles et influents dans leur communauté
- Ils sont éloquents

Parfois les journalistes veulent interviewer les porte-paroles. Informez donc les participants que les porte-paroles seront disponibles après la conférence de presse.

Seulement une personne animera la conférence de presse. L'animateur contrôlera le processus et maintiendra les journalistes dans le sujet. Si quelqu'un sort du sujet, l'animateur peut recadrer la discussion en disant par exemple : « C'est un point intéressant, mais nous sommes ici aujourd'hui pour discuter de... ». Informez les journalistes dès le début que la conférence n'abordera pas les différences entre les organisations confessionnelles.

Préparez une liste de questions potentielles, et préparez-vous à y répondre. L'annexe 14.5 fournit une liste des questions et des réponses potentielles.



6.4 Meeting with local government representative

Objectifs d'apprentissage	Communiquer la déclaration interconfessionnelle sur la planification familiale et la santé reproductive aux autorités gouvernementales locales. Accroître la responsabilisation des dirigeants religieux quant à leur engagement. Plaidoyer pour un meilleur soutien gouvernemental pour la planification familiale et la santé reproductive
Méthodologie	Réunion officielle
Ressources	Néant
Durée du module	Être prêt 30 minutes avant 1 heure
Présentation	Néant
Documents	Déclaration interconfessionnelle signée

Messages clés et contenu

C'est une réunion avec les principaux représentants du gouvernement local.

La réunion se divise en trois parties :

- Une délégation de chefs religieux présente la déclaration interconfessionnelle et les plans d'action sur la planification familiale et la santé reproductive.
- La délégation répond aux questions des représentants du gouvernement local.
- Un chef religieux clôt la réunion avec un discours de plaidoyer.

En parlant de la déclaration interconfessionnelle, les chefs religieux aborderont les principaux points suivants :

- Soutien des organisations confessionnelles pour la planification familiale et la santé reproductive.
- Qui sont les organisations confessionnelles signataires.
- Raison d'être de cette semaine de rencontres et de dialogues interconfessionnels en dressant une liste de chiffres clés tels que les taux de mortalité maternelle, infantile, la pauvreté, etc.
- Pourquoi se sentent-ils préoccupés.
- Et comment ils prévoient de promouvoir la planification familiale et la santé reproductive.

Ils distribueront une copie de la déclaration interconfessionnelle et répondront aux questions.

Un représentant religieux clôturera la réunion avec un discours de plaidoyer. Ce discours sera préparé à l'avance avec les points focaux. Ce discours doit être adapté au niveau de décentralisation et des pouvoirs conférés à l'autorité gouvernementale locale. L'annexe 15 aide à concevoir des revendications de plaidoyer.

Conseils aux animateurs et aux formateurs

Un mois avant la Caravane, les organisateurs doivent informer les autorités gouvernementales locales de la tenue de l'évènement. Il est recommandé de préparer une note technique pour préparer l'évènement.

Une réunion de préparation entre les organisateurs et un représentant de l'autorité gouvernementale locale sera utile pour :

- Identifier une date et une plage horaire pour cette réunion officielle.
- Se mettre d'accord sur l'agenda.
- Clarifier le protocole et les questions de sécurité.

Pendant la Caravane, les participants désigneront une petite délégation de chefs religieux qui rencontrera l'autorité gouvernementale locale. Ces représentants doivent répondre aux critères suivants :

- Ils ont le pouvoir de parler au nom de leur organisation confessionnelle.
- Ils ont de l'influence dans la communauté.
- Ils sont convaincus du bien-fondé de la planification familiale et de la santé reproductive.
- Ils sont éloquents et capables de formuler un discours de plaidoyer clair.

Les organisateurs prépareront un discours de plaidoyer en collaboration avec les points focaux et se mettront d'accord pour savoir qui prononcera le discours.



7 Action interconfessionnelle

7.1 Culte inter-religieux

Objectifs d'apprentissage	Augmenter la capacité des chefs religieux à communiquer sur la planification familiale et la santé reproductive grâce à des apprentissages basés sur l'expérience. Communiquer la déclaration interconfessionnelle aux fidèles. Accroître la responsabilité publique des dirigeants religieux quant à leur engagement. Promouvoir la collaboration interconfessionnelle sur la planification familiale et la santé reproductive.
Méthodologie	Culte dans une mosquée et dans une église, y compris des prières et des sermons sur la planification familiale et la santé reproductive
Ressources	Néant
Durée du module	Environ 2 heures
Présentation	Néant
Documents	Copies de la déclaration interconfessionnelle et des plans d'action

Messages clés et contenu

La caravane incorpore deux événements de culte inter-religieux.

Les participants se rencontrent 1 heure avant les événements dans la salle de conférence. Les animateurs informent les participants de l'agenda du jour et expliquent les procédures de culte. Ils expliquent les dispositions qui ont été prises pour les différents participants religieux, y compris les choses à faire et à ne pas faire.

Le vendredi, tous les participants de la Caravane participent à une prière et à un discours dans une mosquée. Le samedi ou le dimanche, tous les participants participent à une messe dans une église. La prière du vendredi (Jumua) est menée par un érudit musulman qui a animé la caravane. La messe est menée par un théologien chrétien qui a animé la caravane.

Mis à part un appel pour encourager la planification familiale et la santé reproductive, l'événement permet aux fidèles de prendre connaissance de la déclaration interconfessionnelle sur la planification familiale et la santé reproductive. Si possible, la déclaration est lue à haute voix et des copies papier sont distribuées aux fidèles.

Conseils aux animateurs et aux formateurs

Les deux événements sont préparés en étroite collaboration avec les points focaux.

Les points focaux se mettent d'accord sur la logistique :

- Ils choisissent les lieux de culte.
- Ils rencontrent les responsables des lieux de culte pour se mettre d'accord sur l'activité interconfessionnelle, son objectif, le programme et les horaires.
- Ils identifient où et comment les différents représentants religieux peuvent participer au culte, y compris les attentes sur le comportement et la disposition des places assises.
- Afin de permettre à d'autres représentants religieux de comprendre le déroulé, les points focaux doivent trouver les moyens de commenter les rituels. Dans le cas de la prière du vendredi, cela comprend l'interprétation de l'arabe vers une langue que tout le monde comprend.
- Ils s'occupent de l'organisation de la logistique et assurent la sécurité des participants.

Les points focaux préparent le contenu.

Un petit comité est formé entre les points focaux et les personnes responsables du lieu de culte. Celui-ci doit planifier :

- Un accueil approprié pour les visiteurs.
- La préparation du contenu et le choix des textes ou sources religieux ou autres, des prières, des cantiques. Les supports doivent être axés sur ce que les groupes confessionnels ont en commun et non sur ce qui les divise. Le comité peut se laisser inspirer de guides disponibles. Une liste des guides existant en anglais, français et kiswahili se trouve au bas de cette section.
- Ils s'accordent sur le niveau d'engagement des autres chefs religieux. Les options varient et comprennent une participation passive au culte, une participation active où ils jouent un rôle de lecture, de prière, de gestes symboliques comme allumer une bougie, poser une pierre, planter un arbre, puis une option ou tour à tour chaque groupe confessionnel exécute ses propres prières et rituels.

Voici une liste d'outils utiles sur la religion, la santé et le bien-être familiale :

- Chand, Sarla, Erb, Kathy (2009), « Guide de sermons chrétiens destinés à sauver les vies des mères et des nouveaux-nés » (IMA World Health) ([Version anglaise ici](#), [version française ici](#))
- Chand, Sarla, Al-Kabi, Ahmed (2009), « Guide de sermon musulman visant à sauver la vie des mères et des nouveau-nés » (IMA World Health) ([version anglaise ici](#), [version française ici](#))
- Ministère de la santé et des Affaires sociales, « Guide de sermons chrétiens pour la santé reproductive et la santé de l'enfant : Outils pour les chefs religieux de Tanzanie » (IMA World Health) ([version anglaise ici](#), [version Kiswahili ici](#))
- Ministère de la santé et des affaires sociales, « Guide de sermon musulman pour la santé reproductive et la santé de l'enfant : Outils pour les chefs religieux de Tanzanie » (IMA World Health) ([version anglaise ici](#), [version kiswahili ici](#))
- Georgetown University's Institute for Reproductive Health and Christian Connections for International Health (2012), « Amour, enfants et planification familiale : guide de discussion » ([version anglaise ici](#), [version française ici](#))

L'organisation d'évènements interconfessionnels peut être difficile. Voici quelques recommandations :

- Formuler ensemble des objectifs très clairs et partagés.
- Ne pas avoir trop d'ambition.
- Avoir une idée claire des participants.
- Le respect mutuel et la confiance sont les clés du succès.
- Faire honneur à toutes les traditions religieuses.
- Ne pas surprendre les participants avec des messages qui n'ont pas été précédemment discutés.
- Cela doit être basé sur le volontariat : éveiller la curiosité sans créer de pression. Mettre l'emphase sur le fait que les gens sont libres de participer mais que cela n'est pas obligatoire.
- Éviter de porter des symboles religieux dans les autres lieux de culte.

Il n'y a pas de guide en ligne disponible. Par exemple, les organisateurs peuvent s'inspirer de Cohn-Sherbok, Dan, Lewis, Christopher (2019), « Interfaith Worship and Prayer: We Must Pray Together » ou Lamine, Anne-Sophie (2004), « La cohabitation des Dieux : Pluralité religieuse et laïcité », Presses Universitaires de France, ou contactez Faith to Action Network pour plus de conseils.

7.2 Dialogue avec les membres de la congrégation et les chefs religieux

Objectifs d'apprentissage	Sensibiliser les fidèles et les chefs religieux locaux
Méthodologie	Séances questions et réponses
Ressources	Néant
Durée du module	2 heures
Présentation	Néant
Documents	Copies de la déclaration interconfessionnelle et des plans d'action

Messages clés et contenu

Immédiatement après le culte, les organisateurs vont préparer un déjeuner pour que les chefs religieux locaux aient l'opportunité de faire preuve d'hospitalité et que tous les participants puissent interagir.

Après le déjeuner, deux types d'activités sont prévus :

- Les fidèles ont l'opportunité d'interagir avec les animateurs et les érudits de la Caravane.
- Les chefs religieux locaux ont la possibilité d'avoir des discussions informelles avec les animateurs et les savants de la Caravane.

Les deux évènements sont des séances de questions et réponses basées sur le contenu discuté durant la Caravane.

- Les animateurs commencent par présenter les érudits et leur savoir : il y a un théologien qui peut répondre aux questions religieuses, un expert en santé publique qui peut répondre aux questions médicales, etc.
- Les animateurs prennent note de trois à cinq questions à la fois avant de rediriger ces questions aux experts appropriés. Cela donne aux experts le temps de préparer leurs réponses.
- La réunion se termine par une très courte prière. Les animateurs proposeront aux théologiens et aux érudits de rester disponibles pendant 30 minutes afin de répondre à chaque question de manière individuelle.

Conseils aux animateurs et aux formateurs

Les organisateurs doivent identifier les lieux des réunions avec les points focaux. Il est possible que les hommes et les femmes désirent avoir des réunions séparées.

Les animateurs se montreront flexibles pour réagir aux intérêts de la communauté. Dans certains cas, ils préféreront des séances de conseils individuelles.

Cette séance doit être suivie de près. Les animateurs géreront activement les questions en demandant aux participants d'être brefs. La gestion du contenu est toute aussi importante. Les animateurs doivent rester vigilants et empêcher les individus perturbateurs d'éloigner le groupe des discussions constructives.



8 Suivi et Évaluation

Objectifs d'apprentissage	Suivre les progrès de la Caravane quotidiennement et évaluer l'efficacité de la Caravane.
Méthodologie	Débriefing des périodes intenses Enquête avant et après la Caravane
Ressources	Néant
Durée du module	Enquête - jour 1 : 15 minutes Enquête - jour 6 : 15 minutes Débriefing final des périodes intenses : 2 heures
Présentation	Néant
Documents	Questionnaire avant et après la Caravane (annexes 16.1 et 16.2) Instruction pour le débriefing (annexe 16.3)

Messages clés et contenu

La Caravane est évaluée à la lumière des avis personnels des participants. Ils répondent aux questionnaires avant et après les activités. Les questions comprennent des échelles d'évaluations sur leurs connaissances théologiques, médicales et juridiques sur la planification familiale et la santé reproductive, leurs attitudes, leurs politiques et pratiques organisationnelles et leurs opinions sur le travail interconfessionnel.

Le premier jour, avant que la Caravane ne commence officiellement, les animateurs demandent aux participants de compléter et de rendre les questionnaires. Cela peut se faire en attendant l'arrivée des retardataires. L'annexe 16.1 contient un exemple de questionnaires.

Le jour 6, après la cérémonie finale de clôture, les animateurs demanderont aux participants de fournir leurs commentaires par écrit. L'annexe 16.2 contient un exemple de questionnaire.

La Caravane est évaluée par un débriefing final. Les organisateurs de la Caravane et les points focaux se réuniront après la clôture de la Caravane et réfléchiront à l'activité. Une personne est choisie pour poser des questions à l'aide du protocole inclus dans l'annexe 16.3. Une personne est choisie pour prendre des notes. La discussion portera sur :

- Les résultats attendus et inattendus
- L'efficacité des activités
- Les défis et comment ils ont été résolus

Conseils aux animateurs et aux formateurs

Les questionnaires avant et après la Caravane seront saisis et comparés afin d'identifier les changements dans l'état d'esprit des participants. Les informations sortantes doivent être traitées avec précaution. Il est très difficile d'obtenir des informations viables sur les connaissances, les attitudes et le comportement des participants.

Le débriefing permet de documenter les observations tacites et expériences des multiples intervenants. La Caravane est une activité complexe qui implique de nombreux organisateurs et partenaires qui tous, mettent en œuvre des activités planifiées ou non et qui ensemble, aident à réaliser les objectifs de la Caravane. L'utilisation d'un protocole standardisé et la rédaction d'un rapport permettent de recueillir les leçons apprises quand l'expérience est encore fraîche.



9 La création d'espaces interconfessionnels positifs

Ce chapitre donne des recommandations sur la façon de créer un espace positif pour l'apprentissage et le dialogue interconfessionnel sur la planification familiale et la santé reproductive, en s'appuyant sur l'expérience de Faith to Action Network, de l'Université d'Al Azhar et de Cordaid.

9.1 Définition

Pour beaucoup de communautés religieuses, la planification familiale et la santé reproductive incluent des sujets sensibles et controversés. Ils soulèvent des émotions intenses qui entravent la résolution pragmatique de problèmes communs. Les auteurs ont fait l'expérience que, en public, les chefs religieux ne dévient pas du statu quo. Dans les coulisses ou dans les conversations individuelles il y a souvent de la compassion et de la compréhension.

Un espace positif contribue à **apprendre et à dialoguer** ouvertement de la planification familiale et de la santé reproductive **sans avoir peur d'être refoulé(e) en raison de ses connaissances, ses croyances ou de son identité**. Cet espace est régi par des règles pour protéger la dignité et la sécurité physique, émotionnelle et psychologique des participants.

Les acteurs religieux sont au centre de cet espace positif. Ils prennent en main leur propre responsabilisation sociale.

9.2 Comment établir un espace interconfessionnel positif :

Établir un climat de confiance : la réalisation d'un espace positif prend du temps à émerger. Cela se négocie entre les organisateurs et les participants. Le chapitre 4 « Se préparer » donne des conseils sur les étapes préliminaires du plaidoyer. Ce processus aide les organisateurs à **créer des relations personnelles** avec les participants et à établir **la confiance**. Il contribue à développer des valeurs et objectifs communs. Après avoir identifié les personnes de contact dans chaque organisation confessionnelle, impliquez-les dans la planification de la caravane. Pour augmenter leur appropriation, ils doivent contribuer à la définition de l'objectif et de l'agenda de la caravane ainsi que celle de son contenu. Identifiez les sujets qui seront abordés et précisez à l'avance les sujets conflictuels. Les participants doivent connaître et comprendre leurs cordes sensibles et celles des autres.

Un lieu positif : tous les participants doivent se sentir à l'aise. Ayez conscience des exigences religieuses pour l'alimentation, le temps et le lieu pour les prières. Vérifiez si le lieu de la réunion affiche des symboles religieux et discutez avec les points focaux sur ce qu'il faut faire à ce propos. Vérifiez si le lieu de la réunion hébergera d'autres événements au même moment et évaluez si cela pourrait créer de l'inconfort pour les participants. Les activités dans les lieux de cultes musulmans et chrétiens doivent être soigneusement préparées et négociées (chapitre 4). Assurez la sécurité personnelle des participants.

La disposition des places permet de créer un environnement propice au dialogue. Les participants sont assis derrière des tables en cercle et les animateurs sont assis dans le même cercle.

Demande de consentement : afin de pouvoir utiliser les photos prises pendant le processus, préparez un formulaire de consentement que les participants peuvent signer. Précisez que les contributions des participants et leurs citations sont documentées, mais ne peuvent pas être attribuées à une personne. Notez que pour toute exception un consentement spécifique sera nécessaire.

Fixer des règles de base : la première séance de la Caravane (chapitre 5.1) sert à définir un espace positif ainsi que les règles de base. Les participants se mettent d'accord sur les règles de base ainsi que sur leur gestion. Cela couvre la communication verbale et non verbale, la ponctualité, l'utilisation de portables, la confidentialité. Les animateurs doivent faire appliquer ces règles de base tout au long de la Caravane et doivent gérer les cas délicats.

Définir des objectifs clairs : les lettres d'invitation aux participants doivent être précises sur les objectifs de la Caravane (annexe 4). Lors des réunions de préparation, favorisez une discussion honnête sur ce que les organisations confessionnelles attendent de la Caravane. Parlez des résultats escomptés. Assurez-vous que les points focaux abordent les objectifs et les résultats avec les décideurs de leur organisation à l'avance. Au cours de la première séance de la caravane, les objectifs et les résultats sont répétés.

Langue : au cours de la caravane, soulignez de temps en temps que les mots et la langue ne sont pas destinés à blesser ou à choquer les participants.

Clôture : à la fin de la Caravane, il est important de réexaminer les objectifs et de demander aux participants de partager leurs commentaires.

9.3 Techniques d'animation

Les auteurs recommandent une gamme de techniques d'animation éprouvées. The authors recommend a set of tested facilitation techniques.

- **Soyez humain** : au cours des présentations, demandez aux participants de partager des renseignements personnels, ce qui les rend « humains ». S'ils étaient un animal/ une partie du corps / une plante, etc. que seraient-ils et pourquoi ? Qu'aiment-ils manger et pourquoi ? Demandez-leur de partager quelque chose dont les autres ne se doutent pas ou ne connaissent pas à leur sujet.
- **Soyez respectueux des apports au débat** : lorsque les participants apportent leur contribution, qu'elles soient médicales, théologiques, théoriques, pratiques et même personnelles, assurez-vous qu'ils sachent que vous les écoutez. Cela peut se faire par un simple contact avec les yeux, et aussi en répétant ce qu'ils ont dit et en acquiesçant.
- **Synthétisez les contributions** : reformulez toujours ce que disent les participants et faites le lien avec le thème principal de la Caravane.
- **Passer à autre chose** : parfois, les discussions sont interminables, les participants répètent sans cesse les mêmes idées de différentes façons. En tant qu'animateur, dirigez le processus et passez à autre chose. Parfois, demandez l'accord des participants pour passer à autre chose.
- **Faites le suivi** : certains participants nécessiteront un suivi individuel et l'offre de ressources externe en guise d'assistance.

9.4 Exercices et énergisants

Les exercices suivants aident à construire un espace positif.

- Les exercices **d'enracinement et de contemplation** aident le groupe à se refocaliser, à digérer et à réfléchir (par exemple les dévotions au chapitre 5.2, fermer les yeux, se tenir ou se serrer les mains).
- Les exercices de **solidarité** permettent de créer des liens entre les participants afin qu'ils se sentent appréciés et compris. Demandez-leur de se serrer la main, de dire « J'apprécie vraiment votre expérience et votre savoir ».
- **Mettez une bonne ambiance** en vous appuyant sur les compétences des animateurs et des participants à travers des chansons et des petits jeux.

9.5 Principes

Les espaces interconfessionnels positifs appliquent les principes suivants.

- **Questions linguistiques** : le message, le message et le style de communication sont tout aussi important l'un que l'autre. Les animateurs doivent être prudents quant à leurs choix de mots pour que les participants ne se mettent pas en colère ou ne se sentent pas discriminés en raison de leur religion, genre, âge, culture et leur niveau de compétence. Les animateurs doivent utiliser un langage inclusif. Les animateurs doivent être conscients de leur propre culture et religion pour rester impartiaux. Parfois, un message peut être transmis par un autre participant.
- **Ne pas porter de jugement**. Les animateurs et les participants sont à l'écoute les uns des autres et s'abstiennent de tout jugement.
- **Toutes les opinions** sont bonnes. Les animateurs doivent connaître leurs propres desseins et les sources de pouvoir présents dans la salle. Ils doivent s'assurer que tous les participants ont une chance égale de s'exprimer.
- **Vision tournée vers l'avenir** : l'espace interconfessionnel positif s'attache à définir un avenir commun, où la planification familiale et la santé reproductive sont abordées de manière collective. L'espace ne doit pas exclusivement s'axer sur les sujets de discorde.
- **Soyez courageux** : les questions sensibles peuvent et doivent être abordées. Ceci peut se faire avec une compréhension théologique approfondie, avec des données et des informations exactes.

10 Annexes :



Annexe 1 : Outils de cartographie

Organisation confessionnelle : _____

Principaux objectifs de plaidoyer : _____

Situation actuelle : _____

Catégorie	Les enseignements et politiques religieux sur :	Prestations de services de santé	Education
La planification familiale			
La santé reproductive			
La santé maternelle et infantile			
Le VIH/SIDA et les IST			
La santé des adoles-cents			
L'éducation à la sexualité et aux compétences de la vie courante			
Les résolutions et politiques actuelles			
Les violences sexistes			
Autres			

Décideurs clés :

Rôle	Nom	Position	Attitude personnelle
Responsable global			
Responsable des services médicaux			
Responsable des services d'éducation			
Chef de l'unité théologique			
Chef de l'unité des femmes			
Chef de l'unité des hommes,			
Chef de l'unité de la jeunesse			
Autres personnes influentes qui ne détiennent pas de position officielle			

Annexe 2.1 : Messages de planification familiale islamique

Donner naissance à des enfants est un droit humain. C'est l'objectif légitime du mariage et la raison pour laquelle Allah l'a légiféré. C'était également une demande des prophètes et des messagers. À cet égard, le Saint Coran raconte les histoires des prophètes Ibrahim (PBSL) et Zakariya (PBSL) et d'autres serviteurs du Seigneur.

Allah le Tout-Puissant a dit : « Seigneur, fais-moi don d'une [progéniture] d'entre les vertueux »³⁸

رَبِّ هَبْ لِي مِنَ الصَّالِحِينَ (100)

Allah le Tout-Puissant dit : « Ô Seigneur, donne-moi, venant de Toi, une excellente descendance. Car Tu es Celui qui entend bien la prière »³⁹

.... رَبِّ هَبْ لِي مِنْ لَدُنْكَ ذُرِّيَّةً طَيِّبَةً. إِنَّكَ سَمِيعُ الدُّعَاءِ (38)

Allah le Tout-puissant a dit : « Seigneur, donne-nous, en nos épouses et nos descendants, la joie des yeux, et fais de nous un guide pour les pieux ».

وَالَّذِينَ يَقُولُونَ رَبَّنَا هَبْ لَنَا مِنْ أَزْوَاجِنَا وَذُرِّيَّاتِنَا قُرَّةَ أَعْيُنٍ وَاجْعَلْنَا

لِلْمُتَّقِينَ إِمَامًا (74)

Une descendance pieuse et aux bonnes mœurs est une source de plaisir et une force pour la famille et la société tout entière. On cherche à promouvoir sa bonté et à la protéger du mal. Par conséquent, l'Islam dit que la progéniture doit être forte, capable d'exécuter les ordres d'Allah, être Son successeur sur terre par ses réalisations et constructions, de telle sorte que la progéniture devienne une source de bonté et de prospérité pour la société plutôt que d'être un vice contre elle.

Le Prophète (PBSL) a dit : « Les gens vont bientôt s'appeler les uns les autres pour vous attaquer, car les gens quand ils mangent, invitent les autres et partagent leur plat. Quelqu'un demanda : Sera-ce en raison de notre petit nombre à ce moment ? Il a répondu : Non, vous serez nombreux à ce moment, mais vous serez comme les déchets et l'écume qu'un torrent transporte, et Allah mettra la peur en vous des poitrines de votre ennemis et mettra alwahn dans vos cœurs. Quelqu'un demanda : Qu'est-ce que wahn (affaiblissement). Le Messager de Dieu (PBSL) dit : l'amour de ce monde d'ici-bas et l'aversion de la mort. »⁴⁰

قال-ع: (يوشك أن تتداعى عليكم الأمم كما تداعى الأكلة إلى قصعتها، قال

قائل : أو من قلة نحن يومئذ يا رسول الله - قال: لا، بل أنتم يومئذ كثير ولكنكم

غثاء كغثاء السيل، ولينزع عن الله من صدور عدوكم المهابة منكم ، وليقذفن في

قلوبكم الوهن، قالوا: وما الوهن يا رسول الله؟ قال : حب الدنيا وكراهية الموت)

Abdullah Ibn Umar a rapporté que lorsqu'il a été interrogé à propos de la prière du Prophète (PBSL), il a dit : « Je cherche refuge auprès d'Allah contre la pauvreté associée à l'abondance des enfants ».⁴¹

وروى عن ابن عمر رضی الله عنهما أنه سئل عن دعاء النبي -ع-: (اللهم إني

أعوذ بك من جهد البلاء ، فقال : جهد البلاء كثرة العيال وقلة المال)

38 Sourate Al Saffat - verset 100.

39 Sourate Al Imran - verset 38.

40 Rapporté par Abo Dawood dans son Sunan - Ketab Al-Malahem - chapitre : Cette Ummah sera engloutie par la terre, 4/108H 4297

41 Voir Kashf Al-Khafaa, P (1) P: 402.

La planification familiale signifie l'espacement des naissances, qui a de grands bénéfices au niveau de la santé de la mère et du bébé. Si la mère est tombée enceinte avant de se remettre d'une grossesse précédente, cela peut conduire à une fausse couche, la mort du fœtus, un poids trop faible à la naissance ou encore avoir un bébé plus vulnérable aux maladies. Cela serait contraire au fait de prier demander à Allah une progéniture forte comme mentionné dans le Saint Coran.

Allah le Tout-Puissant a dit : et qui disent : « Seigneur, donne-nous, en nos épouses et nos descendants, la joie des yeux »⁴²

وَالَّذِينَ يَقُولُونَ رَبَّنَا هَبْ لَنَا مِنْ أَزْوَاجِنَا وَذُرِّيَّاتِنَا قُرَّةَ أَعْيُنٍ وَاجْعَلْنَا لِلْمُتَّقِينَ إِيمَانًا
(74)

La planification familiale est autorisée dans la Shari'a. Aucun des érudits religieux n'a déclaré que cela était interdit ou banni par la Shari'a, tant que de solides justifications viennent appuyer cela. C'est essentiellement pour éviter tout échec dans l'éducation et éviter de surcharger les parents avec des exigences physiques, intellectuelles, psychologiques et spirituelles excessive imposées par la présence de leurs enfants.

Imam Al-Shafi a interprété l'expression « afin de ne pas faire d'injustice » dans le verset « Et si vous craignez de n'être pas justes envers les orphelins (...) Il est permis d'épouser deux, trois ou quatre, parmi les femmes qui vous plaisent, mais, si vous craignez de n'être pas justes avec celles-ci, alors une seule, ou des esclaves que vous possédez. Cela, afin de ne pas faire d'injustice (ou afin de ne pas aggraver votre charge de famille). »⁴³ Donc, il a dit « ne pas pencher vers la pauvreté et le besoin. » Le même sens a été mentionné dans le verset « S'ils sont pauvres, Allah les enrichira de Sa bonté »⁴⁴

يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا إِنَّمَا الْمُشْرِكُونَ نَجَسٌ فَلَا يَقْرَبُوا الْمَسْجِدَ الْحَرَامَ بَعْدَ عَامِهِمْ هَذَا وَإِنْ حَفِظْتُمْ عِيْلَةً فَسَوْفَ يُغْنِيَكُمْ اللَّهُ مِنْ فَضْلِهِ إِنْ شَاءَ إِنَّ اللَّهَ عَلِيمٌ حَكِيمٌ
(28)

Dans le Hadith (celui qui est modéré dans ses dépenses ne sera jamais pauvre)⁴⁵ Celui qui dépense son argent de manière modérée, ne deviendra jamais pauvre. Cela inclut une métaphore parce qu'avoir trop d'enfants se traduira par un grand besoin d'argent pour couvrir leurs dépenses et leurs besoins.⁴⁶ Cela est confirmé par l'utilisation du mot en arabe (*ta'illo*), car il est dérivé du mot « a'aal », ce qui signifie avoir trop d'enfants.

42 Surat al Forkan, partie du verset (74)

43 Rapporté par Ibn Hatem dans l'interprétation du Saint Coran, Surate Al Nisa « Cela, afin de ne pas faire d'injustice », 3/860 H4764-T : Mecca, Riyadh, vérifié par Asaad Mohammed AL-Tayeb

44 Sourate At-Tawbah, du verset 28

45 Rapporté par Ahmed dans son Musnad 1/447 T, Darelfik

46 Interprétation de Al-Bahr Al-Mhet, p (3)/p: 173

Un avantage de la planification familiale, c'est qu'elle permet à la mère d'allaiter son enfant pendant la plus longue période possible, qui à son tour aura moins de problèmes de santé. Un sevrage précoce en raison d'un délai trop court entre les grossesses sans être préparée à prendre soin du nouveau-né exposera l'enfant à une plus grande vulnérabilité aux maladies ou à la mort.

Allah le Tout-Puissant a dit « Et les mères, qui veulent donner un allaitement complet, allaiteront leurs bébés deux ans complets. »⁴⁷

﴿ وَالْوَالِدَاتُ يُرْضِعْنَ أَوْلَادَهُنَّ حَوْلَيْنِ كَامِلَيْنِ لِمَنْ أَرَادَ أَنْ يُبْرِئَ الرُّضَاعَةَ... ﴾

(233)

La planification familiale offre aux enfants l'opportunité d'avoir une meilleure nutrition pendant leur période de formation initiale. Il leur donne aussi l'opportunité d'un meilleur apprentissage ainsi que l'accès aux services sociaux, services de santé et accroît sa stabilité psychologique. Cela peut se faire sans surcharger les parents en raison d'une trop grande responsabilité à assumer.

Allah le Tout-Puissant a dit : « L'homme est le gardien de sa famille et il en est responsable. La femme est la gardienne de la maison de son mari et elle est responsable de la famille. »⁴⁸

Parmi les questions liées à la planification familiale, il y a l'identification de l'âge du mariage d'une fille a plus de 18 ans. À cet âge, la jeune fille devient physiquement et intellectuellement mature, ce qui contribue à créer une famille forte et à limiter la vulnérabilité de la jeune fille aux risques lors de la grossesse et de l'accouchement. Plus important encore, elle est plus à même à éduquer les enfants, car cela nécessite que l'épouse possède l'esprit mature et la force physique nécessaire.

Allah le Tout-Puissant a dit : « Allah n'impose à aucune âme une charge supérieure à sa capacité »⁴⁹

(لَا يُكَلِّفُ اللَّهُ نَفْسًا إِلَّا وُسْعَهَا (286) ...)

Le Messager d'Allah (PBSD) a dit : « Faites le plus de devoirs que vous êtes capable de faire. »⁵⁰

ويقول النبي -ع-: (عليكم من الأعمال ما تطيقون)

47 Sourate Al-Baqarah - verset 233.

48 Reporté par Bokhari dans son Sahih- Kitab Al-Ahkam- chapitre : « Obéissez à Allah et son Messager » 4/353 H 7138

49 Sourate Al-Baqarah - verset 286.

50 Rapporté par Muslim - Book of Traveler- Chapitre : Vertu du travail permanent, c'est-à-dire la prière de nuit et d'autres œuvres 1/540 H 782- rapporté par Ai'sha.

Annexe 2.2 : Messages chrétiens de planification familiale

Dieu a déjà tout planifié. Dieu avait un plan pour la création. Avant de créer les êtres vivants, Dieu a créé tout ce dont les gens ont besoin pour vivre une vie d'abondance (Genèse 1). Appliquez ce principe à votre vie et votre famille.

« Comptez les coûts » (Luke 14: 28-30). Saint Luc nous enseigne les besoins d'une planification efficace.

« Que tout se fasse avec bienséance et ordre » (1 Corinthiens 14:40).

Suivez la sagesse de Noé quant à la planification et la préparation (Hébreux 11:7).

Dieu a créé les agents de santé pour nous maintenir en bonne santé. Profitez des méthodes de planification familiale disponibles (Livre de Sirach ou Ecclésiastique 38:1-5).

Suivez leur exemple : les femmes dans la bible connaissaient et pratiquaient la planification et l'espacement idéal des grossesses. (Os 1:8; 2 Maccabées 07:27).

Votre corps est un temple. Traitez-le avec respect. La planification familiale protège la santé de la femme. (Corinthiens 06:19-20).

Satisfais les besoins de ta famille. (1 Timothée 5:8).

Contrôlez les conséquences de vos actes. (galates 5:22 - 23, 2 Thimotée 1:7).

Planifiez votre famille. Faites preuve de jugement et ayez le contrôle de nos actions. (Proverbes 25:28).

Soyez un parent responsable. Planifiez votre famille, afin que vous puissiez subvenir à leurs besoins. (Genèse 1:28, 1 Timothée 5:8).

Annexe 3 : Exemple de déclaration interconfessionnelle sur la planification familiale et la santé reproductive

Déclaration interconfessionnelle du Sud Kivu sur la santé et le bien-être familial

Bukavu, le 20 novembre 2019

Préface

Nous, chefs religieux du Sud Kivu, représentants

- la communauté islamique du Congo
- l'Église Adventiste du Septième Jour
- l'Église Anglicane, Diocèse de Bukavu
- l'Église Catholique, Archidiocèse de Bukavu
- l'Église du Christ au Congo Sud-Kivu

sommes rassemblés aujourd'hui afin de faire connaître nos perspectives humaines et spirituelles sur la santé et le bien-être familial.

Nous reconnaissons que la santé et le bien-être familial présentent de nombreux avantages pour l'humanité. Plus les grossesses sont rapprochées et fréquentes, plus elles sont risquées. Les médecins préconisent un espacement des naissances afin de réduire le risque de mortalité maternelle et infantile. Cet espacement des naissances permet également aux couples de mieux utiliser leurs maigres ressources pour nourrir, habiller, éduquer et élever leurs enfants en bons croyants et citoyens.

Nous notons avec préoccupation que le Sud Kivu est confronté à de graves défis : pour 1.000 naissances, 8 femmes meurent des suites d'un accouchement et un bébé sur dix perd la vie avant d'avoir atteint l'âge d'un an. Cette mortalité maternelle et infantile parmi les plus élevées au monde est une tragédie humaine. Le Sud Kivu fait face à un déclin de la production agricole et à une augmentation de la pauvreté. La production de maïs, de riz, de Sorgho, du manioc, de patate douce, de taro, d'igname et de pomme de terre est en recul. La situation actuelle de consommation alimentaire des ménages dans le Sud-Kivu reste préoccupante avec plus d'un ménage sur deux qui n'a pas accès à suffisamment de nourriture. Le Sud Kivu tient la tête du classement en RDC en matière de retard de croissance avec une prévalence de 53%. La province compte plus de 500 mille enfants en âge scolaire qui, malheureusement, ne sont pas scolarisés. Cela représente un enfant sur deux. La cause est l'incapacité de leurs familles à prendre en charge les frais de scolarisation. Ainsi, beaucoup de familles ont des difficultés pour nourrir, éduquer et élever des enfants bien portants.

Notre vocation

Nous rappelons que la dignité humaine est ancrée dans nos textes sacrés. Nous sommes « créés à l'image de Dieu » selon la Bible et comme « la plus honorable des créatures de Dieu » selon le Coran. Réaliser et protéger la dignité humaine, son épanouissement et son bien-être est au cœur de nos missions.

Nous reconnaissons que la santé est une bénédiction de Dieu. Nous avons une conception holistique de la santé. Celle-ci comprend le bien-être physique, émotif, spirituel et social. L'espacement des naissances et la santé reproductive contribuent à la santé et au bien-être familial et protègent ainsi la dignité humaine. De plus, notre foi encourage toutes les personnes, y compris les adolescents et les jeunes, à acquérir les connaissances qui leur sont nécessaires pour vivre comme il se doit (Coran, 20:114 ; Osée 4: 6).

Nous, chefs religieux du Sud Kivu, représentant nos communautés confessionnelles, sommes appelés à assumer nos responsabilités. Nous réaffirmons que promouvoir la santé et le bien-être familial est au cœur des responsabilités que Dieu nous a conférées. Nous reconnaissons que notre vocation nous appelle à joindre l'acte à la parole et cela implique que nous avons la responsabilité d'assurer que nos familles ont assez à manger et qu'elles aient accès à la santé et à l'éducation.

Déclaration interconfessionnelle

Nous sommes conscients du rôle important que nous jouons et de l'influence que nous avons. Afin d'assumer nos responsabilités et de garantir la santé et le bien-être familial de nos communautés, nous reconnaissons devoir assumer des choix critiques.

Nous réaffirmons le soutien de nos chefs religieux pour la promotion de la planification familiale lors de la « Table Ronde des confessions religieuses sur la Planification Familiale » qui a eu lieu du 3 au 5 Août 2017 à Kinshasa. Nous rappelons également les engagements pris par les représentants de nos communautés religieuses. Un message unique y a été développé pour toutes les confessions religieuses : « papa, maman, les confessions religieuses vous encouragent à planifier les naissances » – « Baba, Mama dini zote zina'ku himizaniku pangaliya uzazi ». En plus, chaque communauté y a pris des engagements spécifiques.

Nous applaudissons la nouvelle loi-cadre fixant les principes fondamentaux relatifs à l'organisation de la santé publique (loi n° 18/035), inscrite au journal officiel le 13 décembre 2018. Nous sommes satisfaits de l'article 81 qui stipule que « toute personne en âge de procréer peut bénéficier, après avoir été éclairée, d'une méthode de contraception réversible ou irréversible sur consentement libre ».

Nous nous engageons à promouvoir l'espacement des naissances et la santé reproductive afin de contribuer au bien-être familial et à la santé des femmes et des enfants.

Nous nous engageons à mieux renseigner les croyants et à réfuter les mythes et les idées reçues sur l'espacement des naissances.

Nous nous engageons à transmettre les informations correctes dans nos centres de santé, hôpitaux, écoles, universités, lieux de culte, chaînes de radio et nos réseaux de communautés et d'organisations confessionnelles.

Nous nous engageons à dispenser, dans nos écoles et universités, une éducation sexuelle adaptée à l'âge des écoliers et des étudiants.

Nous nous engageons à assurer l'offre des services dans nos centres de santé et hôpitaux. Quand notre foi ne nous permet pas de fournir une méthode spécifique, nous nous engageons à mettre en place un système d'orientation qui dirige nos clients vers des centres de santé où ces méthodes sont disponibles.

Nous appelons le gouvernement provincial à mettre en place des services de santé redevables, abordables, acceptables et de qualité dans toute la province afin de contribuer à l'espacement des naissances et à la santé reproductive.

Nous déclarons notre motivation de travailler avec les autres partenaires et intervenants pour réaliser ces objectifs.

Nous nous engageons à mettre en œuvre une campagne de sensibilisation interconfessionnelle d'une semaine pour lancer cette déclaration, relayer les messages et offrir les services de santé et de bien-être familial dans nos lieux de cultes, hôpitaux, centres de santé, écoles et réseaux avec nos propres moyens financiers.

Nous nous engageons à mettre en œuvre des actions réalisables et mesurables pour promouvoir l'espacement des naissances et la santé de la reproduction au Sud Kivu, tel que nous l'avons détaillé dans l'annexe de cette déclaration.

Nous sommes convaincus qu'ensemble, nous pouvons bâtir des collectivités fortes et prospères où tout un chacun subvient aux besoins de sa famille dont l'éducation et la santé de ses enfants.

Signataires

Annexe 4 : Exemple de lettre d'invitation

République Démocratique du Congo Cordaid (Bukavu)
Avenue de Goma No. 9
Commune d'Ibanda
Bukavu/Sud-Kivu, République démocratique du Congo

[Adresse du destinataire]

Bukavu, le 23 octobre 2019

Invitation à la Caravane interconfessionnelle sur la planification familiale et la santé reproductive

Cher / chère [nom de la personne ou de l'organisation]

Nous aimerions vous inviter à une Caravane interconfessionnelle sur la planification familiale et la santé reproductive. Pendant une semaine, cette caravane comprendra des activités d'apprentissage, des dialogues et des actions interconfessionnelles ainsi que des activités de plaidoyer. Ces événements se tiendront à l'hôtel Panorama, Bukavu, Sud Kivu du 18 au 23 novembre.

Nos différentes religions posent les choses clairement : nous sommes responsables les uns des autres. Dans le Christianisme, la Genèse 1 : 26 nous dit que l'être humain a été créé à l'image de Dieu. La dignité humaine (karamah) en Islam est fondée sur le verset : « Certes, Nous avons honoré les fils d'Adam. Nous les avons transportés sur terre et sur mer, leur avons attribué de bonnes choses comme nourriture, et Nous les avons nettement préférés à plusieurs de Nos créatures. » (Sourate Isra, verset 70). Pourtant, trop de femmes et d'enfants meurent d'une mort évitable dans le Sud-Kivu. Nos traditions religieuses reconnaissent que la planification et l'espacement idéal des grossesses réduisent les risques de mortalité maternelle et infantile et améliorent la santé des mères et des enfants.

La Caravane interconfessionnelle se terminera par une déclaration interconfessionnelle sur la planification familiale et la santé reproductive ainsi que la production de plans d'action. Nous sommes les piliers de nos communautés : nos chefs religieux les guident dans la prière. Nos agents de santé guérissent leurs blessures. Nos enseignants éduquent leurs enfants. Nos stations de radio leur donnent accès aux informations. Utilisons notre influence pour offrir la santé et le bien-être pour la famille. Vivons selon les responsabilités que Dieu nous a données pour contribuer à des communautés florissantes.

Le programme de cette activité est joint à cette lettre. C'est une activité non résidentielle qui comprend des déjeuners. Aucuns frais journaliers ne seront remboursés.

Veuillez confirmer votre participation en contactant []. Il / elle est joignable par téléphone au : [] ou par email : [].

Nous serions extrêmement honorés de vous accueillir à la Caravane interconfessionnelle, et nous espérons avoir un dialogue fructueux.

Cordialement

Annexe 5 : Formulaire de consentement

Formulaire de consentement et de décharge pour les photos et les déclarations

Par la présente, je donne mon consentement à Faith to Action Network, à l'Université d'Al Azhar et à Cordaid d'utiliser mon image et/ou les déclarations faites au cours de la Caravane interconfessionnelle d'apprentissage organisée à Bukavu en RDC entre le 18 et le 23 novembre 2019.

Sans attendre de compensation ou une autre rémunération, maintenant ou à l'avenir, ces photos et déclarations peuvent être utilisées dans les publications, communications ou autres activités médiatiques (y compris Internet). Ce consentement s'applique à (liste non exhaustive) :

(a) L'autorisation de me photographier ;

(B) L'autorisation d'utiliser des citations anonymes de mes déclarations (ou de simples extraits), des photographies, en partie ou en totalité, dans les publications, les journaux, les magazines et autres supports papiers, à la télévision, la radio et les médias électroniques, y compris les sites Web et les médias sociaux, dans les médias de théâtres et/ou dans les listes de diffusion pour l'éducation et la sensibilisation.

Ce consentement est donné de manière continue et ne nécessite pas mon approbation préalable.

Nom : _____

Signature: _____

Adresse: _____

Date: _____

Annexe 6 : Briefing sur la manière de conduire les dévotions

Merci de prendre la responsabilité de mener une séance de dévotion.

Ceci est une note d'orientation sur la façon d'organiser la dévotion.

Mettez-vous d'accord avec l'animateur principal sur le thème de la dévotion et mettez-vous d'accord sur un texte religieux ou une source religieuse.

La dévotion doit être courte et ne doit pas durer plus de 15 minutes.

Ne pas chanter.

La structure d'une dévotion est la suivante :

- (1) Commencez par une lecture de la Bible ou du Coran.
- (2) Faites en sorte que la lecture soit en lien avec les séances de la Caravane d'aujourd'hui. Expliquez votre choix et ce qu'il signifie.
- (3) Partagez une histoire personnelle qui se rapporte à l'écriture et à la séance de la Caravane d'aujourd'hui.
- (4) Concluez en saluant tous les participants de la journée.

Merci beaucoup.

Annexe 7 : Écritures religieuses recommandées pour les dévotions

Dévotion 1 : Connaissances et Science

Textes coraniques

Sourate Taa-Haa, verset 114

فتعالى الله الملك الحق، ولا تعجل بالقرآن من قبل أن يلقى إليك وحيه، وقل رب زدني علماً

Que soit exalté Allah, le Vrai Souverain ! Ne te hâte pas [de réciter] le Coran avant que ne te soit achevée sa révélation. Et dis : « O mon Seigneur, accroît mes connaissances ! »

Sourate Alaq, verset 1-5

اقرأ باسم ربك الذي خلق (١) خلق الإنسان من علق (٢) اقرأ وربك الأكرم (٣) الذي علم بالقلم (٤) علم الإنسان ما لم يعلم (٥)

Lis, au nom de ton Seigneur qui a créé, qui a créé l'homme d'une adhérence. Lis ! Ton Seigneur est le Très Noble, qui a enseigné par la plume [le calame], a enseigné à l'homme ce qu'il ne savait pas.

Sourate Al-Mulk, verset 10

" قالوا لو كنا نسمع أو نعقل ما كنا في أصحاب السعير "

Et ils dirent : « Si nous avions écouté ou raisonné, nous ne serions pas parmi les gens de la Fournaise. »

Sourate Zumar, verset 9

"أمن هو قانت آناء الليل و قانتما يحذر الآخرة ويرجوا رحمة ربه, قل هل يستوي الذين يعلمون والذين لا يعلمون, إنما يتذكر ألو الألباب"

Est-ce que celui qui, aux heures de la nuit, reste en dévotion, prosterné et debout, prenant garde à l'au-delà et espérant la miséricorde de son Seigneur... Dis : « Sont-ils égaux, ceux qui savent et ceux qui ne savent pas ? » Seuls les doués d'intelligence se rappellent.

Sourate Zumar, verset 33

"و الذي جاء بالصدق وصدق به , أولئك هم المحسين"

Tandis que celui qui vient avec la vérité et celui qui la confirme, ceux-là sont les pieux.

Textes bibliques

Jean 3:12

Si vous ne croyez pas lorsque je vous dis les choses de la terre, comment croiriez-vous si je vous disais les choses du ciel ?

Daniel 1:17

Or à ces quatre garçons, Dieu donna la science, et il les instruisit en toute littérature et sagesse. Quant à Daniel, il comprenait toute vision et tous songes.

Proverbes 25:2

La gloire de Dieu, c'est d'agir dans le mystère, et la gloire des rois, c'est d'agir après examen.

Matthieu 13:23

Celui qui a été ensemencé dans la bonne terre, c'est celui qui entend la Parole et comprend : alors, il porte du fruit et produit l'un cent, l'autre soixante, l'autre trente. »

Proverbes 1:5

– que le sage écoute et il augmentera son acquis, l'homme intelligent, et il acquerra l'art de diriger

Dévotion 2 : Dignité humaine

Textes bibliques

Genèse 1:26-27

Dieu dit : « Faisons l'homme à notre image, selon notre ressemblance. et qu'il soumette les poissons de la mer, les oiseaux du ciel, les bestiaux, toute la terre et toutes les petites bêtes qui remuent sur la terre ! » Dieu créa l'homme à son image, à l'image de Dieu il le créa ; mâle et femelle il les créa.

Jean 10:10

Le voleur ne se présente que pour voler, pour tuer et pour perdre ; moi, je suis venu pour que les hommes aient la vie et qu'ils l'aient en abondance.

1 Corinthiens 3:16

Ne savez-vous pas que vous êtes le temple de Dieu et que l'Esprit de Dieu habite en vous ?

Marc 2:13-17

Jésus s'en alla de nouveau au bord de la mer. Toute la foule venait à lui, et il les enseignait. En passant, il vit Lévi, le fils d'Alphée, assis au bureau des taxes. Il lui dit : « Suis-moi. » Il se leva et le suivit. Il se leva et le suivit. Le voici à table dans sa maison, et beaucoup de collecteurs d'impôts et de pécheurs avaient pris place avec Jésus et ses disciples, car ils étaient nombreux et ils le suivaient. Et des scribes pharisiens, voyant qu'il mangeait avec les pécheurs et les collecteurs d'impôts, disaient à ses disciples : « Quoi ? Il mange avec les collecteurs d'impôts et les pécheurs ? » Jésus, qui avait entendu, leur dit : « Ce ne sont pas les bien portants qui ont besoin de médecin, mais les malades ; je suis venu appeler non pas les justes, mais les pécheurs. »

Jacques 3 : 9-10

Avec elle nous bénissons le Seigneur et Père ; avec elle aussi nous maudissons les hommes, qui sont à l'image de Dieu ; de la même bouche sortent bénédiction et malédiction. Mes frères, il ne doit pas en être ainsi.

Textes coraniques

Sourate Al-Israa, verset 70

"و لقد كرّمنا بني آدم و حملناهم في البر و البحر و رزقناهم من الطيبات و فضلناهم على كثير ممن خلقناهم تفضيلاً"

Certes, Nous avons honoré les fils d'Adam. Nous les avons transportés sur terre et sur mer, leur avons attribué de bonnes choses comme nourriture, et Nous les avons nettement préférés à plusieurs de Nos créatures.

Sourate Al-Araf, verset 11

"و لقد خلقناكم ثم صورناكم ثم قلنا للملائكة اسجدوا لآدم فسجدوا إلا إبليس لم يكن من الساجدين"

Nous vous avons créés, puis Nous vous avons donné une forme, ensuite Nous avons dit aux Anges : « Prosternez-vous devant Adam. » Ils se prosternèrent, à l'exception de Iblis qui ne fut point de ceux qui se prosternèrent.

Sourate Sad versets, 72-73

"فإذا سويته ونفخت فيه من روحي فقعوا له ساجدين(٧٢) فسجد للملائكة كلهم أجمعين(٧٣)"

« Quand Je l'aurai bien formé et lui aurai insufflé de Mon Esprit, jetez-vous devant lui, prosternés ». Et tous les anges se prosternèrent.

Dévotion 3 : La santé reproductive

Textes coraniques

Sourate Luqman, verset 14

" و وصينا الإنسان بوالديه حملته أمه وهنا على وهن وفصاله في عامين أن اشكر لي ولوالديك إلي المصير "

Nous avons commandé à l'homme [la bienfaisance envers] ses père et mère ; sa mère l'a porté [subissant pour lui] peine sur peine : son sevrage a lieu à deux ans. « Sois reconnaissant envers Moi ainsi qu'envers tes parents. Vers Moi est la destination. »

El Nasani, Livre El Djihad, El Aglouni dans Kashf El Khifaa 1/403 No 1082

" الجنة تحت أقدام الأمهات "

« Le paradis est sous les pieds de la mère. »

Sourate Baqara, verset 233

"والوالدات يرضعن أولادهن حولين كاملين لمن أراد يتم الرضاعة، وعلى المولود له رزقهن وكسوتهن بالمعروف، ولا تكلف نفس إلا وسعها، لا تضار والدة بولدها ولا مولود له بولده و على الوارث مثل ذلك، فإن أرادا فصلاً عن تراضٍ منهما وتشاور فلا جناح عليهما، وإن أردتم أن تسترضعوا أولادكم فلا جناح عليكم إذا سلمتم ما أتيتم بالمعروف واتقوا الله واعلموا أن الله ببما تعملون بصير "

Et les mères, qui veulent donner un allaitement complet, allaiteront leurs bébés deux ans complets. Au père de l'enfant de les nourrir et vêtir de manière convenable. Nul ne doit supporter plus que ses moyens. La mère n'a pas à subir de dommage à cause de son enfant, ni le père, à cause de son enfant. Même obligation pour l'héritier. Et si, après s'être consultés, tous deux tombent d'accord pour décider le sevrage, nul grief à leur faire. Et si vous voulez mettre vos enfants en nourrice, nul grief à vous faire non plus, à condition que vous acquittiez la rétribution convenue, conformément à l'usage. Et craignez Allah, et sachez qu'Allah observe ce que vous faites.

Textes bibliques

Luc 14:25-30

« En effet, lequel d'entre vous, quand il veut bâtir une tour, ne commence par s'asseoir pour calculer la dépense et juger s'il a de quoi aller jusqu'au bout ? Autrement, s'il pose les fondations sans pouvoir terminer, tous ceux qui le verront se mettront à se moquer de lui et diront : "Voilà un homme qui a commencé à bâtir et qui n'a pas pu terminer ! »

I Corinthiens 7 : 1-5

Venons-en à ce que vous m'avez écrit. Il est bon pour l'homme de s'abstenir de la femme. Toutefois, pour éviter tout dérèglement, que chaque homme ait sa femme, et chaque femme son mari. Que le mari remplisse ses devoirs envers sa femme, et que la femme fasse de même envers son mari. Ce n'est pas la femme qui dispose de son corps, c'est son mari. De même ce n'est pas le mari qui dispose de son corps, c'est sa femme. Ne vous refusez pas l'un à l'autre, sauf d'un commun accord et temporairement, afin de vous consacrer à la prière ; puis retournez ensemble, de peur que votre incapacité à vous maîtriser ne donne à Satan l'occasion de vous tenter.

Osée 1:8

Elle sevrà Lo-Rouhama, puis elle conçut et enfanta un fils.

Dévotion 4 : La responsabilité d'agir

Textes bibliques

1 Jean 3:17-18

Si quelqu'un possède les biens de ce monde et voit son frère dans le besoin, et qu'il se ferme à toute compassion, comment l'amour de Dieu demeurerait-il en lui ? Mes petits-enfants, n'aimons pas en paroles et de langue, mais en acte et dans la vérité.

Luc 10:30-37

Jésus reprit : « Un homme descendait de Jérusalem à Jéricho, il tomba sur des bandits qui, l'ayant dépouillé et roué de coups, s'en allèrent, le laissant à moitié mort. Il se trouva qu'un prêtre descendait par ce chemin ; il vit l'homme et passa à bonne distance. Un lévite de même arriva en ce lieu ; il vit l'homme et passa à bonne distance. Mais un Samaritain qui était en voyage arriva près de l'homme : il le vit et fut pris de pitié. Il s'approcha, banda ses plaies en y versant de l'huile et du vin, le chargea sur sa propre monture, le conduisit à une auberge et prit soin de lui.

Luc 04:18-19

L'Esprit du Seigneur est sur moi parce qu'il m'a conféré l'onction pour annoncer la Bonne Nouvelle aux pauvres. Il m'a envoyé proclamer aux captifs la libération et aux aveugles le retour à la vue, renvoyer les opprimés en liberté, proclamer une année d'accueil par le Seigneur.

Proverbes 31:8-9

Ouvre la bouche au service du muet et pour la cause de tous les vaincus du sort. Ouvre la bouche pour juger avec équité et pour la cause des humbles et des pauvres.

Ésaïe 1:17

Apprenez à faire le bien, recherchez la justice, mettez au pas l'exacteur, faites droit à l'orphelin, prenez la défense de la veuve.

Textes coraniques

"وَقُلْ اَعْمَلُوا فِى سَبِيْلِ اللّٰهِ عَمَلِكُمْ وَرِسُوْلَهُ وَ الْمُؤْمِنُوْنَ , وَ سْتَرْدُوْنَ اِلَى عِلْمِ الْغَيْبِ وَ الشَّهَادَةِ
فِيْنَبْنِكُمْ بِمَا كُنْتُمْ تَعْمَلُوْنَ"

Et dis : « Oeuvrez, car Allah va voir votre œuvre, de même que Son messager et les croyants, et vous serez ramenés vers Celui qui connaît bien l'invisible et le visible. Alors Il vous informera de ce que vous faisiez. »

Sourate El-Muminun, versets 51-52

"يٰٓاَيُّهَا الرِّسَالُ كُلُوْا مِنَ الطَّيِّبَاتِ وَ اَعْمَلُوْا صٰلِحًا , اِنِّىْ بِمَا تَعْمَلُوْنَ عَلِيْمٌ"

« Ô Messagers ! Mangez de ce qui est permis et agréable et faites du bien. Car Je sais parfaitement ce que vous faites. Cette communauté, la vôtre, est une seule communauté, tandis que Je suis votre Seigneur. Craignez-Moi donc. »

Sourate Maun, verset 1-7

أَرَىٰٓتَ الَّذِي يُّكَدِّبُ بِالدِّينِ
فَدَّلَكَ الَّذِي يُّدْعُ الْبُتِّيْمَ
وَلَا يَحْضُ عَلَىٰ طَعَامِ الْمُسْكِيْنِ
فَوَيْلٌ لِلْمُصَلِّيْنَ
الَّذِيْنَ هُمْ عَنْ صَلَاتِهِمْ سَاهُوْنَ
الَّذِيْنَ هُمْ يُرَآءُوْنَ
وَيَمْنَعُوْنَ الْمَاعُوْنَ

Vois-tu celui qui traite de mensonge la Rétribution ? C'est bien lui qui repousse l'orphelin, et qui n'encourage point à nourrir le pauvre. Malheur donc, à ceux qui prient tout en négligeant (et retardant) leur Salât, qui sont pleins d'ostentation, et refusent l'ustensile (à celui qui en a besoin).

Annexe 8 : Planification familiale et santé reproductive : une perspective médicale

Définir la planification familiale et la santé reproductive

La définition de la santé reproductive selon la Conférence internationale pour la population et le développement (ICPD-1994) est :

« La santé reproductive est un état de bien-être total, tant physique que mental et social, pour tout ce qui concerne l'appareil génital, ses fonctions et son fonctionnement et non pas seulement l'absence de maladies ou d'infirmités. Cela suppose donc qu'une personne peut mener une vie sexuelle satisfaisante en toute sécurité, qu'elle est capable de procréer et libre de le faire aussi souvent ou aussi peu souvent qu'elle le désire. »

Cela signifie que :

La santé reproductive va bien au-delà de la planification familiale et de l'espacement des naissances. C'est un cycle de vie qui commence dès le début de l'enfance et qui dure jusqu'à un âge avancé. Elle consiste à maintenir une santé optimale dans toutes les questions relatives aux organes reproducteurs des femmes et des hommes. Cela signifie veiller à ce que les organes reproducteurs soient en bonne santé tout au long du cycle de vie de l'individu, à savoir, faire en sorte qu'ils se développent et fonctionnent correctement, et traiter les problèmes médicaux en temps opportun. Lors de l'examen des questions de santé reproductive dans une communauté, il est important d'examiner les pratiques locales qui favorisent et interfèrent avec le développement et le fonctionnement optimal de la santé reproductive.

La santé reproductive concerne également la façon dont la fonction et le développement des organes reproducteurs affectent le style de vie et les activités quotidiennes de chaque individu. Il est important de se rappeler qu'il existe des déterminants sociaux de la santé reproductive, y compris le statut socio-économique, le niveau d'éducation, la famille, les obligations et les pratiques sociales et culturelles.

Il est question de choix individuels et de droits humains.

Les éléments de la planification familiale et la santé reproductive comprennent :

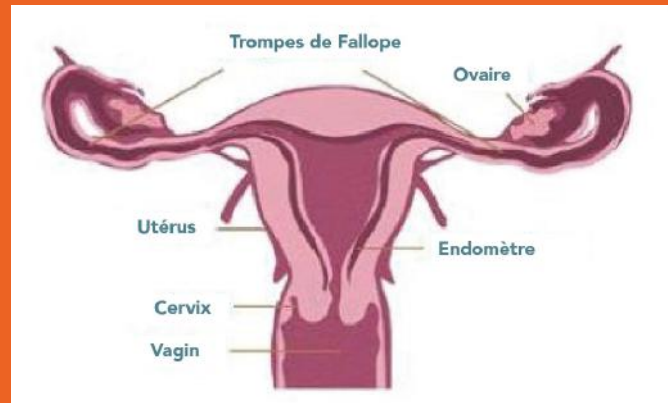
- Services de planification familiale de qualité ;
- Promouvoir une maternité sans risques : soins prénatals, accouchement sécuritaire et soins postnatals y compris l'allaitement ;
- Prévention et traitement de la stérilité ;
- Prévention et gestion des complications des avortements à risque ;
- Services d'avortement sécurisé, lorsque la loi le permet ;
- Traitement des infections de l'appareil génital, y compris les infections sexuellement transmissibles ;
- Informations et conseils sur la sexualité humaine, la responsabilité parentale et la santé sexuelle et reproductive ;
- Découragement actif des pratiques nuisibles telles que les mutilations génitales féminines et les violences liées à la sexualité et à la reproduction.

Notions fondamentales d'anatomie de l'appareil reproducteur féminin :

Le système reproducteur féminin comprend les parties suivantes, voir la figure (1) :

- **Deux ovaires** : ils se situent dans la cavité pelvienne : un sur le côté gauche et l'autre sur le côté droit. Leurs principales fonctions sont : La production d'ovules et la sécrétion des hormones féminines (œstrogènes, progestérone).
- **Trompes de Fallope** : deux tubes fins, reliant chaque ovaire à l'utérus. Fonctions des trompes de Fallope : Transporter les œufs de l'ovaire vers l'utérus. C'est là où la fertilisation a lieu, car les spermatozoïdes fertilisent l'ovule dans le tiers extérieur du tube.
- **Utérus** : organe musculaire qui est égal à la taille de la paume de la main (dans son état normal) et qui est en mesure de s'étendre et s'agrandir pendant la grossesse pour s'adapter à la taille du fœtus, car il remplit pendant une période de neuf mois l'ensemble de la cavité abdominale. Fonction de l'utérus : Abrite le fœtus pendant toute la période de la grossesse jusqu'à la naissance du nouveau-né à terme.
- **Vagin** : un tube d'une longueur de 8 à 10 cm qui peut s'agrandir et s'étendre. Il relie l'utérus et le pudendum. C'est l'endroit où les rapports sexuels ou la connexion sexuelle se produisent.
- **Vulve** : l'organe externe de l'appareil reproducteur féminin. Sa fonction essentielle est de protéger les organes internes du système reproducteur et joue un rôle clé dans le processus des rapports sexuels.

Figure (1) L'appareil reproducteur féminin



Physiologie des organes reproductifs féminins :

Ovulation :

- L'ovulation se produit lorsqu'un ovule mature est libéré de l'ovaire.
- Ce processus est contrôlé par les hormones spéciales sécrétées par l'hypophyse dans le cerveau. Ces hormones stimulent la croissance du nombre d'ovules femelles dans l'ovaire.
- À peu près au milieu de la menstruation, un ovule mûr pénètre dans la paroi de l'ovaire où la trompe de Fallope le ramasse.
- L'ovulation se produit seulement une fois par mois.

Fonctionnement de la menstruation :

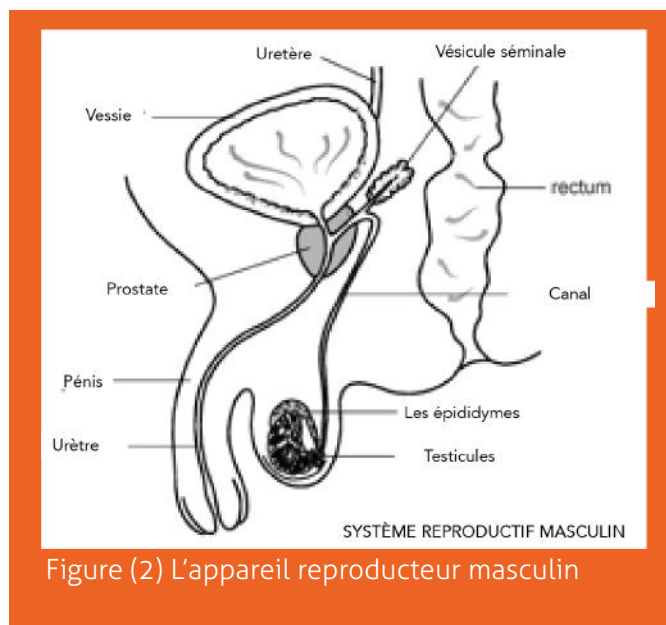
- Au cours de la première moitié du cycle menstruel, l'ovaire sécrète l'hormone œstrogène qui stimule la croissance de la paroi interne de l'utérus (endomètre).
- À la suite de l'ovulation et pendant la deuxième moitié du cycle menstruel, l'ovaire sécrète l'hormone progestérone ainsi que l'hormone œstrogène qui remplit les vaisseaux sanguins et les glandes de la muqueuse de l'utérus, et augmente la croissance de l'endomètre.
- Près de la fin du cycle menstruel, si la grossesse ne se produit pas, les œstrogènes et la progestérone dans le sang diminuent à des niveaux bas en raison de la dégénérescence du corps jaune qui sécrète l'œstrogène et la progestérone. En conséquence, les couches supérieures de l'endomètre sont éliminées, et le saignement menstruel se produit et dure de 3 à 5 jours.

Notions fondamentales d'anatomie de l'appareil reproducteur masculin :

La fonction de base du système reproducteur mâle est de produire l'hormone de la virilité qui est responsable des caractéristiques de la masculinité et la formation du sperme en quantité suffisante, pour être ensuite transféré lors des rapports sexuels dans le vagin de la femme. Le système reproducteur masculin est constitué d'organes internes et externes.

Le système reproducteur masculin comprend les éléments suivants : (Voir la figure (2)) :

- **Testicules** : ce sont deux glandes de forme ovale situées derrière le pénis dans une poche de peau appelée le scrotum. Les cellules de sperme sont formées dans les testicules et sont trop petites pour être vues à l'œil nu. Les deux testicules sécrètent les hormones mâles qui provoquent les changements associés à la maturité et les traits distinctifs de la virilité dans le corps masculin.
- **Cordon spermatique** : chaque cordon se compose d'un tube de sperme, d'une veine, d'une artère et du nerf. Le cordon spermatique s'élève du testicule au haut du scrotum et s'accroche à la paroi du bassin de l'intérieur jusqu'à ce qu'il atteigne la vésicule séminale.
- **Vésicule séminale** : une vésicule située derrière la vessie et qui sécrète un liquide séminal qui nourrit le sperme pendant son voyage dans le système reproducteur masculin et le conserve jusqu'au moment du rapport sexuel.
- **Canal éjaculateur** : un canal qui fournit le sperme avec le liquide séminal par l'urètre externe lors de l'éjaculation à la fin du rapport sexuel.
- **Glande prostatique** : une glande sous la vessie qui sécrète le liquide séminal qui nourrit les spermatozoïdes. La prostate sécrète un liquide alcalin léger appelé liquide de la prostate et forme la plus grande partie du liquide séminal.



Comment la grossesse fonctionne-t-elle ?

Les cellules reproductrices mâles (spermatozoïdes) se déplacent dans le vagin de la femme après l'éjaculation vers l'utérus par le col, puis dans les trompes de Fallope jusqu'à ce qu'ils rencontrent un ovule mature à partir de l'ovaire après l'ovulation. Pendant le voyage, les spermatozoïdes subissent des changements qui se produisent pour pouvoir pénétrer la membrane ovocyte lors d'un processus appelé capacitation.

Dans le premier tiers externe de la trompe de Fallope, la tête s'unit avec l'ovocyte (fécondation) et l'ovule fécondé est poussé vers la paroi utérine où il se colle et se développe pour devenir un embryon.

Risques des grossesses fréquentes

Il est important d'être conscient des risques induits par des grossesses fréquentes :

L'échec à mettre en place une planification familiale accélère la détérioration de la santé physique et mentale de la femme. Cela peut également la rendre incapable d'assumer ses activités quotidiennes. Par conséquent, ne pas faire de planification familiale avec un nombre approprié d'enfants et à défaut d'avoir une période suffisante pour se reposer entre chaque grossesse entraîne de nombreuses conséquences négatives.

Premièrement : conséquences des grossesses fréquentes sur la santé de la mère :

- Une carence en calcium qui aboutit à la fragilité des os et à des douleurs de plus en plus fortes au niveau du dos et du bassin, ainsi que l'incapacité de la femme à restaurer la forme physique de son corps.
- L'anémie qui affaiblit la mère et la rend incapable d'accomplir efficacement ses activités quotidiennes.
- Les mères deviennent plus vulnérables à de nombreuses maladies telles que les hémorroïdes, le prolapsus utérin, l'inflammation de la vésicule biliaire, la chute des cheveux, les caries dentaires et les maladies de malnutrition.
- Les grossesses rapprochées entraînent plusieurs risques dont une mère peut souffrir pendant la gestation et l'accouchement, y compris : Hémorragies, éclampsie, fièvre puerpérale et une mauvaise présentation ou malposition du fœtus dans l'utérus qui pourrait conduire à la dystocie.
- Les grossesses rapprochées pourraient rendre la femme incapable de participer à la vie de sa famille et ses enfants.
- La vaginite (inflammation vaginale) qui peut survenir au cours du travail ou au cours d'une tentative d'avortement et pouvant conduire à une inflammation du col de l'utérus (ulcère).

Deuxièmement : conséquences des grossesses fréquentes sur l'enfant :

- Les grossesses fréquentes peuvent conduire à un accouchement prématuré (faible poids à la naissance) et le bébé sera plus vulnérable à diverses maladies provoquant un taux de mortalité néonatale élevé.
- Une maison encombrée avec un grand nombre d'enfants réduit la part des soins et la tendresse envers l'enfant. Par conséquent, cela affecte leur santé et leur état mental.
- L'exposition de l'enfant à des blessures lors de l'accouchement à cause d'une dystocie en raison de grossesses rapprochées fréquentes.

Troisièmement : les conséquences des grossesses fréquentes sur la famille et la société :

- L'augmentation de la population réduit les parts individuelles de nourriture et les services sociaux.
- Ayant un grand nombre d'enfants affecte négativement le revenu familial. L'argent dépensé pour élever beaucoup d'enfants dans des familles à faible niveau de vie pourrait être dépensé dans de meilleures conditions avec moins enfants.
- Un grand nombre de membres de la famille les conduira à vivre avec plus de monde dans un endroit limité, ce qui se traduira négativement sur le comportement des individus à un âge précoce, pouvant conduire à la violence et aux abus sexuels chez les enfants.
- La consommation des ressources et la disponibilité des services dans la société.
- Augmentation des effets négatifs sur l'environnement.

Il est donc nécessaire d'encourager l'espacement des grossesses.

Planification familiale et santé des mères :

La planification familiale a plusieurs avantages pour la santé des mères, y compris :

La réduction des complications de la grossesse et du travail :

La planification familiale empêche les grossesses fréquentes et réduit ainsi les risques qui peuvent survenir à la suite de grossesses rapprochées et lors du travail, y compris : l'éclampsie, la fièvre puerpérale, hémorragies ante-partum, intra-partum et post-partum, l'anémie, l'arthrite rhumatoïde, l'infection intra-partum et la dystocie.

La réduction de la mortalité maternelle :

La prise en charge globale de la mère pendant la grossesse aide à prévenir les maladies liées à la malnutrition et réduit les risques de complications qui suivent la grossesse et le travail. Cela en soi réduit le taux de mortalité maternelle.

Autres avantages des pilules contraceptives :

- Prévenir le cancer de l'ovaire, l'endométriose, les fibromes utérins et les tumeurs bénignes du sein.
- Réduire les troubles menstruels, les douleurs et les crampes (c.-à-d dysménorrhée), et régule le cycle menstruel.
- Réduit l'anémie causée par les importantes menstruations.
- Utilisées dans le traitement de certains cas pathologiques comme l'endométriose

De plus, l'utilisation du préservatif lors des rapports sexuels présente plusieurs avantages :

- Évite les maladies sexuellement transmissibles (MST).
- Réduit les probabilités d'avoir un cancer du col de l'utérus.
- Le seul moyen de protection contre le SIDA.

Planification familiale et santé des enfants :

La planification familiale a plusieurs avantages pour la santé des enfants, y compris :

Réduit le taux de mortalité néonatale pour les raisons suivantes :

- La santé et l'état nutritionnel de la mère enceinte se reflètent sur le fœtus et affectent son bien-être. En effet, la structure de l'enfant commence dans l'utérus avant la naissance. Si une mère est toujours fatiguée et épuisée d'une grossesse antérieure, et est encore faible, mais tombe de nouveau enceinte, cela peut entraîner un avortement spontané, la mort fœtale ou l'accouchement d'un bébé de faible poids à la naissance qui a peu de chances de survivre ou qui est plus vulnérable aux maladies.
- La planification familiale permet aux mères d'allaiter leurs bébés normalement à la période maximale possible. Cela réduit les problèmes de santé résultant du sevrage précoce en raison d'une nouvelle grossesse rapprochée sans être en mesure d'en prendre bien soin. Le sevrage précoce augmente les probabilités de maladies et de décès.
- Des études ont prouvé que le taux de mortalité infantile est presque doublé lorsque l'espacement des grossesses est inférieur à deux ans.

Améliore la santé de l'enfant :

- Ceci est possible en permettant une meilleure nutrition pendant leur période de formation précoce. Cela réduit les risques de contracter des maladies de carence en nutrition et leur fournit les soins appropriés.

Améliore les conditions sociales de l'enfant :

- En leur donnant l'occasion d'améliorer l'éducation, la santé et les services sociaux et la stabilité psychologique sous la tutelle parentale.

Méthodes de planification familiale (de contraception) :

Nous allons passer en revue les différentes méthodes de planification familiale, les avantages et les effets secondaires, ainsi que les contre-indications de chacune d'elles séparément.

Quelle méthode de contraception vous convient-elle ?

Plusieurs facteurs doivent être pris en considération pour le choix de la bonne méthode de contraception. Ces facteurs incluent les conditions de santé de la femme, depuis combien de temps le couple est ensemble, si c'est la première grossesse, si la femme est une mère qui allaite, l'âge de la femme et le nombre de naissances antérieures, si les coûts de cette méthode sont financièrement abordables et acceptables, si elle est psychologiquement acceptable.

Types de méthodes de contraception :

- (1) Méthodes naturelles : (Allaitement, coitus interruptus, et périodes de sécurité)
- (2) Contraception barrière : (Barrières chimiques + mécaniques)
- (3) Méthodes hormonales : (Comprimés, injection, implants)
- (4) Méthode chirurgicale : (Occlusion des trompes de Fallope chez les femmes ou occlusion du cordon spermatique chez les hommes)

(1) Méthodes naturelles :

A) Allaitement maternel :

L'allaitement maternel est une méthode temporaire et efficace pour la contraception sur laquelle les femmes peuvent compter au cours des 6 premiers mois après l'accouchement avec certaines conditions.

L'allaitement est utilisé comme méthode de contraception, car l'allaitement complet produit des hormones qui empêchent la menstruation. En conséquence, la grossesse ne se produira pas, car il n'y a pas d'ovule pouvant être fécondé par un spermatozoïde.

Efficacité : L'allaitement total se révèle efficace en contraception dans environ 85% - 90% des cas au cours des 6 premiers mois suivant l'accouchement, avec les conditions suivantes :

- Un allaitement fréquent selon les désirs du bébé, et non seulement à certains moments définis par la mère.
- Le bébé n'a reçu aucune autre alimentation orale que le lait maternel naturel pendant les six premiers mois.
- Pas de règles du tout pendant la période (6 mois) et si les règles sont de retour, alors l'ovulation a également repris et l'efficacité de la méthode est réduite.

Avantages :

- Raisonnablement efficace.
- Facile à utiliser et sans coût.
- De nombreux avantages pour la santé de la mère et de l'enfant et protège l'enfant contre les infections et la gastro-entérite.

Inconvénients :

- Aucun, si ce n'est la validité comme contraceptif seulement pour une courte période.

(B) Interruption du coït (retrait) :

L'interruption du coït (la méthode du retrait) est comme les autres méthodes de contraception. Si elle n'est pas correctement utilisée, elle conduira probablement à une grossesse, en particulier pour les hommes qui ne peuvent pas se contrôler pleinement pendant les rapports et donc, du sperme pourrait être éjaculé avant le retrait. Ces hommes ne pourront certainement pas adopter cette méthode. Dans la plupart des cas, la raison est l'éjaculation avant le retrait de l'ensemble du pénis du vagin. De plus, le sperme fort de certains hommes contient beaucoup de spermatozoïdes, même dans peu de sperme, ce qui peut conduire à une grossesse. Par conséquent, cette méthode doit être utilisée conjointement avec une autre méthode.

C) Période de sécurité :

Cette méthode se base sur l'hypothèse que : un ovule ne peut être fécondé 36h après avoir été libéré de l'ovaire, et le sperme ne vit pas dans le système reproducteur féminin pendant plus de trois jours au plus, et l'ovulation se produit 14 jours avant les menstruations.

Par conséquent, cette méthode est valable uniquement pour les femmes qui ont un cycle menstruel régulier, compris entre 28-32 jours. La femme doit être bien éduquée pour être en mesure de marquer les dates de début et de fin de la menstruation et être en mesure de déterminer les jours de sa période de sécurité.

Cette méthode dépend du fait que l'ovulation se produit souvent entre le jour 11ème et le 18ème jour. Pour être plus prudent, on pourrait ajouter deux jours supplémentaires avant et après, soit le calcul de la période de sécurité avant le 9ème jour et après le 20ème jour où les couples peuvent avoir des rapports sexuels relativement sûrs.

Avantages :

- Ne nécessite pas de médicaments, et donc sans coût.

Inconvénients :

- Efficace comme contraceptif à seulement 60%.
- Nécessite un haut niveau de culture et de perception.

(2) Contraception barrière :

Cette méthode vise à empêcher les spermatozoïdes d'atteindre l'ovule que ce soit en l'isolant mécaniquement par une barrière ou en les tuant et en les épuisant par une substance chimique afin qu'ils ne terminent pas leur voyage dans l'utérus pour rencontrer l'ovule, ou en modifiant l'endomètre afin qu'il n'y ait pas d'accroche.

(A) Barrières chimiques :

Les barrières chimiques sont des substances qui tuent le sperme, disponibles sous forme de comprimés, crèmes, gels ou de mousses. Ce sont des composés pharmaceutiques qui contiennent des substances qui tuent les spermatozoïdes dans le vagin. Elles peuvent être utilisées comme différents médicaments pharmaceutiques insérés dans la cavité vaginale comme les crèmes, comprimés ou les mousses qui ont un effet rapide et peuvent être placés 10 minutes avant le rapport dans le vagin, ou les contraceptifs vaginaux qui doivent être placés au moins une heure avant le rapport sexuel. Ces contraceptifs sont insérés dans la cavité vaginale avant de commencer les rapports sexuels, et il est recommandé de les garder pendant 6 heures après un rapport sexuel. La baignade est déconseillée, en particulier le lavage vaginal après les rapports sexuels, car l'eau va diluer l'effet spermicide avant de tuer les spermatozoïdes.

Inconvénients :

- La méthode d'utilisation des barrières avant les rapports sexuels peut gêner les relations inopinées ou spontanées et conduire à la perte du plaisir des rapports sexuels.
- La probabilité de défaillance est comprise entre 9 et 32% par rapport aux autres contraceptifs.

(B) Méthodes mécaniques



Préservatif



Anneau vaginal



Dispositif intra-utérin (DIU)

Figure (3) Méthodes de barrière mécanique

Ces barrières comprennent :

Le préservatif :

Une gaine en caoutchouc qui s'adapte sur le pénis en érection pour empêcher les spermatozoïdes de pénétrer dans le vagin. C'est la méthode mécanique la plus couramment utilisée, mais uniquement une méthode de contraception masculine. Pour une utilisation réussie, il faut l'adapter sur le pénis en érection pour empêcher les fuites de spermatozoïdes dans le vagin. Les préservatifs ne doivent être utilisés qu'une seule fois de peur qu'ils ne se déchirent.

Avantages :

- Peu coûteux
- Aide dans certains cas d'éjaculation précoce
- Il n'y a pas d'effets nocifs sur la santé, et peut même prévenir les maladies sexuellement transmissibles.
- Confortable pour les femmes, car il établit la responsabilité de la contraception sur les hommes plutôt que sur les femmes.

Inconvénients :

- Pas 100% garanti
- Retarde le rapport sexuel, car il doit être fixé d'abord
- Réduit l'orgasme du couple, en particulier chez l'homme

Le préservatif féminin a la même fonctionnalité que le préservatif masculin, mais les préservatifs féminins sont insérés dans le vagin avant le rapport sexuel.

Diaphragme :

Une bague de caoutchouc portée à l'intérieur du vagin pour empêcher le passage des spermatozoïdes ; c'est-à-dire pour empêcher la fécondation. Cependant, les probabilités de succès de cette méthode sont très faibles. L'anneau est généralement en matière plastique ou en caoutchouc avec un léger bord solide. Il doit être inséré dans le vagin de la femme sous le col de l'utérus de sorte qu'il bloque complètement le canal vaginal. Le médecin doit montrer à la femme comment l'utiliser. L'anneau doit être utilisé avec de la crème ou un gel qui tue les spermatozoïdes. Avant d'utiliser l'anneau, il doit être nettoyé chaque jour.

Avantages :

- Confortable pour les femmes
- N'a pas d'effets sur la santé tant qu'il est correctement utilisé.

Inconvénients :

- La femme doit être assez cultivée pour savoir comment l'utiliser
- Non garanti, en particulier lorsqu'il est utilisé sans spermicide

Dispositif intra-utérin (DIU) :

Il est conçu en matière plastique inerte et inséré dans l'utérus. Il existe différents types de DIU, certains métaux ont été ajoutés tels que le cuivre ou l'argent pour améliorer leur efficacité et prolonger leur durée de vie. En outre, l'hormone progestérone lentement absorbée a été ajoutée au DIU pour avoir un double effet, car c'est utile pour réduire la quantité du saignement menstruel, considéré comme l'un des effets secondaires des DIU.

Avantages :

- Ni la femme, ni l'homme ne le sentent.
- Il peut être utilisé pendant une longue période qui peut aller jusqu'à dix ans
- La femme peut l'oublier s'il ne cause aucun problème

Inconvénients :

- Augmentation du saignement menstruel qui peut conduire à une anémie.

- Colique dans le bas abdomen et douleurs au dos dans certains cas.
- Peut provoquer des inflammations du système reproducteur auquel cas il doit être immédiatement retiré
- Peut provoquer une grossesse extra-utérine (grossesse en dehors de l'utérus) dans de rares cas.
- Peut provoquer le blocage des trompes de Fallope, en raison d'un défaut de traitement des inflammations une fois qu'elles se produisent ce qui pourrait mener à l'infertilité.
- La grossesse peut se produire à 2% avec zéro effet négatif sur l'embryon.
- Le DIU peut pénétrer dans la paroi utérine et pénétrer dans la cavité pelvienne dans de très rares cas. S'il n'est pas correctement inséré.

Contre-indications pour les DIU :

- Suspicion de grossesse
- Infections du système reproducteur
- Troubles de la menstruation
- Fibromes
- Antécédents de grossesse extra-utérine, ou
- Le DIU doit être examiné par échographie après son insertion pour s'assurer qu'il est correctement placé dans l'utérus.

(3) Méthodes hormonales :

(A) Pilules contraceptives

Les pilules contraceptives sont une méthode efficace et sûre pour retarder la première grossesse. Les pilules contraceptives si elles sont correctement prescrites, ne causent pas de complications pour les femmes qui les utilisent. En outre, les taux de fertilité reviennent rapidement à la normale après l'arrêt de l'utilisation des pilules. Cependant, les utilisatrices qui utilisent les pilules contraceptives pour la première fois doivent être conscientes des effets secondaires tels que les nausées et les étourdissements, surtout au début de l'utilisation des pilules. Cependant, avec l'utilisation régulière et continue des pilules, ces symptômes deviennent caducs souvent dans les deux ou trois mois qui suivent. En outre, la femme qui choisit d'utiliser les pilules doit être consciente qu'elle doit prendre une pilule tous les jours régulièrement, qu'il y ait des rapports sexuels ou non.

(B) Injections contraceptives :

L'injection est l'une des méthodes contraceptives adaptées à une jeune femme pour retarder la grossesse. L'injection peut être effectuée tous les mois, deux mois ou trois mois.

Le résultat de l'injection est efficace et garanti si elles sont effectuées en temps voulu. Cependant, le couple qui choisit d'utiliser l'injection contraceptive pour retarder la grossesse devrait savoir que la restauration de la fertilité à un taux normal peut être retardée de quelques mois à compter de la date de la dernière injection. Il est important pour le couple de savoir ce fait afin qu'ils n'écourent pas ce qui pourrait être dit sur eux si la grossesse était retardée pour cette période. Les affirmations comme quoi les injections provoquent la stérilité ne sont pas vraies. Cependant, les effets secondaires des injections comprennent des règles irrégulières, des boutons ou une augmentation des saignements menstruels.

(C) Implants :

Il existe deux types d'implants sous-cutanés : « Norplant et Implanon », qui sont des capsules placées sous la peau dans la partie supérieure du bras en utilisant une anesthésie locale. Les implants sous-cutanés constituent une méthode de contraception efficace. La différence entre les deux types est que le Norplant se compose de 6 petites capsules dont l'effet dure pendant cinq ans, tandis que Implanon est une capsule dont l'effet dure 3 ans. Cette méthode peut être utilisée par les jeunes femmes. La fécondité revient à son état normal lors de la suspension de leur utilisation (par le retrait sous la peau sous anesthésie locale).

(4) Méthode chirurgicale :

Pour les femmes, cette méthode comprend une procédure appelée la ligature des trompes, où les deux trompes de Fallope sont attachées pour empêcher les spermatozoïdes d'atteindre l'ovule, et empêche ainsi la fécondation. Quant aux hommes, la procédure est appelée « vasectomie » où les canaux qui transfèrent le sperme des testicules à la vésicule séminale sont coupés ou liés. La fonction de la vésicule séminale est de stocker et de nourrir le sperme jusqu'à ce qu'il soit libéré pendant les rapports sexuels en contractant les trois lobes de la prostate. Couper le cordon séminal (vésiculaire) empêche la libération du sperme.

Avantages de cette méthode :

- Quasiment 100% de réussite.

Inconvénients :

- La probabilité d'une nouvelle grossesse est très faible et c'est une intervention coûteuse, que ce soit par chirurgie microscopique pour réparer les trompes de Fallope chez les femmes ou la vésicule séminale chez les hommes ou par fécondation in vitro « fécondation in vitro » (bébés dans des tubes à essai). Les deux procédures sont coûteuses et ont un faible taux de grossesse.

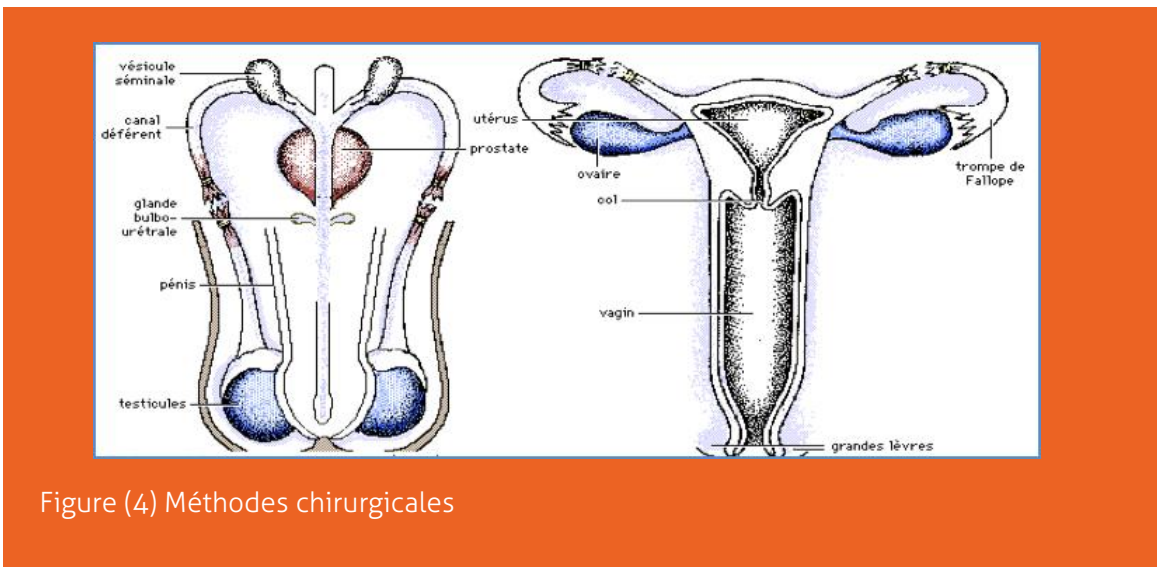


Figure (4) Méthodes chirurgicales

(5) Contraceptifs d'urgence :

Les méthodes peuvent être utilisées en cas d'urgence, tels que :

- Un rapport sexuel sans utilisation préalable de la contraception.
- L'échec d'une des méthodes de barrière pour empêcher la grossesse (par exemple, rupture du préservatif).
- Un viol où une grossesse peut se produire accidentellement.

Types de contraceptifs d'urgence :

- Les pilules contraceptives d'urgence (Comprimés Prostenon et Contraplan).
- DIU : peuvent empêcher l'implantation de l'ovule fécondé sur la paroi utérine.
- Contraceptifs hormonaux qui sont administrés à des doses élevées.

Ces méthodes doivent être utilisées le plus tôt possible, de préférence dans les 72 heures après le rapport sexuel non protégé.

La science est en constante évolution. Il existe des méthodes modernes qui ont déjà été expérimentées et d'autres qui sont encore en cours d'expérimentation. Les doses sont actuellement diminuées et les complications sont réduites. Les méthodes modernes comprennent des préservatifs très minces en polyuréthane, plus minces que le matériau de fabrication actuel (latex) avec une meilleure texture et une moindre sensibilité à la chaleur et aux huiles. En outre, il y a les anneaux vaginaux qui sécrètent lentement l'hormone progestérone, certains types de stérilets sont plus petits en taille et plus efficace, et les pilules uniquement à la progestérone pour les femmes qui allaitent.

Annexe 9 : Polycopié - Avantages de l'espace des naissances

Il y a beaucoup d'avantages sanitaires à la planification et l'espace idéal des grossesses :

Pour les nouveau-nés, les nourrissons et les enfants de moins de 5 ans

- Moins de naissances avant terme.
- Moins de décès.
- Moins de bébés trop petits ou qui ont un poids insuffisant.
- Permet un allaitement pendant de plus longues périodes.

Pour les mères

- Les femmes sont physiquement, émotionnellement et financièrement mieux préparées.
- Moins de complications de grossesse.
- Permet aux mères de se concentrer sur les nouveau-nés et d'autres activités.
- Très bénéfique pour les femmes après la naissance (pour les femmes jusqu'à 6 mois après l'accouchement). Elles ont surtout besoin de temps pour se remettre de l'accouchement le plus récent et de temps à consacrer à leurs enfants et nourrissons.

Pour les pères

- Aide les hommes à protéger la santé de leurs femmes et de leurs enfants.
- Permet aux hommes de se préparer aux enfants émotionnellement et financièrement.

Pour les communautés

- Réduit les maladies et la mortalité chez les mères, les nourrissons et les enfants.
- Réduit la pauvreté et améliore la qualité de vie de tous.
- Permet aux filles et aux femmes de terminer l'école et de se qualifier davantage pour participer aux activités économiques.

Annex 10 : document sur la fraternité humaine pour la paix mondiale et la coexistence commune – version française

AVANT-PROPOS

La foi amène le croyant à voir dans l'autre un frère à soutenir et à aimer. De la foi en Dieu, qui a créé l'univers, les créatures et tous les êtres humains – égaux par Sa Miséricorde –, le croyant est appelé à exprimer cette fraternité humaine, en sauvegardant la création et tout l'univers et en soutenant chaque personne, spécialement celles qui sont le plus dans le besoin et les plus pauvres.

Partant de cette valeur transcendante, en diverses rencontres dans une atmosphère de fraternité et d'amitié, nous avons partagé les joies, les tristesses et les problèmes du monde contemporain, au niveau du progrès scientifique et technique, des conquêtes thérapeutiques, de l'époque digitale, des *mass media*, des communications ; au niveau de la pauvreté, des guerres et des malheurs de nombreux frères et sœurs en diverses parties du monde, à cause de la course aux armements, des injustices sociales, de la corruption, des inégalités, de la dégradation morale, du terrorisme, de la discrimination, de l'extrémisme et de tant d'autres motifs.

De ces échanges fraternels et sincères, que nous avons eus, et de la rencontre pleine d'espérance en un avenir lumineux pour tous les êtres humains, est née l'idée de ce « Document sur la *Fraternité humaine* ». Un document raisonné avec sincérité et sérieux pour être une déclaration commune de bonne et loyale volonté, destinée à inviter toutes les personnes qui portent dans le cœur la foi en Dieu et la foi dans la *fraternité humaine*, à s'unir et à travailler ensemble, afin que ce Document devienne un guide pour les nouvelles générations envers la culture du respect réciproque, dans la compréhension de la grande grâce divine qui rend frères tous les êtres humains.

DOCUMENT

Au nom de Dieu qui a créé tous les êtres humains égaux en droits, en devoirs et en dignité, et les a appelés à coexister comme des frères entre eux, pour peupler la terre et y répandre les valeurs du bien, de la charité et de la paix.

Au nom de l'âme humaine innocente que Dieu a interdit de tuer, affirmant que quiconque tue une personne est comme s'il avait tué toute l'humanité et que quiconque en sauve une est comme s'il avait sauvé l'humanité entière.

Au nom des pauvres, des personnes dans la misère, dans le besoin et des exclus que Dieu a commandé de secourir comme un devoir demandé à tous les hommes et, d'une manière particulière, à tout homme fortuné et aisé.

Au nom des orphelins, des veuves, des réfugiés et des exilés de leurs foyers et de leurs pays ; de toutes les victimes des guerres, des persécutions et des injustices ; des faibles, de ceux qui vivent dans la peur, des prisonniers de guerre et des torturés en toute partie du monde, sans aucune distinction.

Au nom des peuples qui ont perdu la sécurité, la paix et la coexistence commune, devenant victimes des destructions, des ruines et des guerres.

Au nom de la « *fraternité humaine* » qui embrasse tous les hommes, les unit et les rend égaux.

Au nom de cette *fraternité déchirée* par les politiques d'intégrisme et de division, et par les systèmes de profit effréné et par les tendances idéologiques haineuses, qui manipulent les actions et les destins des hommes.

Au nom de la liberté, que Dieu a donnée à tous les êtres humains, les créant libres et les distinguant par elle.

Au nom de la justice et de la miséricorde, fondements de la prospérité et pivots de la foi.

Au nom de toutes les personnes de bonne volonté, présentes dans toutes les régions de la terre.

Au nom de Dieu et de tout cela, Al-Azhar al-Sharif – avec les musulmans d’Orient et d’Occident –, conjointement avec l’Église catholique – avec les catholiques d’Orient et d’Occident –, déclarent adopter la culture du dialogue comme chemin ; la collaboration commune comme conduite ; la connaissance réciproque comme méthode et critère.

Nous – croyants en Dieu, dans la rencontre finale avec Lui et dans Son Jugement –, partant de notre responsabilité religieuse et morale, et par ce Document, nous demandons à nous-mêmes et aux Leaders du monde, aux artisans de la politique internationale et de l’économie mondiale, de s’engager sérieusement pour répandre la culture de la tolérance, de la coexistence et de la paix; d’intervenir, dès que possible, pour arrêter l’effusion de sang innocent, et de mettre fin aux guerres, aux conflits, à la dégradation environnementale et au déclin culturel et moral que le monde vit actuellement.

Nous nous adressons aux intellectuels, aux philosophes, aux hommes de religion, aux artistes, aux opérateurs des médias et aux hommes de culture en toute partie du monde, afin qu’ils retrouvent les valeurs de la paix, de la justice, du bien, de la beauté, de la fraternité humaine et de la coexistence commune, pour confirmer l’importance de ces valeurs comme ancre de salut pour tous et chercher à les répandre partout.

Cette Déclaration, partant d’une réflexion profonde sur notre réalité contemporaine, appréciant ses réussites et partageant ses souffrances, ses malheurs et ses calamités, croit fermement que parmi les causes les plus importantes de la crise du monde moderne se trouvent une conscience humaine anesthésiée et l’éloignement des valeurs religieuses, ainsi que la prépondérance de l’individualisme et des philosophies matérialistes qui divinisent l’homme et mettent les valeurs mondaines et matérielles à la place des principes suprêmes et transcendants.

Nous, reconnaissant aussi les pas positifs que notre civilisation moderne a accomplis dans les domaines de la science, de la technologie, de la médecine, de l’industrie et du bien-être, en particulier dans les pays développés, nous soulignons que, avec ces progrès historiques, grands et appréciés, se vérifient une détérioration de l’éthique, qui conditionne l’agir international, et un affaiblissement des valeurs spirituelles et du sens de la responsabilité. Tout cela contribue à répandre un sentiment général de frustration, de solitude et de désespoir, conduisant beaucoup à tomber dans le tourbillon de l’extrémisme athée et agnostique, ou bien dans l’intégrisme religieux, dans l’extrémisme et dans le fondamentalisme aveugle, poussant ainsi d’autres personnes à céder à des formes de dépendance et d’autodestruction individuelle et collective.

L’histoire affirme que l’extrémisme religieux et national, ainsi que l’intolérance, ont produit dans le monde, aussi bien en Occident qu’en Orient, ce que l’on pourrait appeler les signaux d’une « *troisième guerre mondiale par morceaux* », signaux qui, en diverses parties du monde et en diverses conditions tragiques, ont commencé à montrer leur visage cruel ; situations dont on ne connaît pas avec précision combien de victimes, de veuves et d’orphelins elles ont générés. En outre, il y a d’autres régions qui se préparent à devenir le théâtre de nouveaux conflits, où naissent des foyers de tension et s’accumulent des armes et des munitions, dans une situation mondiale dominée par l’incertitude, par la déception et par la peur de l’avenir et contrôlée par des intérêts économiques aveugles.

Nous affirmons aussi que les fortes crises politiques, l’injustice et l’absence d’une distribution équitable des ressources naturelles – dont bénéficie seulement une minorité de riches, au détriment de la majorité des peuples de la terre – ont provoqué, et continuent à le faire, d’énormes quantités de malades, de personnes dans le besoin et de morts, causant des crises létales dont sont victimes divers pays, malgré les richesses naturelles et les ressources des jeunes générations qui les caractérisent. À l’égard de ces crises qui laissent mourir de faim des millions d’enfants, déjà réduits

à des squelettes humains – en raison de la pauvreté et de la faim –, règne un silence international inacceptable.

Il apparaît clairement à ce propos combien la famille est essentielle, en tant que noyau fondamental de la société et de l'humanité, pour donner le jour à des enfants, les élever, les éduquer, leur fournir une solide morale et la protection familiale. Attaquer l'institution familiale, en la méprisant ou en doutant de l'importance de son rôle, représente l'un des maux les plus dangereux de notre époque.

Nous témoignons aussi de l'importance du réveil du sens religieux et de la nécessité de le raviver dans les cœurs des nouvelles générations, par l'éducation saine et l'adhésion aux valeurs morales et aux justes enseignements religieux, pour faire face aux tendances individualistes, égoïstes, conflictuelles, au radicalisme et à l'extrémisme aveugle sous toutes ses formes et ses manifestations.

Le premier et le plus important objectif des religions est celui de croire en Dieu, de l'honorer et d'appeler tous les hommes à croire que cet univers dépend d'un Dieu qui le gouverne, qu'il est le Créateur qui nous a modelés avec Sa Sagesse divine et nous a accordé le don de la vie pour le préserver. Un don que personne n'a le droit d'enlever, de menacer ou de manipuler à son gré; au contraire, tous doivent préserver ce don de la vie depuis son commencement jusqu'à sa mort naturelle. C'est pourquoi nous condamnons toutes les pratiques qui menacent la vie comme les génocides, les actes terroristes, les déplacements forcés, le trafic d'organes humains, l'avortement et l'euthanasie et les politiques qui soutiennent tout cela.

De même nous déclarons – fermement – que les religions n'incitent jamais à la guerre et ne sollicitent pas des sentiments de haine, d'hostilité, d'extrémisme, ni n'invitent à la violence ou à l'effusion de sang. Ces malheurs sont le fruit de la déviation des enseignements religieux, de l'usage politique des religions et aussi des interprétations de groupes d'hommes de religion qui ont abusé – à certaines phases de l'histoire – de l'influence du sentiment religieux sur les cœurs des hommes pour les conduire à accomplir ce qui n'a rien à voir avec la vérité de la religion, à des fins politiques et économiques mondaines et aveugles. C'est pourquoi nous demandons à tous de cesser d'instrumentaliser les religions pour inciter à la haine, à la violence, à l'extrémisme et au fanatisme aveugle et de cesser d'utiliser le nom de Dieu pour justifier des actes d'homicide, d'exil, de terrorisme et d'oppression. Nous le demandons par notre foi commune en Dieu, qui n'a pas créé les hommes pour être tués ou pour s'affronter entre eux et ni non plus pour être torturés ou humiliés dans leurs vies et dans leurs existences. En effet, Dieu, le Tout-Puissant, n'a besoin d'être défendu par personne et ne veut pas que Son nom soit utilisé pour terroriser les gens.

Ce Document, en accord avec les précédents *Documents Internationaux* qui ont souligné l'importance du rôle des religions dans la construction de la paix mondiale, certifie ce qui suit :

- La forte conviction que les vrais enseignements des religions invitent à demeurer ancrés dans les valeurs de la paix ; à soutenir les valeurs de la connaissance réciproque, de la *fraternité humaine* et de la coexistence commune ; à rétablir la sagesse, la justice et la charité et à réveiller le sens de la religiosité chez les jeunes, pour défendre les nouvelles générations de la domination de la pensée matérialiste, du danger des politiques de l'avidité du profit effréné et de l'indifférence, basée sur la loi de la force et non sur la force de la loi.

- La liberté est un droit de toute personne : chacune jouit de la liberté de croyance, de pensée, d'expression et d'action. Le pluralisme et les diversités de religion, de couleur, de sexe, de race et de langue sont une sage volonté divine, par laquelle Dieu a créé les êtres humains. Cette Sagesse divine est l'origine dont découle le droit à la liberté de croyance et à la liberté d'être différents. C'est pourquoi on condamne le fait de contraindre les gens à adhérer à une certaine religion ou à une certaine culture, comme aussi le fait d'imposer un style de civilisation que les autres n'acceptent pas.

- La justice basée sur la miséricorde est le chemin à parcourir pour atteindre une vie décente à laquelle a droit tout être humain.

- Le dialogue, la compréhension, la diffusion de la culture de la tolérance, de l'acceptation de l'autre et de la coexistence entre les êtres humains contribueraient notablement à réduire de nombreux problèmes économiques, sociaux, politiques et environnementaux qui assaillent une grande partie du genre humain.

- Le dialogue entre les croyants consiste à se rencontrer dans l'énorme espace des valeurs spirituelles, humaines et sociales communes, et à investir cela dans la diffusion des plus hautes vertus morales, réclamées par les religions ; il consiste aussi à éviter les discussions inutiles.

- La protection des lieux de culte – temples, églises et mosquées – est un devoir garanti par les religions, par les valeurs humaines, par les lois et par les conventions internationales. Toute tentative d'attaquer les lieux de culte ou de les menacer par des attentats, des explosions ou des démolitions est une déviation des enseignements des religions, ainsi qu'une claire violation du droit international.

- Le terrorisme détestable qui menace la sécurité des personnes, aussi bien en Orient qu'en Occident, au Nord ou au Sud, répandant panique, terreur ou pessimisme n'est pas dû à la religion – même si les terroristes l'instrumentalisent –, mais est dû à l'accumulation d'interprétations erronées des textes religieux, aux politiques de faim, de pauvreté, d'injustice, d'oppression, d'arrogance ; pour cela, il est nécessaire d'interrompre le soutien aux mouvements terroristes par la fourniture d'argent, d'armes, de plans ou de justifications, ainsi que par la couverture médiatique, et de considérer tout cela comme des crimes internationaux qui menacent la sécurité et la paix mondiale. Il faut condamner ce terrorisme sous toutes ses formes et ses manifestations.

- Le concept de *citoyenneté* se base sur l'égalité des droits et des devoirs à l'ombre de laquelle tous jouissent de la justice. C'est pourquoi il est nécessaire de s'engager à établir dans nos sociétés le concept de la *pleine citoyenneté* et à renoncer à l'usage discriminatoire du terme *minorités*, qui porte avec lui les germes du sentiment d'isolement et de l'infériorité ; il prépare le terrain aux hostilités et à la discorde et prive certains citoyens des conquêtes et des droits religieux et civils, en les discriminant.

- La relation entre Occident et Orient est une indiscutable et réciproque nécessité, qui ne peut pas être substituée ni non plus délaissée, afin que tous les deux puissent s'enrichir réciproquement de la civilisation de l'autre, par l'échange et le dialogue des cultures. L'Occident pourrait trouver dans la civilisation de l'Orient des remèdes pour certaines de ses maladies spirituelles et religieuses causées par la domination du matérialisme. Et l'Orient pourrait trouver dans la civilisation de l'Occident beaucoup d'éléments qui pourraient l'aider à se sauver de la faiblesse, de la division, du conflit et du déclin scientifique, technique et culturel. Il est important de prêter attention aux différences religieuses, culturelles et historiques qui sont une composante essentielle dans la formation de la personnalité, de la culture et de la civilisation orientale ; et il est important de consolider les droits humains généraux et communs, pour contribuer à garantir une vie digne pour tous les hommes en Orient et en Occident, en évitant l'usage de la politique de la double mesure.

- C'est une nécessité indispensable de reconnaître le droit de la femme à l'instruction, au travail, à l'exercice de ses droits politiques. En outre, on doit travailler à la libérer des pressions historiques et sociales contraires aux principes de sa foi et de sa dignité. Il est aussi nécessaire de la protéger de l'exploitation sexuelle et du fait de la traiter comme une marchandise ou un moyen de plaisir ou de profit économique. Pour cela, on doit cesser toutes les pratiques inhumaines et les coutumes courantes qui humilient la dignité de la femme et travailler à modifier les lois qui empêchent les femmes de jouir pleinement de leurs droits.

- La défense des droits fondamentaux des enfants à grandir dans un milieu familial, à l'alimentation, à l'éducation et à l'assistance est un devoir de la famille et de la société. Ces droits doivent être garantis et préservés, afin qu'ils ne manquent pas ni ne soient refusés à aucun enfant, en aucun endroit du monde. Il faut condamner toute pratique qui viole la dignité des enfants et leurs droits. Il est aussi important de veiller aux dangers auxquels ils sont exposés – spécialement dans le domaine digital – et de considérer comme un crime le trafic de leur innocence et toute violation de leur enfance.

- La protection des droits des personnes âgées, des faibles, des handicapés et des opprimés est une exigence religieuse et sociale qui doit être garantie et protégée par des législations rigoureuses et l'application des conventions internationales à cet égard.

À cette fin, l'Église catholique et Al-Azhar, par leur coopération commune, déclarent et promettent de porter ce Document aux Autorités, aux Leaders influents, aux hommes de religion du monde entier, aux organisations régionales et internationales compétentes, aux organisations de la société civile, aux institutions religieuses et aux Leaders de la pensée ; et de s'engager à la diffusion des principes de cette Déclaration à tous les niveaux régionaux et internationaux, en préconisant de les traduire en politiques, en décisions, en textes législatifs, en programmes d'étude et matériaux de communication.

Al-Azhar et l'Église Catholique demandent que ce Document devienne objet de recherche et de réflexion dans toutes les écoles, dans les universités et dans les instituts d'éducation et de formation, afin de contribuer à créer de nouvelles générations qui portent le bien et la paix et défendent partout le droit des opprimés et des derniers.

En conclusion nous souhaitons que :

cette Déclaration soit une invitation à la réconciliation et à la fraternité entre tous les croyants, ainsi qu'entre les croyants et les non croyants, et entre toutes les personnes de bonne volonté ;

soit un appel à toute conscience vivante qui rejette la violence aberrante et l'extrémisme aveugle ; appel à qui aime les valeurs de tolérance et de fraternité, promues et encouragées par les religions ;

soit un témoignage de la grandeur de la foi en Dieu qui unit les cœurs divisés et élève l'esprit humain ;

soit un symbole de l'accolade entre Orient et Occident, entre Nord et Sud, et entre tous ceux qui croient que Dieu nous a créés pour nous connaître, pour coopérer entre nous et pour vivre comme des frères qui s'aiment.

Ceci est ce que nous espérons et cherchons à réaliser, dans le but d'atteindre une paix universelle dont puissent jouir tous les hommes en cette vie.

Abou Dabi, le 4 février 2019

Sa Sainteté

Grand Imam d'Al-Azhar

Pape François

Ahmad Al-Tayyeb

Annexe 11 : Polycopié - L'Islam soutient la planification familiale et l'espacement des naissances

Il n'y a pas de verset dans le Coran qui interdit la planification familiale. « Le silence du Coran sur la question de la planification familiale a été interprété par de nombreux ulama comme signifiant que le Coran permet la planification familiale.

Il y a 32 Hadiths authentifiés concernant la pratique d'al-azl (retrait du pénis avant l'éjaculation) comme mesure contraceptive pratiquée par les musulmans à l'époque du Prophète (PBSL) et certains des compagnons.

Un hadith stipule :

« Nous [les Compagnons du Prophète] utilisons la pratique de al-'azl à l'époque du Prophète alors que le Coran était en train de descendre. Cette information est parvenue aux oreilles du saint Prophète (PBSL), mais il ne l'a pas réprimandée. »

Authentifié par al-Bukhari, Muslim, Trimidhi, Ibn Maja et Ibn Hanbal

« Le Saint Prophète a interdit la pratique de al-azl sans le consentement de l'épouse. »

Deuxième hadith rapporté par l'Imam Ibn Maja

À partir de ce hadith il est clair que le Prophète (PBSL) a donné son accord à cette pratique et a rendu le verdict sur sa licéité, à condition que l'épouse ait permis cela. Ce hadith est traité comme preuve à cet égard. Il est clair qu'al-azl a été autorisé par le Saint Prophète (PBSL).

L'ancien Mufti d'Égypte et le Grand Imam de l'Université d'al Azhar, le Cheikh Ali Haq Jadel Jadeh Haq a émis une fatwa en 1979 et en 1980 dans laquelle il a déclaré :

« Un examen approfondi du Coran ne révèle aucun texte (nuss) interdisant la prévention de la grossesse ou une diminution du nombre d'enfants, mais il y a plusieurs traditions du Prophète (PBSL) qui indiquent sa licéité. »

Le Cheikh Abdul Majid Salem, le Grand Mufti d'Égypte, a conclu :

« Selon l'école de pensée Hanafite, il a été prouvé par des preuves authentiques du Saint Coran et de la Sunna que l'utilisation de matériaux de contrôle des naissances ou la pratique de méthodes pour retirer les spermatozoïdes ou créer des barrières pour empêcher le sperme de se mélanger avec l'ovule de la femme sont des pratiques légales et légitimes. »

Le Sheikh Mahmud Shaltut, ancien Grand Imam d'Al-Azhar a déclaré dans son célèbre livre « Al-Fatawa » :

« Une femme, qui souffre de maladies infectieuses, qui a de nombreux enfants, qui est très pauvre ou travaille si dur qu'elle n'est pas en bonne santé et ne reçoit aucune aide de la société ou du gouvernement, peut utiliser n'importe quelle méthode de contrôle des naissances. Nos lois islamiques sacrées ne l'interdisent pas. »

Dans toute situation où la vie d'une femme est exposée à des risques inhabituels à cause d'une grossesse, les chercheurs ont donné leur fatwa qu'une naissance peut être arrêtée ou contrôlée.

Annexe 12 : La planification familiale et la santé reproductive dans un contexte Protestant - écritures religieuses et leur interprétation

Introduction

Les textes bibliques sont muets sur la contraception moderne et ne condamnent ni n'interdisent la contraception. Ils appellent les chrétiens à agir de manière juste et compatissante face à des décisions morales difficiles. Les écritures nous invitent à prendre soin des plus vulnérables et nous appellent à assurer un accès à la planification familiale ainsi qu'aux services et aux informations sur la santé reproductive.

Dieu encourage la planification

« En effet, lequel d'entre vous, quand il veut bâtir une tour, ne commence par s'asseoir pour calculer la dépense et juger s'il a de quoi aller jusqu'au bout ? 29 Autrement, s'il pose les fondations sans pouvoir terminer, tous ceux qui le verront se mettront à se moquer de lui et 30 diront : "Voilà un homme qui a commencé à bâtir et qui n'a pas pu terminer !" » (Luc 14:29-30).

Comme cela est décrit à travers la Bible, Dieu est un planificateur.

Dieu avait un plan pour la création. Les choses n'ont pas été faites au hasard. Avant de créer les êtres humains, Dieu a créé tout ce dont les êtres humains ont besoin pour vivre une vie abondante. « Dieu créa l'homme à son image ; à l'image de Dieu il le créa, homme et femme il les créa » (Genèse 1:27).

Luc 14 : 28- 30 enseigne sur la nécessité d'une planification efficace « En effet, lequel d'entre vous, quand il veut bâtir une tour, ne commence par s'asseoir pour calculer la dépense et juger s'il a de quoi aller jusqu'au bout ? Autrement, s'il pose les fondations sans pouvoir terminer, tous ceux qui le verront se mettront à se moquer de lui et diront : "Voilà un homme qui a commencé à bâtir et qui n'a pas pu terminer !" »

1 Corinthiens 14:40 dit : « mais que tout se fasse convenablement et avec ordre. »

La construction de l'arche par Noé est l'un des plus grands exemples dans la Bible de la sagesse, de la planification et de la préparation. « Par la foi, Noé, divinement averti de ce que l'on ne voyait pas encore, prit l'oracle au sérieux, et construisit une arche pour sauver sa famille. » (Hébreux 11:7) Noé n'avait pas vu l'inondation. Il n'avait même pas vu la pluie, mais il a été averti par Dieu qu'elle était là. Il a pris le message de Dieu au sérieux et, étant un fidèle serviteur, il s'installa aussi rapidement qu'il pût pour se préparer à l'inondation. Il a construit une arche qui permettrait de sauver les gens de sa maison.

Nous devons nous préparer pour les grands événements de notre vie. L'une des plus importantes des bénédictions que nous pouvons recevoir est un enfant. Cette bénédiction n'est pas à prendre à la légère. La famille doit planifier la naissance d'un enfant. Il est important que les Églises conseillent et guident les couples pour discuter et planifier la famille à laquelle ils aspirent, en prenant en compte les ressources disponibles et leur capacité à élever des enfants. Les couples doivent être en mesure d'offrir à leurs enfants une bonne santé et une bonne éducation.

La préparation ne reflète pas un manque de foi en Dieu. Dieu encourage la préparation.

Afin de planifier correctement les grossesses, une femme et son partenaire auront besoin d'utiliser des techniques d'espacement des naissances. Il y a une variété de méthodes d'espacement des naissances dont un couple peut discuter avec un agent de santé. Les églises peuvent inciter les couples à demander des conseils sur la méthode qui leur convient le mieux. Les églises peuvent offrir toutes les méthodes dans leurs établissements de santé.

Source : Chand, Sarla, Erb, Kathy (mai 2009), "Christian Sermon Guide to Save the Lives of Mothers and Newborns A Toolkit for Religious Leaders"

Dieu a créé les professionnels de santé pour nous maintenir en bonne santé

« Honore le médecin pour ses services, car lui aussi le Seigneur l'a créé. C'est du Très-Haut en effet que vient la guérison, et du roi le médecin reçoit des dons. La science du médecin lui fait relever la tête, devant les grands il est admiré. Le Seigneur a créé des remèdes issus de la terre, l'homme avisé ne les méprise pas. N'est-ce pas un bout de bois qui a adouci l'eau pour faire connaître sa vertu ? Il a donné aux hommes la science pour que ceux-ci le glorifient de ses merveilles. Par elles il soigne et apaise la douleur ; le pharmacien en fait de la mixture, de sorte que ses œuvres n'ont pas de fin, et la santé vient de lui sur la face de la terre. Mon fils, dans la maladie ne sois pas négligent, mais prie le Seigneur et il te guérira. Renonce à tes fautes, que tes mains agissent avec droiture, de tout péché purifie ton cœur. Offre le parfum apaisant et le mémorial de fleur de farine, fais une libation d'huile sur ton offrande selon tes moyens, puis fais place au médecin, car lui aussi le Seigneur l'a créé, et qu'il ne s'écarte pas de toi, car tu as besoin de lui. Il y a un moment où ton rétablissement est entre leurs mains, car eux aussi ils prieront le Seigneur qu'il leur donne de réussir à soulager et à trouver un remède pour sauver une vie. Celui qui pêche à la face de celui qui l'a créé, qu'il tombe aux mains du médecin ! » (Ecclésiaste 38:1-15).

Explication

« Honore le médecin pour ses services, car lui aussi le Seigneur l'a créé. C'est du Très-Haut en effet que vient la guérison, et du roi le médecin reçoit des dons. » (Ecclésiaste 38:1-2) Dieu a créé l'agent de santé pour prendre soin de nous. Nous ne devrions pas rejeter ou ignorer ce don de Dieu.

« Le Seigneur a créé des remèdes issus de la terre, l'homme avisé ne les méprise pas. N'est-ce pas un bout de bois qui a adouci l'eau pour faire connaître sa vertu ? » (Ecclésiaste 38:4-5). Dieu a créé les plantes qui peuvent être utilisées pour nous aider.

« Il a donné aux hommes la science pour que ceux-ci le glorifient de ses merveilles. Par elles il soigne et apaise la douleur ; le pharmacien en fait de la mixture » (Ecclésiaste 38:6-7). Dieu est notre ultime guérisseur et agit par l'entremise d'agents de santé.

Dans le sermon des Colossiens 4 verset 14, l'apôtre Paul fait référence à Luc en tant que médecin bien aimé qui a voyagé avec Paul lors de ses voyages de missionnaire. Paul a mentionné la profession de Luc, car cela était important — le docteur est considéré comme soignant les corps à l'image de Dieu qui soigne les âmes. Comme Dieu a créé la terre, Il nous a béni avec les personnes qui ont la volonté et l'intelligence pour devenir des guérisseurs. Il a créé des plantes sur la terre qui peuvent être utilisées pour fabriquer des médicaments pour nous soigner. Ne rejetons pas ces dons, mais utilisons-les pour le bien-être de nos familles.

Source :

Chand, Sarla, Erb, Kathy (mai 2009), "Christian Sermon Guide to Save the Lives of Mothers and Newborns A Toolkit for Religious Leaders"

Dieu encourage l'espacement des naissances pour protéger la santé de la mère et de l'enfant

« Elle sevrâ Lo-Rouhama, puis elle conçut et enfanta un fils » (Osée 1:8).

Explication

En tant qu'êtres humains, nous sommes parmi les plus étonnantes créations de Dieu. L'un des plus remarquables exploits que nous pouvons accomplir en tant qu'enfant de Dieu, est de produire un enfant. Cependant, ce don vient avec la responsabilité. Nous avons tous besoin de nourrir et protéger notre corps.

« Ne savez-vous pas que votre corps est le temple du Saint-Esprit qui est en vous, que vous avez reçu de Dieu, et que vous ne vous appartenez point à vous-mêmes ? Car vous avez été rachetés à un grand prix. Glorifiez donc Dieu dans votre corps et dans votre esprit, qui appartiennent à Dieu. » (Corinthiens 6: 19-20).

Paul nous dit que notre corps est un temple, qu'il doit être traité avec respect et qu'il faut l'entretenir correctement. Lorsque nous prenons soin de nous-mêmes, nous glorifions Dieu et célébrons Sa création.

La grossesse, l'accouchement et l'allaitement ont des répercussions importantes pour le corps et la santé d'une femme. Pendant la grossesse, la mère alimente deux corps au lieu d'un. Souvent elle est la seule qui s'occupe de ses autres enfants. Cette responsabilité ajoute à la fatigue de la mère. Espacer correctement les naissances contribue à donner à la femme le temps de récupérer et de devenir forte à nouveau, et lui permet de bien prendre soin du nourrisson avant d'affronter de nouveau les exigences d'une autre grossesse.

Les agents de santé recommandent que le temps le plus sûr pour une femme de tomber enceinte avec un moindre risque de mortalité pour la mère et l'enfant, est :

- Entre 18 et 35 ans ;
- Pas moins de 6 mois après une fausse couche ;
- Pas jusqu'à ce que l'enfant soit âgé d'au moins 2 ans. Et pas plus tard que 5 ans (si une autre grossesse/enfant est prévu).

Les femmes enceintes sont plus susceptibles de mourir, de perdre le bébé, ou de souffrir de maladies si elles tombent enceintes dans les cas suivants :

- Avant l'âge de 18 ans - après 35 ans ;
- Dans les 2 ans suivant la naissance précédente ;
- Dans les 6 premiers mois suivants une fausse couche ;
- Celles qui ont déjà 5 enfants ou plus.

Les femmes dans la Bible le savaient, et elles espaçaient les grossesses.

« Elle sevrâ Lo-Rouhama, puis elle conçut et enfanta un fils. » (Osée 1:8)

« Elle se pencha donc vers lui et, mystifiant le tyran cruel, elle dit dans la langue de ses pères : « Mon fils, aie pitié de moi qui t'ai porté dans mon sein neuf mois, qui t'ai allaité trois ans, qui t'ai nourri et élevé jusqu'à l'âge où tu es – et qui ai pourvu à ton entretien. » (2 Maccabées 7:27)

Ce n'est pas seulement la responsabilité des femmes d'espacer leurs grossesses. Les hommes et les membres de la famille ont également un rôle :

« Si quelqu'un ne prend pas soin des siens, surtout de ceux qui vivent dans sa maison, il a renié la foi, il est pire qu'un incroyant. » (1 Timothée 5:8)

Dieu nous a donné le pouvoir de choix et d'auto-discipline

« Mais voici le fruit de l'Esprit : amour, joie, paix, patience, bonté, bienveillance, foi, douceur, maîtrise de soi ; contre de telles choses, il n'y a pas de loi. » (Galates 5:22-23).

Paul nous dit que le contrôle de soi est l'un des fruits de l'esprit. « Mais voici le fruit de l'Esprit : amour, joie, paix, patience, bonté, bienveillance, foi, douceur, maîtrise de soi ; contre de telles choses, il n'y a pas de loi » (Galates 5:22-23). Lorsque Paul nous encourage à exercer la maîtrise de soi, il fait allusion à la maîtrise de nos passions et de l'appétit. Dieu veut qu'il y ait de l'amour dans notre mariage. Ainsi, nous pouvons profiter de la beauté des relations conjugales, mais nous devons en contrôler les conséquences. Si le moment n'est pas opportun dans la vie d'une femme pour concevoir un enfant, nous devons être responsables d'une autre grossesse. Paul dit aussi « Car ce n'est pas un esprit de peur que Dieu nous a donné, mais un esprit de force, d'amour et de maîtrise de soi. » (2 Timothée 1:7).

Afin de planifier nos familles, nous devons faire preuve de discipline et de contrôle. Nous devrions essayer de planifier nos familles de sorte que lorsque nous avons un nouveau bébé, nous ne fassions pas un autre enfant pendant au moins deux ans. Ce moment d'attente pour une autre grossesse permet au corps de la femme de récupérer. Cela lui donne également le temps de bien nourrir son premier enfant et permet aux parents de se concentrer sur la santé de l'enfant. À ce stade où l'on veut retarder la conception d'un autre enfant, nous devons utiliser une technique d'espacement des naissances pendant les relations conjugales afin d'éviter une grossesse. C'est là que nous devons faire preuve de discipline et exercer la maîtrise de soi.

Le Livre des Proverbes qui nous dit, « Une ville démantelée n'a plus de rempart, tel est l'homme dont l'esprit n'a plus de freins » (Proverbes 25:28). Même s'il est vrai que Dieu contrôle nos vies et notre destin, nous contrôlons nos propres actions. On nous a donné la liberté de choix et nous devons faire preuve de jugement et réfléchir à nos actions. Les enfants arrivent dans nos vies par la bonté et la générosité de Dieu, mais nous pouvons et nous devons contrôler nos grossesses afin de garder ces enfants et leurs mères en bonne santé. Les agents de santé ont constaté que le fait d'avoir des enfants à des périodes rapprochées peut augmenter le risque de problèmes de santé pour la mère et l'enfant.

Dieu nous a donné le pouvoir de décider quand nous aurons un enfant. Si nous avons des relations conjugales sans pratiquer l'espacement des grossesses, nous allons certainement concevoir un enfant. C'est là que nous avons besoin d'exercer un pouvoir sur notre situation. Il ne faudrait pas oublier les conseils de santé de deux ans entre la naissance et une autre grossesse et planifier en conséquence.

L'auto-discipline est également nécessaire pour l'espacement des naissances. Dieu nous a donné un esprit qui nous rend capables de contrôler nos pulsions et de faire appel à l'auto-discipline. Il faudra de la discipline pour soit s'abstenir de relations conjugales ou s'assurer que nous avons les bonnes méthodes d'espacement des naissances pour prévenir une grossesse lorsque nous ne sommes pas prêts pour un autre enfant.

Source :

Chand, Sarla, Erb, Kathy (mai 2009), "Christian Sermon Guide to Save the Lives of Mothers and Newborns A Toolkit for Religious Leaders"

Le commandement de Dieu : soyez féconds et multipliez-vous

Dieu les bénit et Dieu leur dit : « Soyez féconds et prolifiques, remplissez la terre et dominez-la » (Genèse 1:28).

Explication :

Dans l'exercice du libre arbitre que Dieu nous a donné, nous devons planifier notre famille dans le contexte de la procréation responsable.

La planification familiale permet aux couples d'anticiper et d'obtenir le nombre d'enfants qu'ils désirent et l'espacement de leurs naissances. Dieu les bénit et Dieu leur dit : « Soyez féconds et prolifiques, remplissez la terre et dominez-la » (Genèse 1:28).

Il est de notre devoir moral de prendre soin de nos enfants. La planification de la famille est très importante, en tenant compte du contexte, des ressources disponibles et de la capacité à subvenir aux besoins de la famille. La Bible dit « Si quelqu'un ne prend pas soin des siens, surtout de ceux qui vivent dans sa maison, il a renié la foi, il est pire qu'un incroyant » (1 Timothée 5:8).

Annexe 13.1 : Polycopié : information générale sur la doctrine sociale catholique

Information générale sur la doctrine sociale catholique

La doctrine sociale catholique résume les enseignements de l'Église sur les questions de justice sociale. Elle favorise la vision d'une société juste basée sur la Bible et sur la sagesse de l'expérience recueillie par la communauté chrétienne qui a répondu aux questions de justice sociale à travers l'histoire.

Les quatre principes fondamentaux de la doctrine sociale catholique sont :

- La dignité inhérente à l'être humain : nous croyons que chaque personne est faite à l'image de Dieu. Nous croyons que chaque personne a une dignité inhérente et que chaque vie est sacrée. Nous voyons l'image de Dieu dans chaque personne, peu importe leur situation. Les femmes, les hommes et les enfants les plus vulnérables à la pauvreté extrême et à l'injustice ne doivent pas être dans l'incapacité de vivre une vie égale à leur dignité. Les enfants, les femmes et les hommes les plus vulnérables à la pauvreté extrême et à l'injustice sont riches aux yeux de Jésus. Nous sommes appelés à être les compagnons des femmes, hommes et enfants qui sont en situation de vulnérabilité.
- L'intérêt commun : nous croyons que les humains ne sont pas seulement sacrés, mais des êtres sociaux et que nous connaissons la plénitude de la vie dans nos relations avec les autres. Travailler pour le bien commun exige un engagement de chacun d'entre nous pour respecter les droits et les responsabilités de toutes les personnes. Nous croyons que chaque personne a le droit de partager les ressources de la société. Toute personne est également responsable du partage des ressources de notre société, « le bien commun », avec les autres. Cela va au-delà de nos intérêts personnels, et au-delà des frontières nationales, à notre seule famille humaine mondiale.
- Solidarité : la solidarité exige que nous voyions l'autre comme un voisin, un collègue humain qui nous est égal en dignité. La solidarité signifie reconnaître les responsabilités que nous avons les uns envers les autres, et jouer un rôle actif pour aider les autres à atteindre leur plein potentiel. Ceci est plus qu'un simple sentiment. Ceci nous pousse à l'action. Nous sommes appelés par le principe de solidarité pour prendre la parabole du bon Samaritain (Luc 10: 29-37) au cœur, et exprimer cette compréhension dans la façon dont nous vivons et interagissons avec les autres, non pas comme une question de charité, mais de justice. La solidarité nous empêche de détourner notre regard des injustices que nos sœurs et frères connaissent.
- Subsidiarité : la subsidiarité signifie que toutes les personnes ont le droit de participer aux décisions qui affectent leur vie. Ces décisions doivent être prises au niveau approprié, par les personnes les plus touchées par la décision. Cela signifie également que les personnes en position d'autorité ont la responsabilité d'écouter tout le monde et de prendre des décisions en fonction du bien commun. Les partenariats et la collaboration entre les groupes, y compris tous les niveaux des institutions gouvernementales et sociales sont nécessaires pour travailler en vue d'une vision commune et unifiée pour la société.

La doctrine sociale catholique couvre tous les domaines de la vie, économiques, politiques, personnels et spirituels.

En mettant la dignité humaine au centre, une approche holistique du développement, fondée sur les principes de la doctrine sociale catholique, est ce que le Pape Paul VI a appelé « le développement authentique ».

Source : CARITAS Australie

Annexe 13.2 : Polycopié : la doctrine sociale catholique sur la conscience

Troisième partie : La vie dans le Christ

Première section : La vie de vocation de l'homme dans l'Esprit

Premier chapitre : La dignité inhérente à l'être humain

Article 6 : La conscience morale

1776 « Au fond de sa conscience, l'homme découvre la présence d'une loi qu'il ne s'est pas donnée lui-même, mais à laquelle il est tenu d'obéir. Cette voix qui ne cesse de le presser d'aimer et d'accomplir le bien et d'éviter le mal, au moment opportun résonne dans l'intimité de son cœur ... C'est une loi inscrite par Dieu au cœur de l'homme. La conscience est le centre le plus intime et le plus secret de l'homme, le sanctuaire où il est seul avec Dieu et où sa voix se fait entendre » (GS 16).

I. Le jugement de conscience

1777 Présente au cœur de la personne, la conscience morale (cf. Rm 2, 14-16), lui enjoint, au moment opportun, d'accomplir le bien et d'éviter le mal. Elle juge aussi les choix concrets, approuvant ceux qui sont bons, dénonçant ceux qui sont mauvais (cf. Rm 1, 32). Elle atteste l'autorité de la vérité en référence au Bien suprême dont la personne humaine reçoit l'attraction et accueille les commandements. Quand il écoute la conscience morale, l'homme prudent peut entendre Dieu qui parle.

1778 La conscience morale est un jugement de la raison par lequel la personne humaine reconnaît la qualité morale d'un acte concret qu'elle va poser, est en train d'exécuter ou a accompli. En tout ce qu'il dit et fait, l'homme est tenu de suivre fidèlement ce qu'il sait être juste et droit. C'est par le jugement de sa conscience que l'homme perçoit et reconnaît les prescriptions de la loi divine :

La conscience est une loi de notre esprit, mais qui dépasse notre esprit, qui nous fait des injonctions, qui signifie responsabilité et devoir, crainte et espérance ... Elle est la messagère de Celui qui, dans le monde de la nature comme dans celui de la grâce, nous parle à travers le voile, nous instruit et nous gouverne. La conscience est le premier de tous les vicaires du Christ (Newman, lettre au Duc de Norfolk 5).

1779 Il importe à chacun d'être assez présent à lui-même pour entendre et suivre la voix de sa conscience. Cette requête d'*intériorité* est d'autant plus nécessaire que la vie nous expose souvent à nous soustraire à toute réflexion, examen ou retour sur soi :

Fais retour à ta conscience, interroge-la ... Retournez, frères, à l'intérieur et en tout ce que vous faites, regardez le Témoin, Dieu (S. Augustin, ep. Jo. 8, 9).

1780 La dignité de la personne humaine implique et exige la *rectitude de la conscience morale*. La conscience morale comprend la perception des principes de la moralité (« syndérèse »), leur application dans les circonstances données par un discernement pratique des raisons et des biens et, en conclusion, le jugement porté sur les actes concrets à poser ou déjà posés. La vérité sur le bien moral, déclarée dans la loi de la raison, est reconnue pratiquement et concrètement par le jugement prudent de la conscience. On appelle prudent l'homme qui choisit conformément à ce jugement.

1781 La conscience permet d'assumer la *responsabilité* des actes posés. Si l'homme commet le mal, le juste jugement de la conscience peut demeurer en lui le témoin de la vérité universelle du bien, en même temps que de la malice de son choix singulier. Le verdict du jugement de conscience demeure un gage d'espérance et de miséricorde. En attestant la faute commise, il rappelle le pardon à demander, le bien à pratiquer encore et la vertu à cultiver sans cesse avec la grâce de Dieu :

Devant Lui, nous apaisons notre cœur, parce que, si notre cœur nous condamne, Dieu est plus grand que notre cœur et il connaît tout (1 Jn 3, 19-20).

1782 L'homme a le droit d'agir en conscience et en liberté afin de prendre personnellement les décisions morales. « L'homme ne doit pas être contraint d'agir contre sa conscience. Mais il ne doit pas être empêché non plus d'agir selon sa conscience, surtout en matière religieuse » (DH 3).

II. La formation de la conscience

1783 La conscience doit être informée et le jugement moral éclairé. Une conscience bien formée est droite et véridique. Elle formule ses jugements suivant la raison, conformément au bien véritable voulu par la sagesse du Créateur. L'éducation de la conscience est indispensable à des êtres humains soumis à des influences négatives et tentés par le péché de préférer leur jugement propre et de récuser les enseignements autorisés.

1784 L'éducation de la conscience est une tâche de toute la vie. Dès les premières années, elle éveille l'enfant à la connaissance et à la pratique de la loi intérieure reconnue par la conscience morale. Une éducation prudente enseigne la vertu ; elle préserve ou guérit de la peur, de l'égoïsme et de l'orgueil, des ressentiments de la culpabilité et des mouvements de complaisance, nés de la faiblesse et des fautes humaines. L'éducation de la conscience garantit la liberté et engendre la paix du cœur.

1785 Dans la formation de la conscience la Parole de Dieu est la lumière sur notre route ; il nous faut l'assimiler dans la foi et la prière, et la mettre en pratique. Il nous faut encore examiner notre conscience au regard de la Croix du Seigneur. Nous sommes assistés des dons de l'Esprit Saint, aidés par le témoignage ou les conseils d'autrui et guidés par l'enseignement autorisé de l'Église (cf. DH 14).

III. Les choix de la conscience

1786 Mise en présence d'un choix moral, la conscience peut porter soit un jugement droit en accord avec la raison et avec la loi divine, soit au contraire, un jugement erroné qui s'en éloigne.

1787 L'homme est quelquefois affronté à des situations qui rendent le jugement moral moins assuré et la décision difficile. Mais il doit toujours rechercher ce qui est juste et bon et discerner la volonté de Dieu exprimée dans la loi divine.

1788 A cet effet, l'homme s'efforce d'interpréter les données de l'expérience et les signes des temps grâce à la vertu de prudence, aux conseils des personnes avisées et à l'aide de l'Esprit Saint et de ses dons.

1789 Quelques règles s'appliquent dans tous les cas :

– Il n'est jamais permis de faire le mal pour qu'il en résulte un bien.

– La « règle d'or » : " Tout ce que vous désirez que les autres fassent pour vous, faites-le vous-mêmes pour eux " (Mt 7, 12 ; cf. Lc 6, 31 ; Tb 4, 15).

– La charité passe toujours par le respect du prochain et de sa conscience : « En parlant contre les frères et en blessant leur conscience ..., c'est contre le Christ que vous péchez » (1 Co 8, 12). « Ce qui est bien, c'est de s'abstenir... de tout ce qui fait buter ou tomber ou faiblir ton frère » (Rm 14, 21).

IV. le jugement erroné

1790 L'être humain doit toujours obéir au jugement certain de sa conscience. S'il agissait délibérément contre ce dernier, il se condamnerait lui-même. Mais il arrive que la conscience morale soit dans l'ignorance et porte des jugements erronés sur des actes à poser ou déjà commis.

1791 Cette ignorance peut souvent être imputée à la responsabilité personnelle. Il en va ainsi, « lorsque l'homme se soucie peu de rechercher le vrai et le bien et lorsque l'habitude du péché rend peu à peu la conscience presque aveugle » (GS 16). En ces cas, la personne est coupable du mal qu'elle commet.

1792 L'ignorance du Christ et de son Évangile, les mauvais exemples donnés par autrui, la servitude des passions, la prétention à une autonomie mal entendue de la conscience, le refus de l'autorité de l'Église et de son enseignement, le manque de conversion et de charité peuvent être à l'origine des déviations du jugement dans la conduite morale.

1793 Si – au contraire – l'ignorance est invincible, ou le jugement erroné sans responsabilité du sujet moral, le mal commis par la personne ne peut lui être imputé. Il n'en demeure pas moins un mal, une privation, un désordre. Il faut donc travailler à corriger la conscience morale de ses erreurs.

1794 La conscience bonne et pure est éclairée par la foi véritable. Car la charité procède en même temps « d'un cœur pur, d'une bonne conscience et d'une foi sans détours » (1 Tm 1, 5 ; cf. 3, 9 ; 2 Tm 1, 3 ; 1 P 3, 21 ; Ac 24, 16) :

Plus la conscience droite l'emporte, plus les personnes et les groupes s'éloignent d'une décision aveugle et tendent à se conformer aux règles objectives de la moralité (GS 16).

EN BREF

1795 » La conscience est le centre le plus intime et le plus secret de l'homme, le sanctuaire où il est le seul avec Dieu et où sa voix se fait entendre » (GS 16).

1796 La conscience morale est un jugement de la raison par lequel la personne humaine reconnaît la qualité morale d'un acte concret.

1797 Pour l'homme qui a commis le mal, le verdict de sa conscience demeure un gage de conversion et d'espérance.

1798 Une conscience bien formée est droite et véridique. Elle formule ses jugements suivant la raison, conformément au bien véritable voulu par la sagesse du Créateur. Chacun doit prendre les moyens de former sa conscience.

1799 Mise en présence d'un choix moral, la conscience peut porter soit un jugement droit en accord avec la raison et avec la loi divine, soit au contraire, un jugement erroné qui s'en éloigne.

1800 L'être humain doit toujours obéir au jugement certain de sa conscience.

1801 La conscience morale peut rester dans l'ignorance ou porter des jugements erronés. Ces ignorances et ces erreurs ne sont pas toujours exemptes de culpabilité.

1802 La Parole de Dieu est une lumière sur nos pas. Il nous faut l'assimiler dans la foi et dans la prière, et la mettre en pratique. Ainsi se forme la conscience morale.

Source : Vatican Catéchisme de l'Église Catholique :

https://www.vatican.va/archive/FRA0013/___P5S.HTM

Annexe 14.1 : Exemple de programme d'une conférence de presse

Programme

Conférence de presse

Déclaration interconfessionnelle sur la planification familiale et la santé reproductive

Date : 21 novembre 2019
Temps : 12:00 à 13:00
Emplacement : Hôtel Panorama, Bukavu, RDC

11h00 **Mot de bienvenue et présentations**
[Nom à déterminer], [Titre], [institution]

11h05 **Orateurs**
[Nom à déterminer], [Titre], [institution]
[Nom à déterminer], [Titre], [institution]
[Nom à déterminer], [Titre], [institution]

11h25 **Questions et réponses**

Pour de plus amples informations, veuillez contacter :

[Nom à déterminer], [Titre], [institution] | Téléphone : [] | email: [] | site web : [] | Twitter : []

Annexe 14.2 : Exemple d'un communiqué de presse

Communiqué de presse

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

Déclaration interconfessionnelle : les organisations confessionnelles s'engagent à promouvoir la planification familiale et la santé reproductive dans le Sud Kivu.

Bukavu, le 21 novembre 2019 - alarmées par le taux le plus haut de mortalité maternelle et infantile dans le monde, les grandes organisations confessionnelles du Sud Kivu se sont engagées à promouvoir la planification familiale et la santé reproductive. Dans leur déclaration interconfessionnelle, elles s'engagent à sauver des vies en améliorant l'accès aux services, aux informations et aux produits par le biais de leurs lieux de culte, écoles, centres de santé et autres plateformes confessionnelles à travers la province.

« On sait qu'une meilleure planification et un meilleur espacement des naissances réduisent le risque de décès de la mère et de l'enfant », a déclaré l'abbé Paul Ntamulenga Babikire, chef du Bureau des Œuvres médicales catholique, lors de la conférence de presse, « pourtant dans le Sud-Kivu, trop de femmes meurent pendant l'accouchement, et trop d'enfants meurent avant d'atteindre l'âge de 5 ans ». Il y a un vaste consensus parmi l'Église du Christ au Congo, la Communauté islamique du Congo, l'Archidiocèse catholique de Bukavu, le Diocèse anglican de Bukavu et l'Église Adventiste du Septième Jour indiquant que leurs traditions religieuses encouragent la planification et l'espacement des grossesses. Le Cheikh Assumani Kasongo de la Communauté Islamique du Congo met l'accent sur la responsabilité des organisations religieuses à faire respecter la dignité humaine. « Les organisations religieuses ont la vocation de prévenir la souffrance humaine », dit-il. Par conséquent, après une série de dialogues, les principales organisations confessionnelles du Sud Kivu se sont engagées à :

- Offrir les informations correctes et corriger les idées fausses sur la planification familiale et la santé reproductive, dans leurs centres de santé, hôpitaux, écoles, universités, lieux de culte, stations de radio et plateformes confessionnelles.
- Fournir une éducation sexuelle adaptée à l'âge dans leurs écoles et les universités.
- Assurer l'accès aux services dans leurs centres de santé et mettre en place un système de référence efficace.

Ils encouragent le gouvernement à mettre en place des services médicaux redevables, abordables, acceptables et de qualité dans toute la province. Ils déclarent leur intention de collaborer avec toutes les parties prenantes pour atteindre ces objectifs. Ils annoncent mettre en place une campagne de sensibilisation interconfessionnelle d'une semaine pour lancer cette déclaration. Monseigneur Bahati Balibusane du diocèse anglican de Bukavu en conclut que « c'est seulement ensemble que nous pourrions éviter des morts inutiles. L'éducation et les services de planification familiale, y compris l'offre de l'ensemble des méthodes contraceptives, doivent être disponibles dans toute la province. Grâce au rôle majeur des organisations confessionnelles dans la santé et l'éducation, il est primordial que ces services soient offerts dans tous les centres de santé ».

Vous pouvez obtenir plus de renseignements :

[Nom à déterminer], [Titre], [institution] | Téléphone : [] | email: [] | site web : [] | Twitter : []

Annexe 14.3 : Exemple d'un dossier de presse

Statistiques

- La mortalité maternelle est élevée en RDC. Le taux de mortalité maternelle est de 846 décès pour 100 000 naissances vivantes.
- 13% des femmes en âge de procréer (15 à 49 ans) utilisent une méthode de planification familiale dans le Sud-Kivu.
- 22% des femmes en âge de procréer (15 à 49 ans) ont des besoins non satisfaits en planification familiale dans le Sud-Kivu. En d'autres termes, elles veulent utiliser une méthode de planification familiale, mais n'y ont pas accès.
- Actuellement, 21% de femmes de 15-19 ans sont mères ou enceintes dans le Sud-Kivu.
- La mortalité infantile est élevée dans le Sud-Kivu. 92 bébés sur 1000 naissances vivantes meurent avant l'âge de 1 an. 139 enfants sur 1 000 naissances vivantes meurent avant l'âge de 5 ans.
- Le taux de fécondité dans le Sud-Kivu est de 7,7. Cela signifie que, en moyenne, une femme a 7,7 enfants.
- En 2019, la population de la RDC a atteint 86,7 millions. Le taux de croissance en RDC est anormalement élevé à 3,27%. La population devrait atteindre 90 millions d'ici 2020, et 100 millions en 2024. D'ici 2050, on estime que la RDC aura une population de près de 200 millions d'habitants.
- Il y a 9 582 naissances par jour en RDC.
- 2 204 personnes meurent chaque jour en RDC.
- La population de la RDC est très jeune. Les personnes de moins de 15 ans représentent 46% de la population totale.
- Ses habitants sont extrêmement pauvres, avec un taux de pauvreté extrême de 73% en 2018, un des plus élevés en Afrique subsaharienne.
- En 2018, son économie a progressé de 4,1%, après des années de déclin ou de croissance lente.

Sources : Enquête Démographique et de Santé, 2013/14 ; estimations et projections de la population par les Nations Unies, 2019

Rôle des organisations religieuses

Les organisations confessionnelles ont une influence considérable sur les choix en matière de planification familiale et de santé reproductive.

- Les croyances religieuses affectent souvent les comportements des individus ayant trait à la santé, y compris l'âge du mariage, la structure et les rôles familiale et les pratiques préventives de santé y compris les stratégies que les couples utilisent pour atteindre le modèle familial qu'ils désirent.
- 82% des Congolais décrivent la religion comme « très importante » dans leur vie (Pew, 2010).
- Il y a beaucoup de perceptions erronées quant aux approches et positions religieuses sur la planification familiale. Cela constitue un obstacle à l'adoption de la planification familiale (Mbadu et al, 2017).

Les organisations confessionnelles jouent un rôle important dans l'offre des services de planification familiale et de santé reproductive :

- Gérant entre 40% et 50% des établissements de santé, les organisations confessionnelles représentent les piliers forts du système de santé de la RDC.
- Dans le Sud-Kivu, les établissements de santé sont nombreux à offrir des services de planification familiale, y compris ceux gérés par les organisations confessionnelles.
- Ces données ne sont pas représentatives pour l'ensemble du pays. En fait, au niveau national seulement 33% des établissements de santé offrent des services de planification familiale en RDC.

Les organisations confessionnelles ont une influence politique :

- L'engagement des décideurs de haut niveau pour la planification familiale est fortement influencé par leurs attitudes culturelles et religieuses.
- De plus en plus d'organisations confessionnelles sont impliquées dans la planification, la mise en œuvre et le plaidoyer pour la planification familiale en RDC.
- En 2017, le Programme National de Santé de la Reproduction (PNSR) et Cordaid ont développé un dossier technique pour les chefs religieux afin que ces derniers prennent des mesures en faveur de la planification familiale.
- En 2016 et 2017, il y a eu des tables rondes nationales avec tous les grands chefs religieux afin d'obtenir leur soutien pour la planification familiale et la santé reproductive.

Annexe 14.4 : Conférence de presse : Exemple de fiche technique pour les porte-paroles.

Fiche technique pour les porte-paroles

Conférence de presse

Déclaration interconfessionnelle sur la planification familiale et la santé reproductive

Date : 21 novembre 2019
Temps : 12:00 à 13:00
Emplacement : Hôtel Panorama, Bukavu, RDC

09h30 Arrivée

Prévoyez d'arriver à 9h30. Cela nous donnera un peu de temps pour nous installer, coordonner nos remarques, aborder quelques questions et faire les derniers préparatifs.

11h00 Mot de bienvenue et présentations

[Nom à déterminer], [Titre], [institution] accueillera les journalistes, présentera les conférenciers, gèrera le temps et modèrera les Questions et Réponses des journalistes.

11h05 Orateurs

Chaque porte-parole parlera pendant 5 minutes et devra être prêt pour les questions et les réponses de la presse.

[Nom à déterminer], [Titre], [institution]

- La mortalité infantile est élevée : 13,9% des enfants meurent avant d'atteindre l'âge de 5 ans.
- La mortalité maternelle est élevée avec 8 décès pour 1 000 naissances.
- Les familles ont beaucoup d'enfants. Mais la pauvreté ne leur permet pas de répondre à leurs besoins en nourriture, logement, vêtements, en hygiène, éducation et en santé.
- Pourtant, la Bible est claire : (1 Timothée 5:8).
- On sait qu'une meilleure planification familiale et un meilleur espacement des naissances réduisent le risque de décès maternels et infantiles.
- Préoccupées par cette situation désespérée, six organisations confessionnelles se sont réunies pour trouver des solutions communes pour résoudre ce problème :
 - Église du Christ au Congo, Sud-Kivu
 - La Communauté Islamique du Congo,
 - L'Église kimbanguiste du Sud-Kivu,
 - l'Archidiocèse catholique de Bukavu,
 - le Diocèse anglican de Bukavu, et
 - l'Église Adventiste du Septième Jour.

[Nom à déterminer], [Titre], [institution]

- Nos organisations confessionnelles ont la vocation de promouvoir le respect de la dignité humaine et de prévenir les souffrances humaines.
- Par conséquent, nous nous sommes réunis afin de mieux comprendre la contribution de la planification familiale et de la santé reproductive dans l'optique de faire respecter la dignité humaine.
- Le Coran est clair sur le fait que la planification familiale et la santé reproductive sont encouragées. Il existe une jurisprudence faisant autorité sur toutes les méthodes de planification familiale.
- Nous avons appris que les traditions religieuses chrétiennes sont également favorables à la planification familiale et la santé reproductive.

- Comme toutes nos traditions religieuses nous demandent de prêcher en paroles et en actes, nous avons discuté de la façon d'améliorer notre contribution à la planification familiale et la santé reproductive.
- Nous avons conçu une déclaration interconfessionnelle et des plans d'action.

[Nom à déterminer], [Titre], [institution]

- Les principales organisations confessionnelles du Sud Kivu se sont engagées à :
- Fournir les informations correctes et corriger les idées fausses sur la planification familiale et la santé reproductive, dans leurs centres de santé, hôpitaux, écoles, universités, lieux de culte, stations de radio et autres plateformes confessionnelles
- Enseigner une éducation sexuelle adaptée à l'âge dans leurs écoles et les universités
- Assurer l'accès aux services dans leurs centres de santé religieux et mettre en place un système de référence efficace.
- Nous demandons au gouvernement de mettre en place des services médicaux redevables, abordables, acceptables et de qualité dans toute la province.
- Nous sommes prêts à collaborer avec toutes les parties prenantes pour atteindre ces objectifs.
- Nous allons mettre en place une campagne de sensibilisation interconfessionnelle d'une semaine pour lancer cette déclaration.

11h25 Questions et réponses

Annexe 14.5 : Conférence de presse : Liste des questions et réponses potentielles.

Les questions auxquelles l'animateur doit répondre directement

1) Questions sur l'avortement :

Cette conférence de presse porte sur l'engagement interconfessionnel à propos de la planification familiale. L'avortement fait partie de la santé reproductive, mais ne figure pas dans l'engagement interconfessionnel et n'a pas été abordé au cours des discussions. Nous recommandons de poser des questions liées au sujet principal.

2) Questions sur les minorités sexuelles :

Toutes les organisations confessionnelles ici présentes conviennent sur le fait que leur mission est de faire respecter la dignité humaine de toutes les personnes, peu importe qui elles sont. Cette déclaration interconfessionnelle est un appel à tous pour promouvoir les services de santé avec compassion.

3) Questions relatives aux différences et aux divisions entre les organisations religieuses

Les organisations confessionnelles ici présentes sont d'accord sur le fait que les problèmes communs nécessitent des solutions communes. Elles ont travaillé ensemble pour élaborer cette déclaration interconfessionnelle commune. Nous encourageons les questions sur la déclaration interconfessionnelle.

4) Question sur la politique en RDC

Cette conférence de presse porte sur l'engagement interconfessionnel à propos de la planification familiale et la santé reproductive. Les organisations confessionnelles ici présentes demandent au gouvernement de mettre en place des services médicaux redevables, abordables, acceptables et de qualité dans toute la province. Ils déclarent leur intention de collaborer avec toutes les parties prenantes pour atteindre ces objectifs.

Les questions auxquelles les porte-paroles doivent répondre

1) Questions sur la pertinence de la planification familiale et de la santé reproductive

La Bible et le Coran encouragent la paternité responsable. La planification et l'espacement des grossesses permettent de planifier les familles en tenant compte du contexte, des ressources et des capacités familiales existantes. Les organisations confessionnelles présentes conviennent qu'il est contraire à leurs enseignements d'avoir beaucoup d'enfants sans être en mesure de leur donner une habitation, de la nourriture, la santé ou l'éducation. Cela serait en contradiction avec les principes du « devoir de protection ». En outre, toutes les traditions religieuses reconnaissent qu'il faut préserver la santé de la mère. L'espacement des naissances aide le corps des femmes à se remettre des privations dues au fait de porter un enfant.

Le savoir médical souligne que la planification familiale et la santé reproductive réduisent les risques de mortalité maternelle et infantile et qu'elles améliorent la santé de la mère et des enfants. C'est la vocation des organisations confessionnelles de sauver la vie des mères et des enfants.

Le savoir socio-économique montre que la planification familiale et la santé reproductive peuvent contribuer à un dividende démographique. Les couples sont en mesure de mieux utiliser leurs maigres ressources en élevant moins d'enfants. Les enfants bénéficieront d'un meilleur habitat, d'une meilleure nutrition et de meilleurs services de santé et d'éducation.

2) Questions sur les raisons de ce dialogue interconfessionnel.

En décembre 2018, une nouvelle loi sur la santé publique a été promulguée en RDC. Elle permet à tous les couples qui le souhaitent d'accéder aux services de planification familiale.

Étant donné que les organisations confessionnelles gèrent entre 40-50% des établissements de santé en RDC, cette loi aura plus de succès si elle est appliquée par les organisations confessionnelles. Faith to Action Network, Cordaid et Al Azhar pensent que ce nouveau cadre législatif devait être discuté par les organisations confessionnelles, à la fois d'un point de vue médical, socio-économique et religieux.

Les trois organisations travaillent ensemble depuis de nombreuses années. La même activité a été organisée dans d'autres pays, comme le Kenya.

3) Que pensez-vous de la nouvelle loi de santé publique ?

C'est une modernisation bienvenue des lois de la RDC sur la santé publique. Nous demandons au gouvernement maintenant d'organiser une discussion sur ses modalités d'application en détail.

4) Que contient la déclaration interconfessionnelle ?

Des copies du document ont été distribuées. Le document comporte deux parties principales : la première partie est un engagement commun en faveur de la planification familiale et de la santé reproductive. La deuxième partie présente des plans d'action concrets de différentes organisations confessionnelles. Veuillez citer les engagements précis figurant dans le document.

5) Que signifie l'engagement : « Nous nous engageons à promouvoir l'espacement des grossesses et la santé reproductive afin de contribuer à la santé et au bien-être de la famille »

Cela signifie que nous allons tirer parti des nombreuses plateformes des organisations religieuses pour promouvoir la planification familiale et la santé reproductive. Les organisations confessionnelles ont un rôle sociétal important.

- Elles guident les croyants dans les prières et les sermons.
- Elles accompagnent les fidèles « du berceau à la tombe ».
- Elles offrent des services de santé dans leurs centres de santé et hôpitaux.
- Elles enseignent aux enfants et étudiants dans leurs écoles et universités.
- Elles accueillent des groupes de femmes, des groupes d'hommes, des groupes de jeunes, et toutes sortes d'autres groupes sociaux.

Nous diffuserons des messages sur la planification familiale et la santé reproductive à travers toutes ces plateformes.

6) Que signifie l'engagement : « Nous nous engageons à mieux informer toutes les personnes et à clarifier les mythes et les idées reçues »

Il y a beaucoup de mythes et d'idées reçues sur la planification familiale et la santé reproductive. Parfois, cela est dû aux informations médicales incorrectes et erronées et parfois à une mauvaise interprétation des traditions et des textes religieux. Aussi, cela a parfois un rapport avec les pratiques culturelles qui ne sont pas liées à la religion.

Nous nous engageons à former notre clergé et nos responsables laïcs pour qu'ils soient apte à fournir les informations médicales et religieuses correctes. Nous nous engageons à diffuser des messages médicaux et religieux corrects à travers nos divers canaux et plateformes.

7) Que signifie l'engagement : « Nous nous engageons à diffuser des informations correctes dans nos centres de santé, hôpitaux, écoles, universités, lieux de culte, stations de radio et plateformes religieuses »

Les organisations confessionnelles disposent de nombreux canaux pour sensibiliser sur les questions de santé : les centres de santé, les hôpitaux, les écoles, les universités, les lieux de culte, les stations de radio, etc. Nous mettrons à profit tous ces canaux pour diffuser des messages sur la planification familiale et la santé reproductive.

8) Que signifie l'engagement : « Nous nous engageons à fournir une éducation sexuelle adaptée à l'âge dans nos écoles et hôpitaux »

La quête du savoir est au cœur des enseignements de nos traditions religieuses. Notre foi encourage tout le monde, y compris les adolescents et les jeunes, à acquérir des connaissances essentielles pour la vie. Les jeunes ont besoins de connaissances et de compétences exactes et adaptées à leur âge sur le fonctionnement de leur corps, la santé reproductive et comment se protéger des violences. Ces connaissances sont nécessaires pour faire face aux défis du passage de l'enfance à l'âge adulte et prévenir les comportements à risque et dangereux. En fonction de l'âge des jeunes, différents types d'informations doivent être données. Nous encouragerons nos écoles et universités à enseigner aux élèves et aux étudiants la sexualité, y compris la planification familiale et la santé reproductive afin qu'ils puissent prendre des décisions éclairées.

9) Que signifie l'engagement : « Nous nous engageons à offrir des services dans nos centres de santé et nos hôpitaux »

Nos différentes religions posent les choses clairement : nous sommes responsables les uns des autres. Nous sommes les gardiens de nos frères et sœurs. Chacune de nos confessions nous enseigne que nous avons la responsabilité de prendre soin les uns des autres. Par conséquent, de nos points de vue en matière de religion, nous sommes solidaires avec les adolescents, les jeunes et les adultes, car ils font face aux questions de planification familiale et de santé reproductive au jour le jour. Nous avons donc l'obligation d'offrir des services de planification familiale et de santé reproductive dans nos centres de santé et nos hôpitaux.

Cela implique que nous devons former nos agents de santé sur les normes de santé, assurer l'approvisionnement en médicaments et produits contraceptif et assurer la meilleure qualité de service dans nos centres de santé.

10) Que signifie l'engagement : « Quand notre foi ne nous permet pas de dispenser une méthode spécifique, nous nous engageons à mettre en place un système de référence qui dirige nos clients vers des centres de santé où ces méthodes sont disponibles. »

La plupart d'entre nous soutient l'ensemble des méthodes de planification familiale et de santé reproductive. Parfois, nos traditions religieuses ne permettent pas d'utiliser certaines méthodes. Cependant, nous comprenons que nos établissements de santé, nos hôpitaux, nos écoles et universités desservent des communautés entières, quelle que soit leur confession. Par conséquent, afin d'être respectueux envers toutes les confessions, nous nous sommes engagés à fournir toutes les informations disponibles à nos clients. Dans le cas où nous ne pouvons pas offrir une méthode contraceptive ou un service, nous nous engageons à mettre en place un système de référence opérationnel qui dirige nos clients vers des centres de santé où ces méthodes sont disponibles.

11) Que signifie l'appel : « Nous demandons au gouvernement provincial de mettre en place des services de planification familiale abordables, acceptables et de qualité »

Alors que nous gérons de 40% à 50% de tous les établissements de santé en RDC, nous croyons que la santé publique est de la responsabilité du gouvernement. Nous sommes fiers d'aider le gouvernement à fournir des services vitaux. Cependant, nous attendons du gouvernement qu'il intensifie ses efforts pour accroître ses investissements dans les services de planification familiale et de santé reproductive et qu'il mette ces services à la disposition de tous les Congolais : riches, pauvres, ruraux et urbains.

12) Qu'est-ce que signifie l'appel : « Nous déclarons notre motivation de travailler avec les autres partenaires et intervenants pour réaliser ces objectifs ».

En dépit de notre bonne volonté, nous connaissons nos lacunes. Nous n'avons pas toujours les compétences, les informations et les ressources pour mettre en œuvre nos engagements. Cependant, nous savons qu'il y a des partenaires dans le Sud-Kivu avec des programmes de renforcement des capacités des agents de santé. Certains soutiennent les prestations de services et d'autres mettent en œuvre des programmes de sensibilisation. Nous tendons la main à ces partenaires. Travaillons ensemble !

13) Quelle est la méthodologie de la Caravane interconfessionnelle ?

La Caravane comprend l'apprentissage, le dialogue, le plaidoyer et l'action interconfessionnelle.

Les séances d'apprentissage comprennent des sujets médicaux, socio-économiques et religieux.

Les séances de dialogues interconfessionnels ont permis de discuter de sujets épineux en interne et avec d'autres confessions.

Le plaidoyer comprend une conférence de presse, une réunion avec les intervenants en planification familiale et une visite auprès du gouverneur provincial.

L'action interconfessionnelle comprend l'organisation d'une prière commune et un discours dans une mosquée ainsi qu'une messe commune dans une église.

Annexe 15 : Développer des revendications de plaidoyer

Avant de développer vos revendications, considérez le niveau de décentralisation qui s'applique à votre autorité gouvernementale locale. Les types de décentralisation comprennent la décentralisation politique, administrative, fiscale et de marché. Il est important de comprendre les pouvoirs de l'autorité gouvernementale dans chaque catégorie.

Réfléchissez aux questions suivantes avant de vous pencher sur les revendications de plaidoyer :

Décentralisation politique : les fonctionnaires locaux sont-ils élus ou nommés ? Est-ce qu'ils consultent leurs électeurs fréquemment ou jamais ?

Décentralisation administrative : quelles autorité, responsabilité et ressources financières les autorités du gouvernement locales ont-elles afin d'assurer la prestation de services de santé ?

Décentralisation fiscale : l'autorité gouvernementale locale a-t-elle suffisamment d'autorité pour assurer la prestation des services de santé ? A-t-elle le pouvoirs décisionnel de ses dépenses ?

Décentralisation du marché : quelle part des prestations de services publics est dans les mains du gouvernement et quelle part est privatisée ?

Une fois que vous comprenez le rôle de l'autorité gouvernementale locale, vérifiez les six éléments constitutifs d'un système de santé (Organisation mondiale de la santé). Le tableau suivant suggère différents types de revendications de plaidoyer.

Élément constitutif du système de santé	Revendications possibles
Prestation de services	Garantir la disponibilité de l'ensemble des méthodes contraceptives dans les établissements de santé, améliorer la qualité des soins, mettre en place des services mobiles pour les communautés difficiles à atteindre, améliorer la prestation de services pour les populations particulières (comme les adolescents), imprimer et diffuser toutes les directives et normes de planification familiale.
Personnel de santé :	S'assurer que les agents de santé sont en poste selon les directives standards, former les agents de santé, améliorer la surveillance, améliorer les incitations non financières pour réduire l'absentéisme, mettre en œuvre une redistribution des tâches et former les bénévoles de santé communautaires.
Les systèmes d'information pour la santé	S'assurer que les établissements de santé sont formés au système d'information pour la santé, équiper tous les établissements avec l'équipement nécessaire, compiler et utiliser les données pour prendre des décisions.
Accès aux médicaments essentiels	Améliorer l'approvisionnement de produits pour la planification familiale, notamment au dernier kilomètre. Renforcer la capacité des gestionnaires des établissements de santé pour prévoir et quantifier les besoins en produits contraceptifs.
Finances	Mettre en place une ligne budgétaire pour les produits et les activités de planification familiale, augmenter le budget disponible.
Leadership / gouvernance	Surveiller les prestations de services de planification familiale, par exemple en programmant des évaluations des établissements de santé.

Annexe 16.1 : Questionnaire sur la santé et le bien-être familial (avant la caravane)

Nous aimerions avoir une meilleure compréhension de la santé et du bien-être familiale du point de vue religieux.

Nous apprécierions que vous preniez un peu de temps pour répondre à ces quelques questions.

Merci beaucoup

Votre religion

1) Veuillez cocher ce qui décrit le mieux vos convictions religieuses ?

Chrétien

- | | | |
|---------------------------------------|--------------------------------------|---------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Anglican | <input type="checkbox"/> Adventiste | <input type="checkbox"/> Baptiste |
| <input type="checkbox"/> Catholique | <input type="checkbox"/> Évangélique | <input type="checkbox"/> Kimbanguiste |
| <input type="checkbox"/> Luthérien | <input type="checkbox"/> Méthodiste | <input type="checkbox"/> Pentecôtiste |
| <input type="checkbox"/> Presbytérien | <input type="checkbox"/> Réformé | <input type="checkbox"/> Autre |

Musulman

- | | | |
|--|---|---|
| <input type="checkbox"/> école Hanafite | <input type="checkbox"/> école Malékite | <input type="checkbox"/> école Chaféite |
| <input type="checkbox"/> école Hanbalite | <input type="checkbox"/> École Zahirite | <input type="checkbox"/> Salafiste |
| <input type="checkbox"/> Al-Sunna | <input type="checkbox"/> Answar | <input type="checkbox"/> Autre |

Autres

- Veuillez préciser

Vos connaissances ?

2) Quelle note donneriez-vous à vos connaissances théologiques personnelles sur la planification familiale et la santé reproductive ?

1	2	3	4	5
Très mauvaises	Mauvaises	Moyennes	Bien	Très bien

3) Quelle note donneriez-vous à vos connaissances médicales personnelles sur la planification familiale et la santé reproductive ?

1	2	3	4	5
Très mauvaises	Mauvaises	Moyennes	Bien	Très bien

4) Comment évaluez-vous vos connaissances personnelles sur le cadre juridique et politique de la RDC sur la planification familiale et la santé reproductive ?

1	2	3	4	5
Très mauvaises	Mauvaises	Moyennes	Bien	Très bien

Êtes-vous d'accord avec les affirmations suivantes ?

- 5) Les adultes devraient avoir accès à la planification familiale et aux services de santé reproductive ainsi qu'aux informations à ce sujet.

1 2 3 4 5
En total désaccord En désaccord Neutre D'accord Tout à fait d'accord

- 6) Les politiques et enseignements de vos organisations religieuses n'encouragent pas les services et les informations sur la planification familiale et la santé reproductive.

1 2 3 4 5
En total désaccord En désaccord Neutre D'accord Tout à fait d'accord

- 7) Les pratiques de vos organisations religieuses encouragent les services et les informations sur la planification familiale et la santé reproductive.

1 2 3 4 5
En total désaccord En désaccord Neutre D'accord Tout à fait d'accord

- 8) Les communautés partagent des défis communs, qui ne peuvent être résolus que grâce à la collaboration entre les religions.

1 2 3 4 5
En total désaccord En désaccord Neutre D'accord Tout à fait d'accord

Annexe 16.2 : Questionnaire sur la santé et le bien-être familial (après la caravane)

Afin d'évaluer la Caravane, nous aimerions avoir vos commentaires.

Quelques questions reprennent ce que nous avons demandé le premier jour. Veuillez nous faire savoir si vous voyez un changement par rapport au premier jour.

Merci beaucoup !

Votre religion

1) Veuillez cocher ce qui décrit le mieux vos convictions religieuses ?

Chrétien

- | | | |
|---------------------------------------|--------------------------------------|---------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Anglican | <input type="checkbox"/> Adventiste | <input type="checkbox"/> Baptiste |
| <input type="checkbox"/> Catholique | <input type="checkbox"/> Évangélique | <input type="checkbox"/> Kimbanguiste |
| <input type="checkbox"/> Luthérien | <input type="checkbox"/> Méthodiste | <input type="checkbox"/> Pentecôtiste |
| <input type="checkbox"/> Presbytérien | <input type="checkbox"/> Réformé | <input type="checkbox"/> Autre |

Musulman

- | | | |
|--|---|---|
| <input type="checkbox"/> école Hanafite | <input type="checkbox"/> école Malékite | <input type="checkbox"/> école Chaféite |
| <input type="checkbox"/> école Hanbalite | <input type="checkbox"/> École Zahirite | <input type="checkbox"/> Salafiste |
| <input type="checkbox"/> Al-Sunna | <input type="checkbox"/> Answar | <input type="checkbox"/> Autre |

Autres

- Veuillez préciser

Après avoir participé à la Caravane, veuillez évaluer vos connaissances.

2) Quelle note donneriez-vous à vos connaissances théologiques personnelles sur la planification familiale et la santé reproductive ?

1	2	3	4	5
Très mauvaises	Mauvaises	Moyennes	Bien	Très bien

3) Quelle note donneriez-vous à vos connaissances médicales personnelles sur la planification familiale et la santé reproductive ?

1	2	3	4	5
Très mauvaises	Mauvaises	Moyennes	Bien	Très bien

4) Comment évaluez-vous vos connaissances personnelles sur le cadre juridique et politique de la RDC sur la planification familiale et la santé reproductive ?

1	2	3	4	5
Très mauvaises	Mauvaises	Moyennes	Bien	Très bien

Après avoir participé à la caravane, êtes-vous d'accord avec les affirmations suivantes ?

5) Les adultes devraient avoir accès à la planification familiale et aux services de santé reproductive ainsi qu'aux informations à ce sujet.

1 2 3 4 5
En total désaccord En désaccord Neutre D'accord Tout à fait d'accord

6) Les politiques et enseignements de vos organisations religieuses n'encouragent pas les services et les informations sur la planification familiale et la santé reproductive.

1 2 3 4 5
En total désaccord En désaccord Neutre D'accord Tout à fait d'accord

7) Les pratiques de vos organisations religieuses encouragent les services et les informations sur la planification familiale et la santé reproductive.

1 2 3 4 5
En total désaccord En désaccord Neutre D'accord Tout à fait d'accord

8) Les communautés partagent des défis communs, qui ne peuvent être résolus que grâce à la collaboration entre les religions.

1 2 3 4 5
En total désaccord En désaccord Neutre D'accord Tout à fait d'accord

9) Qu'avez-vous LE PLUS AIME à propos de la Caravane ?

10) Qu'est-ce que vous N'AVEZ PAS AIME à propos de la Caravane ?

11) Avez-vous des recommandations ou des commentaires ?

Annexe 16.3 : Instruction pour les animateurs des débriefings

Présentation de l'animation :

- Nous organisons de courtes réunions de débriefing pour évaluer et améliorer nos activités.
- Mon rôle est de poser quelques questions, d'animer la discussion et d'en documenter les conclusions.

Décrivez brièvement le contexte :

- Quels sont les événements qui ont déclenché cette activité ?
- Pourquoi était-il important d'utiliser cette occasion ?

Décrivez brièvement votre action de plaidoyer

- Quel était l'objectif de cette activité ?
- Qui étaient nos groupes cibles ?
- Quelles activités avons-nous réalisées ? Qu'est-ce qui était prévu et qu'est-ce qui ne l'était pas ?

Résultats de l'action de plaidoyer

- D'après vos observations, avons-nous atteint nos objectifs ?
- D'après vos observations, le choix des participant était-il adéquat ? Quelles personnes manquaient ? Quel a été l'impact des personnes manquantes ?
- Quelles activités étaient essentielles à la réussite de l'activité ? Pourquoi étaient-elles essentielles ?
- Qu'est-ce qui s'est bien passé, qu'est-ce qui n'a pas marché ?
- Que s'est-il passé en externe qui a influencé le succès de notre travail ? Comment avons-nous réagi ? Comment pourrions-nous réagir différemment la prochaine fois ?
- Y avait-il des possibilités d'améliorer les résultats dont nous avons échoué à tirer parti ?
- Y avait-il des obstacles potentiels aux résultats que nous avons bien surmontés ?

Regarder vers l'avenir

- Que se passe-t-il après l'activité ?
- Quelles nouvelles opportunités se sont présentées après ce travail ?
- Quels aperçus tirerons-nous de cette expérience et qui pourrait éclairer l'élaboration de la stratégie à l'avenir ?

Préparation

- Comment la stratégie a-t-elle été mise en place pour cette activité ? Qui était impliqué ?
- Sonder : coordination, partage des tâches, communication, etc.

Annexe 17 : Acronymes

CTMP	Comité Technique Multisectoriel Permanent
RDC	République Démocratique du Congo
FP2020	FP2020 est un partenariat mondial visant à autonomiser les femmes et les filles en investissant dans la planification familiale basée sur les droits.
DIU	Dispositif intra-utérin
PBSL	Que la Paix et la Bénédiction soient sur lui
PNSR	Programme National de Santé de la Reproduction (National Reproductive Health Programme)
Q&R	Questions et Réponses
SAW	Salla Allahu Aleyhi Wa Sallam (Que la paix et les bénédictions d'Allah soient sur lui)

Cette publication bénéficie du soutien de l'Union Européenne et de FP2020.

